ID. 182P

République Rwandaise

Ministère de l'Education

Rapport

1977 - 1979

1

Pour approbation
Le 11-11-1980
[signature]

La Réforme de l'Enseignement sur le Triennat 1977-1978-1979

Pauline

Analyse critique.

à classer -
Nous ne pouvons pas réagir après tant de mois -
12/3/81

N.B
C'est d'ailleurs au Ministère de réagir suite aux remarques lui formulées -

Les éléments constitutifs de la réforme de l'enseignement sont:

- L'âge de scolarité primaire est maintenu à 7 ans résolus.
- L'enseignement primaire durera 8 ans : 6 ans d'enseignement général et 2 ans de formation aux travaux pratiques.
- Après l'enseignement primaire, pendant lequel la promotion aura été automatique, une sélection devra se faire pour départager les élèves en deux contingents:
  - Le premier contingent, minoritaire compte tenu des disponibilités en équipements scolaires, sera orienté vers l'enseignement professionnel et général.
  - Le 2e contingent, le plus gros, sera orienté vers la formation ruralisée d'une durée de 3 ans, dont le programme permettra l'insertion dans le milieu.
- Les études supérieures à l'IPN et à l'Université seront aussi orientées en vue de répondre à la formation des cadres dans les domaines prioritaires.
- La double vacation en enseignement primaire sera progressivement supprimée.
- L'enseignement sera fait en Kinyarwanda.
- Les CERAR et les Sections Familiales seront remodelés dans le programme afin de répondre à la ruralisation de l'enseignement
- Les T.C. seront supprimés pour permettre une orientation professionnelle dès la sortie du primaire.
- Le personnel enseignant sera formé dans les écoles restructurées à cet effet.
- Un recyclage des enseignants du primaire sera réalisé
- Une Ecole Normale Radiophonique permettra une formation des nouveaux maîtres et un recyclage des anciens

REPUBLIQUE RWANDAISE

Kigali, le .....

N°

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
B. P. 1044 Kigali

Réf. N° :

Annexe :

Objet :

Il a été décidé de commencer la réforme de l'enseignement par l'enseignement primaire. Elle consiste notamment à la promotion automatique, l'instauration des classes de 7e et 8e (salles de classes, ateliers et maîtres) et la révision des programmes à tous les niveaux.

cette réforme a connu des défaillances et des cas de réussite.

• cas de réussite :

- d'installation : - de l'imprimerie scolaire
  - du bureau pédagogique primaire
  - du centre de production de matériel scolaire

- la radio scolaire
- la programmation radiophonique
- la formation et le recyclage des enseignants du post-primaire

Les défaillances :

- Classes de 7e : A la veille de la rentrée scolaire, en comptant de façon optimiste, 833 classes de 7e auraient été prêtes à être utilisées sur un besoin estimé de 1.201.
cette circonstance s'aggravera encore par le fait que, pour la rentrée 1980-1981, un nombre égal de classes de 8e doit être pourvu.

- Ateliers : le nombre prévu d'ateliers scolaires étant 922. Or, pas plus de 493 ateliers pouvaient commencer à fonctionner à la rentrée de l'année scolaire 1979-1980. Et vu l'orientation donnée par la réforme, à savoir la professionnalisation et la ruralisation, une classe de 7e sans atelier scolaire n'aurait que très peu de sens.

- Instituteurs:
A la veille de la rentrée scolaire 1979-1980, il y avait 4200 instituteurs non diplômés. Le nombre de maîtres non diplômés ayant au moins un an de formation secondaire qui devrait être trouvé chaque année pour combler les lacunes laissées par le manque d'instituteurs diplômés est chaque année pratiquement égal ou supérieur au nombre d'instituteurs diplômés que le système en place peut fournir.
Ces maîtres moins instruits tiennent les classes à double vacation. Cette situation entraîne une baisse

REPUBLIQUE RWANDAISE

Kigali, le .....

N°

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
B. P. 1044 Kigali

Réf. N° :

Annexe :

Objet :

de la qualité de l'enseignement pour les élèves de basses classes. Ce phénomène sera d'autant plus dommageable que cette baisse ne pourra plus être sanctionnée et compensée par la possibilité d'un redoublement.

Recommandations :

Pour que la réforme puisse réussir, il faudrait :

- Accorder à la préparation de la réforme scolaire un temps suffisamment long afin de pouvoir terminer toutes les constructions avant la rentrée scolaire (classes additionnelles + les ateliers)
- Former préalablement un nombre suffisant de maîtres pour l'augmentation des classes causées par la promotion automatique et l'augmentation du taux de scolarisation des enfants de 7 ans.
- adapter la formation des maîtres aux nouvelles exigences de programmation de l'enseignement primaire rurbalisé
- Former des maîtres spécialisés pour les 7e et 8e classes.
- prévenir et avoir le matériel technique nécessaire et suffisant. En fait paraît-il que l'an dernier, certaines classes de 7e n'ont pas pu entamer les disciplines de la réforme faute du manque de matériel technique (outils de la menuiserie, maçonnerie, forge---)
- Etendre la durée des recyclages des enseignants de l'école primaire. Les recyclages de deux mois me semblent très courts pour pouvoir maîtriser les disciplines enseignées afin d'être à mesure de les communiquer aux enfants à tour de tour.
- Il est souhaitable que les classes de 7e et 8e soient peuplées par des effectifs restreints afin de faciliter l'enseignement pratique et son contrôle.

Je pense que l'enseignement pratique au niveau des 7e et 8e années devrait être adapté aux activités quotidiennes de chaque sexe car dans notre société, il y a toujours une division sexuelle des tâches. Par cette procédure, les enfants auront intérêt à apprendre ces cours puisqu'ils savent qu'ils les appliqueront dans l'avenir.

REPUBLIQUE RWANDAISE

Kigali, le .....

N°

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
B. P. 1044 Kigali

Réf. N° :

Annexe :

Objet :

/J.B./R./

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DU PLAN

Kigali, le 7 Août 1980.....

N° 1449 /80/13.01.

A traiter par B. [illegible] 27.8.80
Date entrée : 3-3-80
N° Classement : 7097/17-04

Monsieur le Ministre de l'Education Nationale

K I G A L I.-

Un 29/8/80

Jeunesse document à plus cher 11/08/80

Objet: Rapport préliminaire évaluation Réforme de l'Enseignement triennalité du Plan 1977-1978-1979.

Monsieur le Ministre,

Mme Rose UZAMUKUNDA
Faire une analyse critique de ce document
Relevez les cas de réussite, les défaillances et les recommandations faites par le Ministère afin que la Réforme Scolaire puisse réussir.
13/10/80

Par la présente, j'ai l'honneur de vous transmettre le rapport préliminaire d'évaluation de la Réforme de l'Enseignement pour la triennalité du Plan 1977-1978-1979.

La réforme effectivement déclenchée pendant cette période concerne l'enseignement primaire. C'est donc la Réforme du primaire qui a été plus spécialement étudiée dans le document que je vous remets. Comme vous le constaterez le contenu de la réforme, les conséquences concernant les constructions scolaires, leurs coûts et leur espacement dans le temps, comme les implications de la réforme pour le budget ordinaire n'ont pas été analysés. L'évaluation arrive néanmoins à la conclusion que certaines conditions doivent être remplies pour que la réforme du primaire déclenchée en 1979/80 puisse être menée à bon terme. Ces conditions sont les suivantes :

1. L'augmentation des effectifs de l'enseignement primaire crée un besoin inéluctable en nouveaux maîtres et en nouvelles salles de classe. Le nombre de classes à construire et de maîtres à former sera entre 1.200 et 1.500 chaque année pendant huit ans.
2. C'est seulement en appliquant des cycles de 3 et de 5 ans pour l'enseignement pédagogique réformé à partir de 1981, en admettant environ 1.200 étudiants chaque année à partir de 1981 en première année d'enseignement pédagogique et en spécialisant l'I.P.N. à Ruhengeri en formation de professeurs et d'enseignement pédagogique qu'on arrivera à redresser, à partir de 1983/84 le déséquilibre important en instituteurs qualifiés créé par la réforme de l'enseignement en 1979/80. Ces mesures permettront également d'envisager la généralisation des ERAI, mais au plus tôt à partir de 1986/87, dans des conditions acceptables.

Pour me permettre de finaliser le rapport sur l'évaluation de cette réforme suivant l'Instruction Présidentielle n° 1156/01.10 du 8 Juillet relative à l'évaluation du IIème Plan, je vous demanderais de me faire parvenir vos avis et considérations dans les délais qui conviennent.

Le Ministre du Plan,
MULINDANGABO Ambroise.-

[signature]

Copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Président de la République Rwandaise
  K I G A L I.-
- Monsieur le Secrétaire Général du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement
  K I G A L I.-
- Monsieur le Ministre (Tous)

LA RÉFORME

DE L'ENSEIGNEMENT

SUR LE TRIENNAT

1977-1978-1979

LA REFORME

DE L'ENSEIGNEMENT

SUR LE TRIENNAT

1972-1973-1974

Indice des matières

- Synthèse, Conclusions, Propositions

- Chapitre 1 : La Réforme de l'Enseignement dans les documents officiels

  A- Le IIème Plan de Développement
  B- Les documents du MINEDUC.

- Chapitre 2 : Structure de l'enseignement primaire et son évolution triennale 1977-78-79.

- Chapitre 3 : Les constructions scolaires en fonction du démarrage de la réforme du primaire en 1979-80.

- Chapitre 4 : Besoins en instituteurs et professeurs d'enseignements pédagogiques secondaires et supérieurs de 1980 à 1985 pour faire face aux exigences dues à la réforme du primaire 1979-80.

Annexes

Annexe 1 : Prévisions et réalisations des constructions des classes de 7ème par commune

Annexe 2 : Prévisions et réalisations des constructions des ateliers scolaires par commune

Annexe 3 : Disponibilité des classes de 7ème en relation avec la disponibilité totale par commune

Annexe 4 : Analyse de la réforme de l'enseignement pédagogique prévue pour 1981 et de quelques alternatives.

SYNTHÈSE

CONCLUSIONS

PROPOSITIONS

SYNTHÈSE

CONCLUSIONS

PROPOSITIONS

Evaluation de la réforme de l'enseignement

Synthèse, Conclusions, Propositions

1. Le document du IIème Plan de Développement (1977-1981) évoque à plusieurs reprises le système de l'enseignement scolaire et prévoit pour son développement l'exécution de 35 projets représentant une masse d'investissements de 6,3 milliards de Frw. De ce total de 35 projets, 23 étaient à réaliser dans la première triennalité du Plan. Leur coût était estimé à 5,3 milliards.

2. Au moment de la promulgation du IIème Plan, les décisions cruciales concernant la réforme de l'enseignement avaient déjà été prises. Le document du Plan annonce ces grandes orientations et charge le MINEDUC de sa programmation dans le temps en tenant compte des disponibilités en moyens de financement et en personnel enseignant. Dix projets parmi les 23 devant être réalisés dans la première triennalité peuvent être considérés comme étant des mesures d'exécution de la réforme de l'enseignement, retenues dans le IIème Plan.

3. Le Ministère de l'Education publie en Mars 1978 son premier document d'application de la réforme de l'enseignement. Il s'intitule: "Mesures Générales d'Application de la Réforme de l'Enseignement". Ce document prévoit une programmation de la réforme de l'enseignement qui n'est pas en contradiction avec les orientations retenues dans le IIème Plan de Développement. Il stipule que la réforme commencera par l'Enseignement Primaire et Post-primaire. Il ajoute un principe non prévu dans le Plan, celui de la promotion automatique.
   Une 7ème classe est ainsi introduite à partir de 1979, une 8ème en 1980. A peu près 90 % des élèves sortant de la 8ème primaire devraient trouver une place dans l'Enseignement Rural et Artisanal Intégré à partir de l'année scolaire 1981.

4. Le document du MINEDUC : "Construction et Equipement des Etablissements : Enseignement Primaire, ERAI, Enseignement secondaire professionalisée a été publié en Décembre 1978. Ce document fixe essentiellement les nouvelles structures de l'Enseignement

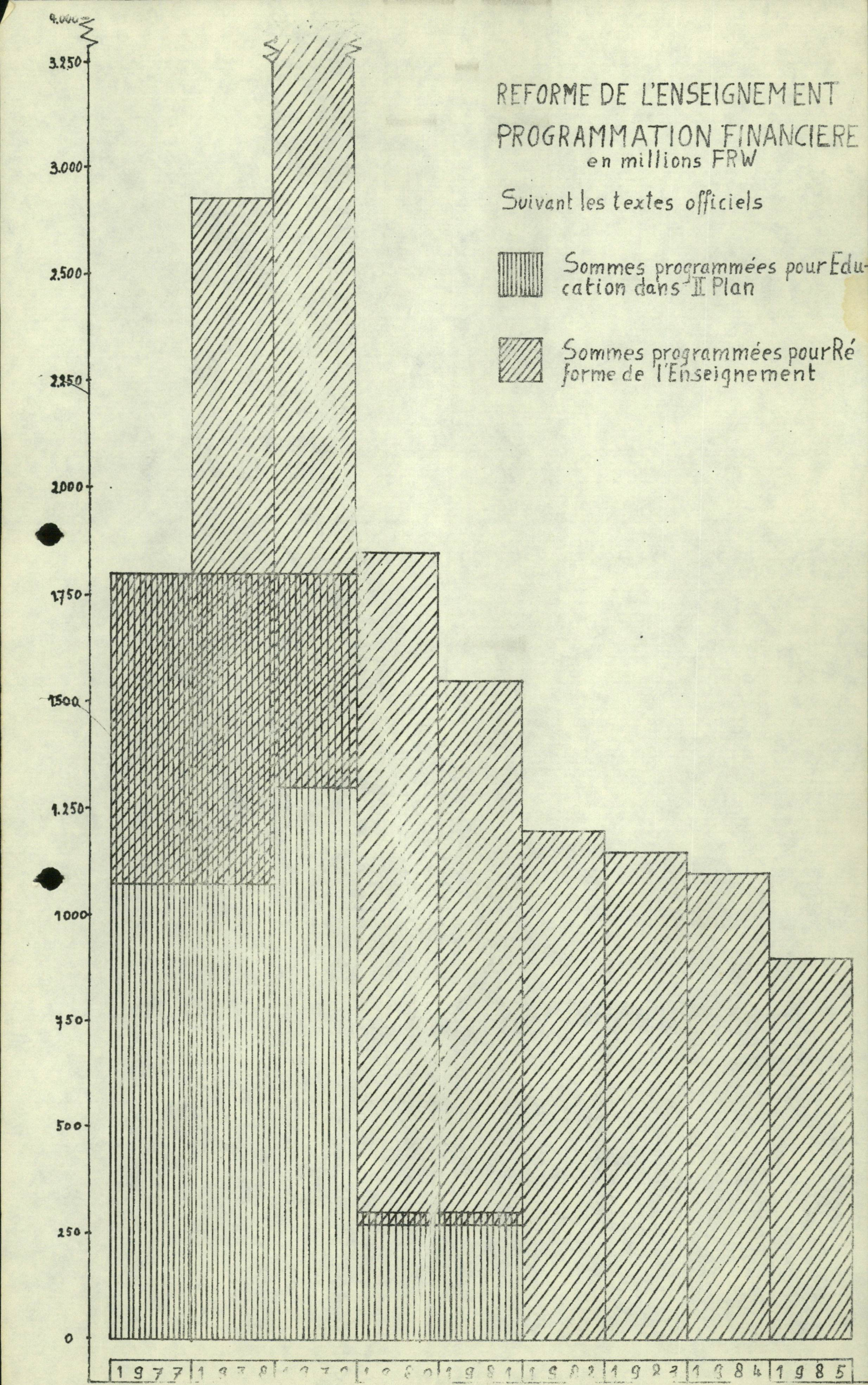
REFORME DE L'ENSEIGNEMENT
PROGRAMMATION FINANCIERE
en millions FRW
Suivant les textes officiels
Sommes programmées pour Education dans II Plan
Sommes programmées pour Réforme de l'Enseignement
3.250
3.000
2.500
2.250
2000
1750
1500
1.250
1000
750
500
250
0
1977
1985

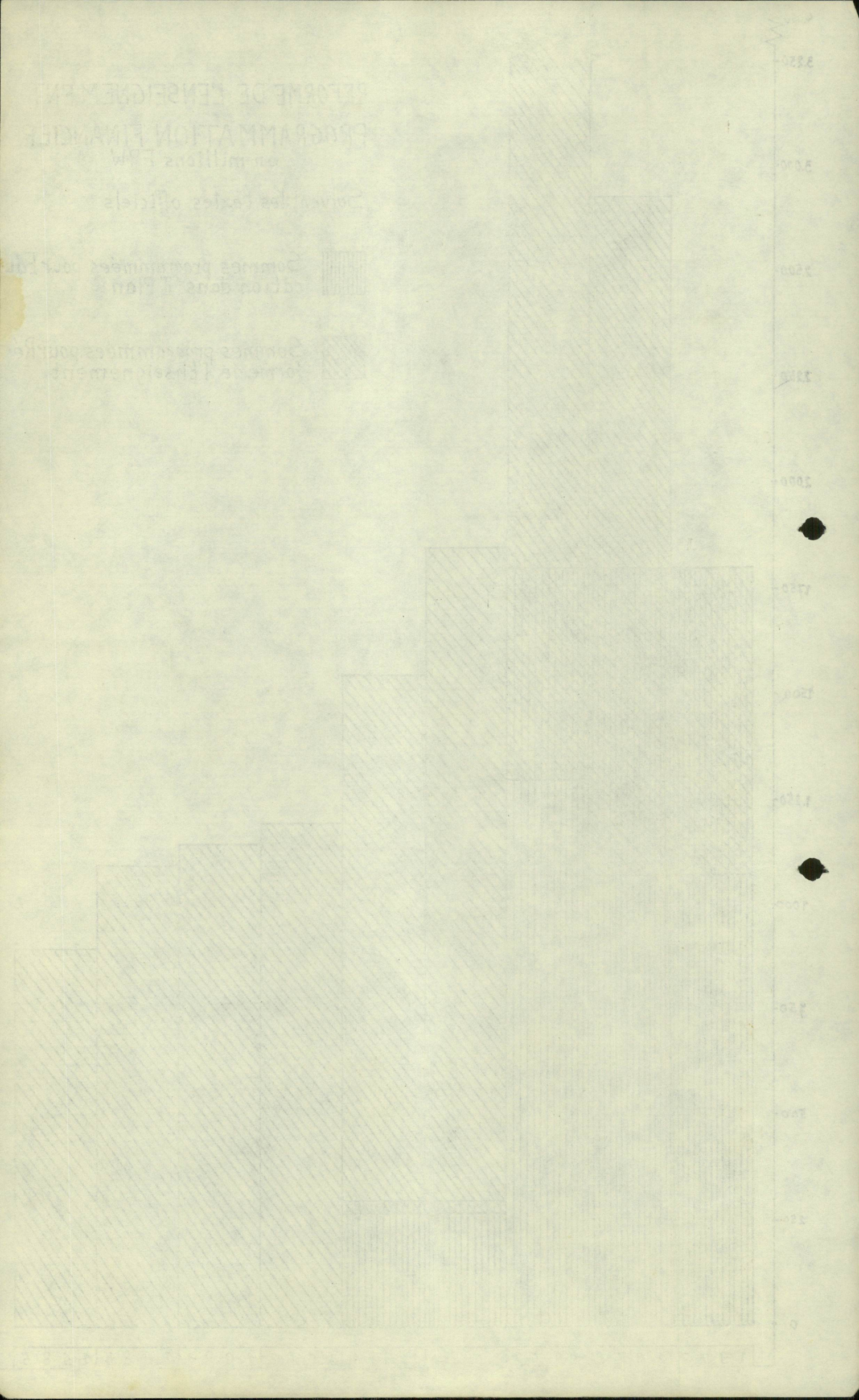

Secondaire, qui devront être mises en place à partir de l'année scolaire 1981.

5. La Programmation faite par le MINEDUC dans les deux documents mentionnés ajoute aux 2 milliards FRW prévus au Plan 6,5 milliards FRW supplémentaires dont 2,6 milliards FRW pour les trois premières années. Elle engage de fait le prochain IIIè Plan avec 6,2 milliards FRW. Elle porte ainsi, seulement en frais d'investissement, le coût de la Réforme de l'Enseignement de 2 milliards prévus dans le IIème Plan à près de 15 milliards.

6. La triennalité sous revue (1977-1978-1979) contient ainsi essentiellement le démarrage de la Réforme de l'Enseignement Primaire. Elle contient en termes quantitatifs la construction de 1204 classes de 7ème, sans compter les besoins correspondants à l'augmentation du taux de scolarisation. Historiquement, l'augmentation annuelle de salles de classes disponibles à l'Enseignement Primaire était de 250 en moyenne.

7. Le MINEDUC avait élaboré des plans de construction uniformes pour les classes de 7ème. Ils étaient plus élaborés que ceux des salles de classe préexistantes. La population était sensée les construire et apporter du sable, des pierres, des charpentes, etc. Les communes devaient payer la main d'oeuvre qualifiée. Le Gouvernement apportait le ciment, les portes, fenêtres, tôles et autres pour 922 classes.

8. A la rentrée scolaire 1979-1980, 1397 nouvelles salles de classes avaient été construites. La construction des classes selon les plans imposés par le MINEDUC a cependant connu un retard assez important. Près de 600 des classes additionnelles étaient du type que la population était habituée à construire. Les résultats posent la question de savoir si les constructions imposées ont été bien accueillies par la population ou si l'effort demandé en si peu de temps n'a pas été exagéré.

9. Dans 43 communes, le nombre de classes construites était inférieur au nombre de classes de 7ème ouvertes. Dans ces communes, 144 classes de 7ème ont occupé des salles destinées l'année antérieure à d'autres classes (de 1ère à 6ème) primaires. Aucune préfecture

n'échappe à ce phénomène. Il a été le plus important dans la préfecture de Butare.

10. La réforme du Primaire contenait également la construction et l'équipement d'ateliers scolaires. Environ 60 % du temps d'étude des élèves de 7ème aurait dû se dérouler dans ces ateliers. A l'instar des classes de 7ème, le MINEDUC avait prescrit les dimensions et la mode de construction des ateliers. La distribution des charges entre population, communes et gouvernement était la même que pour les classes de 7ème. Un total de 928 ateliers scolaires était prévu pour la rentrée 1979/80. La pierre de touche de la réforme du primaire était la ruralisation et la professionnalisation. Sans atelier, la permanence dans une septième classe primaire avait très peu de sens pour les élèves.

11. La population parait avoir mal compris l'importance des ateliers. Des 927 à construire pour la rentrée de 79/80 seulement 160 étaient prêts à fonctionner dans des conditions normales. Environ 270 autres pouvaient être pris en fonction dans des conditions improvisées. Plus de la moitié (= 493) ne pouvaient pas être mis en fonction du tout.
La ruralisation et professionalisation de l'enseignement primaire débutait ainsi avec un taux de réalisation de moins de 50 % quant aux installations et équipements indispensables.

12. La stagnation du nombre d'élèves de l'enseignement primaire autour de 400.000 unités, observée dans les dernières années avant la promulgation du IIème Plan, a cessé. A la rentrée scolaire 1979/80, les classes de 1ère à 6ème comptaient 553.254 élèves. Il se trouvait en plus 48.160 élèves dans la 7ème classe primaire, portant ainsi le total d'élèves en enseignement primaire à 601.414, soit 167.264 (ou 38,35 %) élèves en plus qu'à la veille de la promulgation du IIème Plan.

13. Les effectifs des premières classes par contre n'ont augmenté que de 3,4 % par an. Dans une préfecture (Gikongoro), ces effectifs ont même baissé. Le Bureau du Recensement de la population n'est pas arrivé à fournir des pyramides des âges demandées dès Mars 1980. Il n'est donc pas possible d'évaluer

avec certitude dans quelle mesure cette relative stagnation des effectifs de la première classe primaire a eu un impact sur le taux de scolarisation des enfants de 7 ans. Selon les pyramides des âges calculés au Ministère du Plan, ce taux aurait baissé.

14. La construction de classes dans les trois années de la triennalité n'a pas pu suivre le même rythme de progression que l'augmentation des effectifs d'élèves. Le résultat en est que le nombre d'élèves par classe a augmenté considérablement. En 1979/80 on était arrivé à une occupation élève/classe moyenne de 43 contre 36 en 1976/77. La tendance a été générale. Il doit être prévu qu'en 1983/84, l'occupation moyenne d'une classe de primaire atteindra 50 élèves par classe ouverte.

15. Le nombre de maîtres d'enseignement primaire est passé de 8.161 en 76/77 à 10.012 en 1979/80, soit un accroissement total de 22 %. Même dans la préfecture où l'accroissement a été le plus fort (+ 32 %), il est resté en dessous de l'augmentation relative du nombre d'élèves. Le ratio élèves par maître (en tenant compte aussi des classes à double vacation) était en moyenne de 53 en 1976/77. Il est passé à 63 en 1979/80. Cette détérioration importante risque de continuer dans les années à venir.

Le nombre d'élèves des classes à double vacation est de près d'une centraine et n'arrête pas de s'accroître. Ces classes sont tenues par les maîtres les moins instruits.
Il est évident que cette situation entraine une baisse certaine de la qualité de l'enseignement pour les élèves de basses classes. Ce phénomène sera d'autant plus dommageable que cette baisse ne pourra plus être sanctionnée et compensée par la possibilité d'un redoublement, celui-ci étant exclu du fait de l'entrée en application de la promotion automatique.

16. La réforme de l'enseignement (1979/80) a également eu une incidence sur le niveau de qualification des instituteurs. La proportion de maîtres diplômés (selon le système actuellement en vigueur) a diminué, passant de 50,5 % en 78/79 à 48 % en 1979/80. Le nombre d'instituteurs n'ayant pas de diplôme pédagogique mais tout de même un niveau de formation que le MINEDUC considère comme acceptable a diminué en chiffres absolus.

Leur proportion est retombée de 26 % en 76/77 à 24 % en 78/79. Au début de l'année de la réforme (79/80) elle baissait même à 21 %.

Les instituteurs qui n'ont pas de diplôme d'enseignant (ni du système actuel, ni du système précédent) et qui ont moins de 4 ans de formation secondaire sont considérés par le MINEDUC comme insuffisamment formés. Leur nombre absolu avait diminué entre 1976/77 et 1978/79 et leur poids relatif était retombé de 28 à 25,5 %. Au début de la première année d'application de la réforme, leur nombre a soudainement augmenté de près de 45 % (de 2174 à 3144). Ils représentaient d'un coup 31 % du total des instituteurs. Ce chiffre est encore flatteur. Dans deux des préfectures, ils ne représentent que 14 %, mais dans toutes les autres autour de 40 %.

17. La réforme de l'enseignement primaire en 1979 a déclenché plusieurs mécanismes qui feront (inévitablement) augmenter le nombre d'élèves en enseignement primaire d'environ 10 % par an en moyenne pendant les sept années suivantes, c'est-à-dire jusqu'à 1986/87. Après, ce taux diminuera pour se stabiliser aux environs de 5 % par an. L'addition des 7ème et 8ème classes ajouteront en 1979/80 et en 1980/81 un nombre d'élèves égal à la sixième classe primaire de l'année précédente. En 1978/79, les effectifs de la 6ème classe représentaient 50.695 élèves, soit environ 10 % de la population scolaire totale.

La promotion automatique tend à diminuer considérablement le taux de déperdition apparente (redoublement + abandons), qui était historiquement proche de 10 % par an (toutes les classes prises ensembles).

La scolarisation totale de la population d'âge scolaire fait augmenter la population scolarisée d'entre 3,5 et 5 % par an, suivant ainsi le rythme de croissance de la tranche d'âge de 7 ans.

Ainsi, la population scolarisée en enseignement primaire augmentera prévisiblement de 515.712 en 1978/79 à 1.118.352 en 1986/87.

18. Cette augmentation des effectifs de l'enseignement primaire crée un besoin inéluctable en nouveaux maîtres et en nouvelles salles de classe. Le nombre à prévoir pour chacun des deux (salles de classe et instituteurs) sera entre 1.200 et 1.500 chaque année pendant huit ans.

19. Pour la construction de salles de classes d'enseignement primaire, il faudra compter avec un investissement annuel d'environ 500 millions FRW à partager entre le budget ordinaire du MINEDUC, les budgets locaux et l'Umuganda. Ce prix présuppose une qualité de construction équivalente à celle de la plupart des salles de classe existantes. En appliquant les normes imposées par le MINEDUC pour la réforme de l'Enseignement Primaire cependant, il faudra compter avec un investissement annuel plus de deux fois supérieur. La réforme de l'enseignement primaire en 1979 a déclenché des mécanismes qui entraîneront des coûts pour la construction des seules salles de classes additionnelles compris entre 4 et 10 milliards FRW d'ici 1986.

20. Afin de pouvoir compter sur un nombre suffisant d'enseignants (entre 1.200 et 1.500 supplémentaires chaque année jusqu'à 1986/87), le MINEDUC devra faire appel à un certain nombre de personnes qui n'auront pas de diplôme d'enseignant ni un niveau de formation équivalent.
Jusqu'à l'année scolaire 1983/84, ce nombre sera d'environ 4.500, sur un besoin total de 7.500 instituteurs additionnels.
L'enseignement secondaire jusqu'à cette date encore tributaire du système actuellement en place fournit, année par année, environ 900 étudiants qui ne continuent pas leurs études jusqu'à la fin. Si le MINEDUC arrive à les attirer tous, elle pourra combler tout juste la lacune en instituteurs créé par la différence entre le besoin annuel et le nombre de sortants diplômés de l'enseignement pédagogique.

21. Le MINEDUC a l'intention d'introduire l'Enseignement Rural Artisanal Intégré, d'une façon généralisée, à partir de 1981.
Jusqu'à cette date, il n'y aura pas d'instituteurs spécialement entrainés pour ce genre de formation pour l'encadrer. (La Réforme de l'Enseignement Secondaire, qui doit les former ne débutera qu'en 1981). Le gros de ces instituteurs devra donc

REFORME DE L'ENSEIGNEMENT

CONSEQUENCES DE LA REFORME DE 1979/80
ACCROISSEMENT DU NOMBRE D'ELEVES, BESOINS EN MAITRES ET OFFRES DE MAITRES POSSIBLES

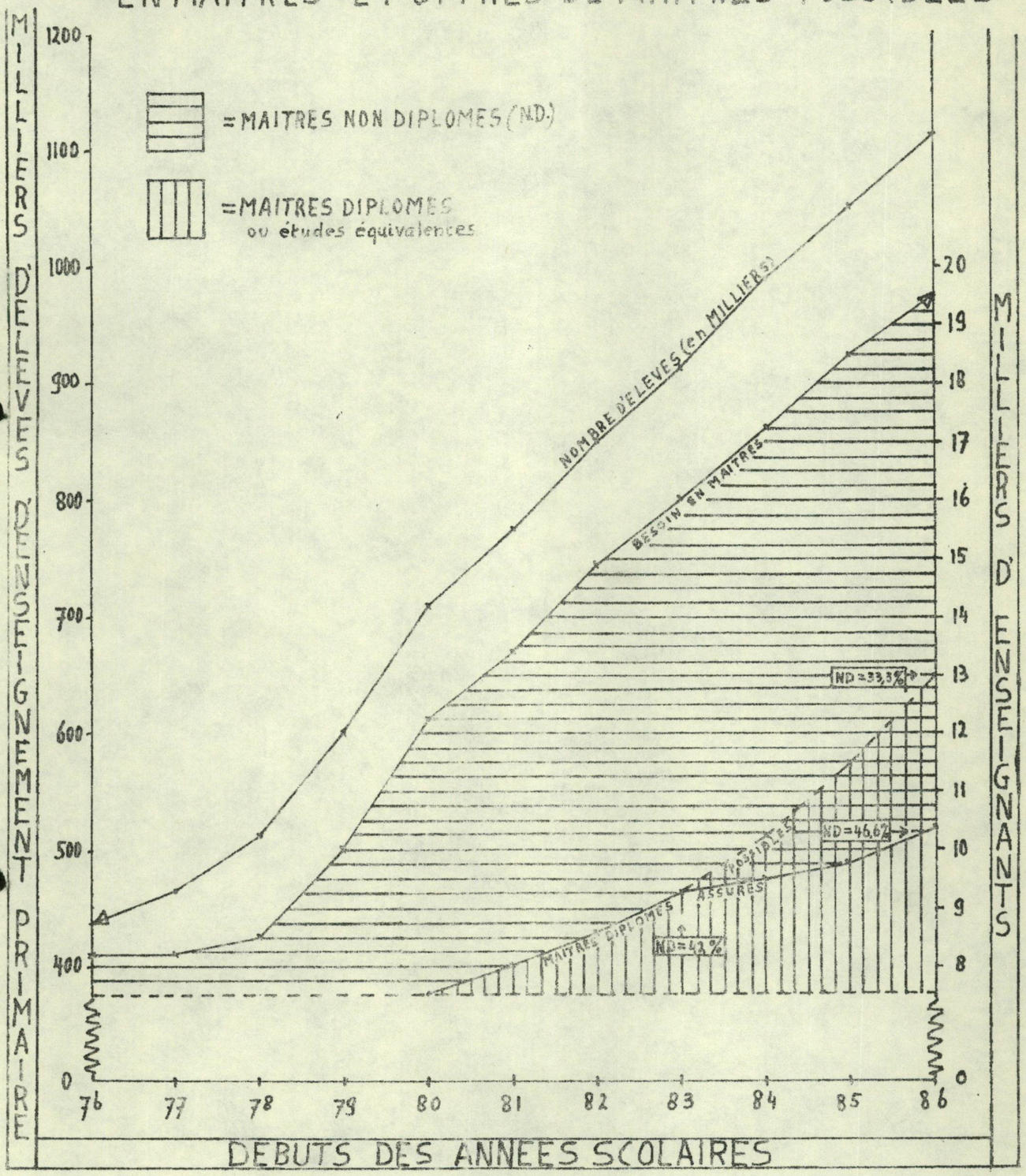

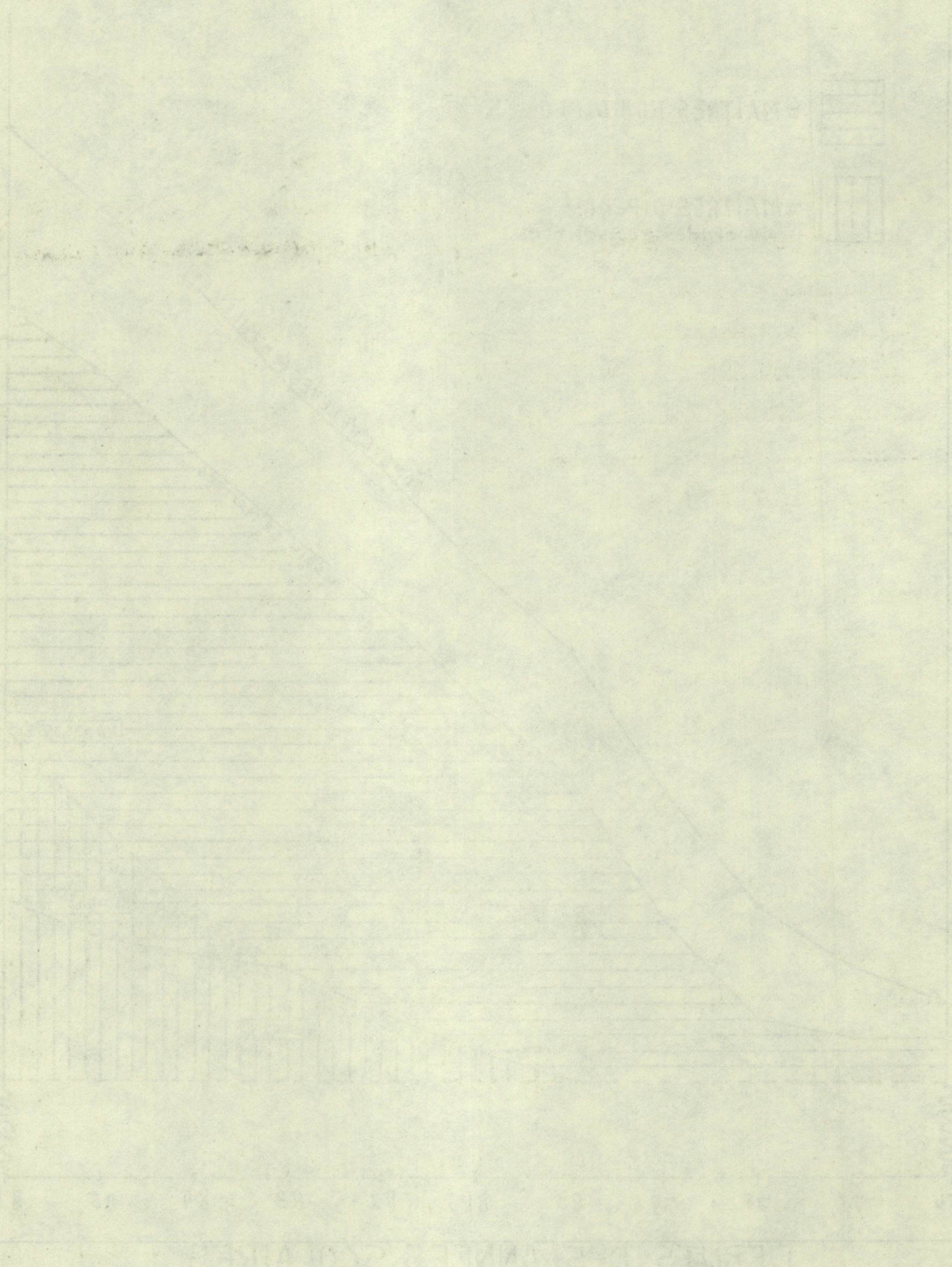

être prélevé sur le stock d'enseignants de l'enseignement primaire. Entre 1981 et 1983, le MINEDUC calcule avoir besoin de 3.353 professeurs d'ERAI, en comptant un professeur par classe. Afin de combler la lacune additionnelle d'instituteurs diplômés en enseignement primaire créée par le prélèvement en faveur des ERAI, le MINEDUC ne trouvera plus de non diplômés avec au moins un an d'enseignement secondaire. Il devra nécessairement faire appel à des sortants de 7ème et 8ème classes primaires.
En conclusion : afin d'introduire l'ERAI de façon généralisée entre 1981 et 1983, le pourcentage d'instituteurs diplômés en enseignement primaire devra baisser de 51 % en 1978 à 25 % en 1984. En plus, 30 % des instituteurs non diplômés aurait une formation qui ne dépasserait pas la 8ème classe primaire.
Les enseignants des ERAI seraient des instituteurs d'Enseignement Primaire diplômés. La formation de ces instituteurs pour enseigner aux ERAI serait dans la plupart des cas improvisée.

Dans ces conditions, il pourrait paraître judicieux de ne pas attaquer la généralisation des ERAI dès 1981 sinon de la reporter à 1986/87 afin de pouvoir concentrer les efforts sur le redressement des déséquilibres déjà créés par la réforme dans l'Enseignement Primaire.

22. La formation d'instituteurs se fait dans la filière pédagogique de l'enseignement secondaire. Il existe un cycle long (7 ans d'études après la 6ème primaire) et un cycle court (5 ans d'études après la 6ème primaire). Chaque année, il y a près de 400 sortants diplômés du cycle court et près de 200 sortants diplômés du cycle long. Ce rythme de sortie d'instituteurs diplômés est fixé jusqu'à la fin de l'année scolaire 1982/83. Il dépendra ensuite des décisions qui seront prises en 1981/82 (année de la réforme de l'enseignement secondaire) de savoir dans quelle mesure ce rythme pourra continuer à un niveau supérieur de sortants diplômés ou s'il sera sujet à certaines interruptions dans les flux de sortants diplômés.

23. Le MINEDUC propose qu'à partir de 1981, l'enseignement pédagogique dure 5 ans après la 8ème classe primaire. Cette proposition ferait baisser le nombre d'instituteurs diplômés à la fin des années scolaires 83/84 et 84/85 à environ 200 pour chacune de ces années (contre un besoin annuel identifié de 1200). La première promotion

de maîtres, sur laquelle les décisions du MINEDUC auront une influence numérique ne sera disponible pour enseigner que pour l'année scolaire 1986/87.

En maintenant deux cycles, un cycle court et un cycle long, deux alternatives s'offrent : des cycles de 4 et de 6 ans après la 8ème primaire ou des cycles de 3 et de 5 ans après le primaire réformé.

En appliquant l'alternative de 4 et de 6 ans, on perdra encore un cycle court à la fin de 83/84, réduisant le nombre de sortants diplômés cette année à 200 (contre un besoin de 1.200). Les premiers "maîtres de la réforme" ne seront disponibles que pour l'année scolaire 1985/86.

Ce n'est qu'en appliquant des cycles de 3 et de 5 ans après la 8ème classe réformée que le MINEDUC pourra compter dès l'année scolaire 1984/85 sur un nombre de maîtres diplômés plus satisfaisant et à partir de 1986/87 d'un nombre suffisant de maîtres diplômés pour l'enseignement primaire réformé.

24. Afin de pouvoir rattraper, à partir de 1984 le manque important de maîtres diplômés dans l'enseignement primaire, créé par le démarrage de la réforme, il faudra prévoir en 1981/82 une entrée de 2.000 aspirants instituteurs en première classe d'enseignement pédagogique renové. Il faudra en conséquence prévoir une augmentation des effectifs d'enseignement pédagogique égal à ± 1000 dans chacune des années scolaires 1982/83 et 1983/84 et de 500 et 200 respectivement dans les deux années scolaires suivantes. Ainsi, il serait assuré une sortie de maîtres diplômés de près de 1000 unités à la fin de 83/84, 1200 à la fin de 1984/85 et 1400 à la fin de 1985/86.

25. Pour la rentrée 1981/82, le nombre de professeurs qualifiés pour enseigner dans la filière pédagogique pourrait suffir à condition d'assurer un meilleur encadrement professeur/étudiant. Environ un quart de ces professeurs qualifiés consisterait en personnel expatrié. Jusqu'en 1984/85, le nombre de professeurs d'enseignement pédagogique devrait augmenter de deux tiers, afin de pouvoir encadrer correctement le nombre croissant d'étudiants

d'enseignement pédagogique.
En transférant l'IPN de Butare à Ruhengeri en 1980 comme il est prévu dans la programmation du MINEDUC, le manque accumulé de professeurs d'enseignement pédagogique sera de 119 sur un besoin additionnel de 209 à la fin de 1985/86 et ce manque ne pourra être récupéré qu'en 13 ans.
En spécialisant les nouvelles installations de l'IPN à Ruhengeri, exclusivement pour la formation de professeurs d'enseignement pédagogique, le manque accumulé ne sera que de 83 professeurs à la fin de 1985/86 et serait récupérable en 4 ans.

26. En conclusion, c'est seulement en appliquant des cycles de 3 et de 5 ans pour l'enseignement pédagogique réformé à partir de 1981, en admettant ± 2000 étudiants chaque année à partir de 1981 en première année d'enseignement pédagogique et en spécialisant l'IPN à Ruhengeri en formation de professeurs d'enseignement pédagogique qu'on arrivera à redresser, à partir de 1983/84 le déséquilibre important en instituteurs qualifiés créé par la réforme de l'enseignement primaire en 1979/80. Ces mesures permettront également d'envisager la généralisation des ERAI mais seulement à partir de 1986/87 dans des conditions normales.

* * *

CHAPITRE 1

LA RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT

DANS LES DOCUMENTS OFFICIELS

A- LE IIème PLAN DE DÉVELOPPEMENT

B- LES DOCUMENTS DU MINÉDUC

TABLE DES MATIERES

Page

1. Les textes du IIème Plan de développement

1.1 Introduction 1

1.2 Les éléments constitutifs de la réforme de l'enseignement 1

1.3 Autres dispositions du IIème Plan concernant l'éducation et la formation 3

1.4 Les projets retenus dans la programmation des investissements du IIème Plan Quinquennal 4

1.5 Projets prévus dans le Plan, visant spécifiquement la réforme de l'enseignement 5

2. Les textes concernant la mise en place de la réforme de l'éducation 11

2.1 Les orientations du 25 Mars 1977 11

2.2 Le document : "Mesures générales d'application de la réforme de l'enseignement" d'Avril 1978 12

2.2.1 L'enseignement primaire 12

2.2.1.1 La construction des 7èmes et 8èmes classes 13

2.2.1.2 Les ateliers scolaires 15

2.2.1.3 La formation des maîtres 17

2.2.2 L'enseignement post-primaire 19

2.2.2.1 Les professeurs 19

2.2.2.2 Construction et équipement 20

2.2.3 L'enseignement secondaire 21

2.2.3.1 Généralités 21

2.2.3.2 Formation de maîtres d'enseignement secondaire 22

2.2.3.3 Reconversion et extension d'établissements secondaires 22

2.2.4 Enseignement supérieur 22

2.3 Le document "Construction et Equipement des Etablissements ; Enseignement primaire, ERAI, Enseignement secondaire professionnalisé," Kigali, Décembre 1978. 22

		Page
2.3.1	Structure nouvelle de l'enseignement secondaire	23
2.3.2	Reconversion et extension des établissements secondaires	24
2.3.3	Formation de maîtres de l'enseignement secondaire	24

* * * *

LA REFORME DE L'ENSEIGNEMENT

1. Les textes du deuxième Plan de développement

1.1 Introduction

L'intégration des efforts d'éducation et de formation professionnelle aux objectifs de production a été retenue dans le IIème Plan (p. 27) comme un des moyens d'atteindr la deuxième des quatre grandes missions du Plan, notamment la promotion d'une meilleure utilisation des ressources humaines.

A cet effet, le Plan promulgue la ruralisation de l'enseignement primaire et la professionnalisation des enseignements secondaires et universitaires, de façon à ce que les cadres et les travailleurs formés par les écoles, les centres techniques et les universités puissent s'intégrer à la réalité des postes créés ou en voie de création dans le pays.

Partant de la supposition que 90 % des élèves de l'enseignement primaire seront destinés à la vie rurale, la ruralisation de l'enseignement primaire devrait comporter dans son curriculum, l'agriculture et l'élevage, l'artisanat, les coopératives rurales, les infrastructures économiques et sociales, etc...

Pour les élèves du primaire qui poursuivent leurs études, l'enseignement secondaire, au lieu de préparer exclusivement l'accès à l'enseignement supérieur serait substitué par un système de formation produisant les agents techniques et les cadres moyens dont la nation aura besoin.

Ainsi, une des cinq principales réformes structurelles à mettre en oeuvre pendant le IIème Plan (1977-1981) sera la Réforme de l'Enseignement.

1.2 Les éléments constitutifs de la réforme de l'enseignement

1.2.1 Etant donné que la formation professionnelle est encore embryonnaire, seul l'enseignement de type classique fait l'objet d'une restructuration.

1.2.2 Un cycle primaire de huit ans sera créé, qui sera ruralisé pendant les deux dernières années. L'âge d'entrée sera 7 ans.

1.2.3 La ruralisation de l'enseignement primaire entrainera une restructuration des programmes d'enseignement qui sera réalisée par un bureau pédagogique du primaire.

1.2.4 Un recyclage des enseignants du primaire sera réalisé.

1.2.5 Une Ecole Normale Radiophonique permettra une formation des nouveaux maîtres et un recyclage des anciens.

1.2.6 A la fin des huit années d'enseignement primaire ruralisé, une sélection sera faite d'entre les meilleurs élèves ayant passé avec succès toutes les matières enseignées de suivre l'enseignement secondaire.

1.2.7 Ceux qui ne pourront pas entrer dans le secondaire poursuivront pendant trois ans une formation technique post-primaire avant de retourner dans leur milieu. Une meilleure adaptation au milieu rural de l'enseignement post-primaire actuel sera recherché.

1.2.8 Le personnel enseignant sera formé dans les écoles restructurées à cet effet.

1.2.9 Le tronc commun sera supprimé dans l'enseignement secondaire.

1.2.10 Dans les établissements secondaires seront créés une ou plusieurs filières professionnelles. Certains petits établissements seront progressivement regroupés.

1.2.11 Principalement dans les chefs lieux de préfectures seront développées des écoles secondaires à régime d'externat.

1.2.12 Le Bureau Pédagogique sera restructuré : les recherches pédagogiques et la formation se feront en liaison étroite avec l'Institut Pédagogique National.

1.2.13 Un corps autonome d'inspecteurs généraux de l'enseignement secondaire sera créé.

1.2.14 Les missions et les priorités de formation de l'Université Nationale du Rwanda seront clairement définies : l'Université doit s'adapter aux structures socio-économiques en formant des cadres et chercheurs dont l'Economie Nationale a besoin dans les secteurs prioritaires de développement, notamment ceux liés au développement rural et à l'industrialisation.

1.2.15 Un deuxième cycle sera créé à l'Institut Pédagogique National, la transformant en Ecole Normale Supérieure.

1.2.16 L'IPN sera doté de moyens qui lui permettent de réaliser des recherches pédagogiques de l'enseignement secondaire.

1.2.17 Les programmes de l'IPN et de l'Université Nationale seront harmonisés et concertés.

1.3 Autres dispositions du IIème Plan concernant l'éducation et la formation

1.3.1 Les centres de formation post-primaire tels que les CERAR, doivent être multipliés pour former des paysans techniquement mieux préparés pour introduire l'innovation au niveau des collines. Le nombre de CERAR sera augmenté de façon plus importante que celui des sections familiales.

1.3.2 En vue de former des jeunes cadres d'exécution en techniques industrielles, une école de niveau A2 sera créée au cours du présent Plan, compte tenu des besoins des industries existantes et à créer.

1.3.3 Pour la formation de techniciens miniers, des accords sont envisagés avec le Zaïre pour l'envoi d'étudiants ou stagiaires à l'Ecole des Mines à Bukavu.

1.3.4 La répartition des effectifs dans l'enseignement selon les sexes doit devenir plus équilibrée.

1.3.5 Des établissements secondaires (et supérieurs) devront être réparties d'une façon équilibrée dans toutes les régions du pays. L'enseignement secondaire sera développé passant de 12.000 élèves en 1976 à 20.000 en 1981 pour atteindre 30.000 en 86.

1.3.6 Un système commun de formation sur toute l'étendue du pays doit être établi.

1.3.7 Les services de l'Education Nationale évalueront les investissements et les frais de fonctionnement nécessaires, ainsi que les étapes de mise en oeuvre de la réforme de l'enseignement, compte tenu des ressources financières et du personnel enseignant disponible. La part du budget de l'Education Nationale ne devra pas dépasser 1/3 du budget national. Il est néanmoins prévu qu'en charges récurrentes, les dépenses de l'enseignement national augmenteront de 7,5 % par an.

1.4 Les projets retenus dans la programmation des investissements du IIème Plan Quinquennal.

Un total de 35 projets a été identifié (voir inventaire en annexe) avec une somme d'investissement programmé de 6.3 milliards de Frw.

La distribution des projets d'enseignement retenus dans la programmation des investissements du IIème Plan selon le type d'enseignement : primaire, post-primaire, secondaire, etc., se présente comme ce qui suit :

Type d'enseignement	Nombre de projets	Investissements prévus	
		Sommes 10^9 FRW	%
Enseignement primaire	2	1,4	22,2
Enseign. post-primaire	6	0,7	11,1
Enseignement secondaire	16	2,6	41,3
dont : général	5	0,8	12,7
technique	11	1,8	28,6
Enseignement supérieur	7	1,5	23,8
Autres	4	0,05	0,6
TOTAL	35	6,3	100

De ces 35 projets, avec un montant programmé de 6.3 milliards de Frw pour toute la période quinquennale du Plan, 23 projets étaient prévus pour la période 1977-1979 qui intéresse

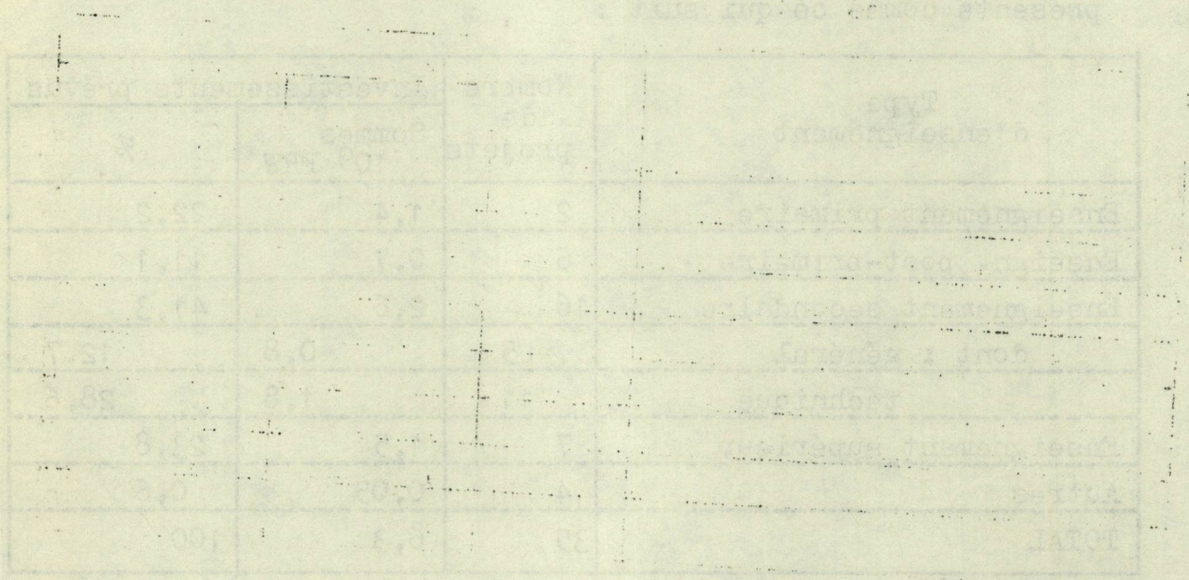

l'évaluation du Plan avec une somme de 5.4 milliards de Frw programmés. Ces projets là se distribuent selon le type d'enseignement de la façon suivante :

Type d'enseignement	Nombre de projets	Investissements prévus	
		Sommes 10^9 FRW	%
Enseignement primaire	2	1,4	26,4
Enseign. post-primaire	4	0,5	9,4
Enseignement secondaire	10	2,2	41,5
dont : général	2	0,7	13,2
technique	8	1,5	28,3
Enseignement supérieur	5	1,2	22,5
Autres	2	0,02	0,2
TOTAL	23	5,3	100

1.5 Projets prévus dans le Plan, visant spécifiquement la réforme de l'enseignement

Quoique tous les projets retenus dans la programmation des investissements pour le système de l'enseignement s'inscrivent grosso modo dans les objectifs fixés dans le Plan : professionnalisation de l'enseignement en général, meilleure distribution géographique des centres scolaires, etc., seulement une partie relativement réduite des projets et des investissements peuvent être considérés comme faisant partie de la réforme de l'enseignement proprement dite. Il s'agit notamment des projets suivants :

en premier lieu, tous les projets qui ont comme finalité directe la transformation de l'orientation et du contenu de l'enseignement. Il s'agirait ainsi notamment de :

1.5.1 la construction et équipement de 150 ateliers de l'enseignement primaire
1.5.2 l'imprimerie scolaire
1.5.3 le bureau pédagogique primaire
1.5.4 le centre de production de matériel scolaire.

En plus, il faudra compter d'entre ces projets, ceux qui ont comme objectif des éléments logistiques pour la mise en marche de la réforme scolaire, notamment la formation accrue et réformée

d'instituteurs et de leurs formateurs. Dans cette optique, il faudra ajouter à la liste précédente les projets programmés suivants :

1.5.5 la radio scolaire (normale)
1.5.6 construction de l'école normale moyenne rurale à Kibuye
1.5.7 la programmation radiophonique
1.5.8 formation et recyclage des enseignants de post-primaire
1.5.9 le transfert de l'IPN
1.5.10 techniques de développement à l'IPN.

Résumés en forme schématique

N° du projet dans document Plan	Titre du projet	Somme programmée 10^6 FRW 1977-1979
5/2 EN 53	Construction et équipement de 150 ateliers Enseignement primaire	800
5/2 EN 53	Imprimerie scolaire	
5/2 EN 61	Bureau Pédagogique primaire	600
5/2 EN 61	Centre de production	
5/2 EN 61	Radio scolaire	
5/2 EN 80	Programmation radiophonique	8
5/2 EN 58	Transfert de l'IPN à Ruhengeri	443
5/2 EN 77	Techniques de développement à l'IPN	15
5/2 EN 63	Formation et recyclage des enseignants de post-primaire	117
5/2 EN 73	Construction Ecole Normale Moyenne Rurale à Kibuye	105
	Total projets réforme enseignement chiffrés	2.088
5/2 EN ...	Planification et rénovation de l'éducation	- *

* Investissements et coûts de fonctionnement à être déterminés par le MINEDUC.

En analysant l'inventaire des projets d'Education programmés pour la période quinquennale 1977-1981 (voir Annexe), on constate qu'à part le projet 5/2 EN 80 "Programmation radiophonique", la totalité du financement nécessaire pour les projets chiffrés était déjà acquise au début de la période. On constate également que la somme programmée pour les projets "réforme de l'enseignement" correspond à 39 % de la somme programmée pour le premier triennat et à 33 % de la somme entière prévue pour le secteur enseignement pendant toute la période du IIème Plan Quinquennal.

La totalité de ces projets chiffrés doit être supposé réalisée entièrement à la fin de 1979.

La réforme proprement dite, à être chiffrée et programmée dans le temps par le MINEDUC, fera l'objet des sous-chapitres suivants.

Inventaire des projets d'Education

Période quinquennale 1977-1981

N° du projet	Titre du Projet	Localisation Préfecture	Sommes programmées				
			I Plan 10^6 FRW 76	II Plan	1977 - 1981	1977 - 1979	Hors Plan
5/2 EN 53	Ateliers - 150 et Imprimerie scolaire	Toutes	822		800	800	
5/2 EN 61	Bureau Péd. Prim. / Centre Prod./Radio	Kigali	600		600	600	
5/2 EN 68	Ecole Secondaire Islamique	Kigali	200		200	200	
5/2 EN 73	Ecole Normale Moyenne Rurale	Kibuye	105		105	105	
5/2 EN 59	Recherche à l'INRS	Butare	60		60	60	
5/2 EN 86	Expansion UNR	Butare	747		747	747	
5/2 EN 79	Faculté Droit UNR	Butare	35		35	35	
5/2 EN 88	Ecole Technique Agricole, Nyagahanga	Byumba	-		-	-	
5/2 EN 55	Développement/restructuration ETO	Kigali	377		377	377	
5/2 EN 75	Ecole Secondaire Technique	Ruhengeri	350		350	350	
5/2 EN 57	Extension Ecoles secondaires	Gisenyi + 3	500		500	500	
5/2 EN 62	C.F. Profession. Jeunesse Gikondo	Kigali	13		13	13	
5/2 EN 87	Ecole d'assistants sociaux de Kansi	Butare	-		-	-	
5/2 EN 81	Bourses d'études Santé	Toutes	9		9	9	
5/2 EN 63	Form. + Recycl. Enseignants Post-primaire	Toutes	117		117	117	
5/2 EN 65	Bibliothèques circulantes	Toutes	-		-	-	
5/2 EN 58	Transfert de l'IPN	Ruhengeri	443		443	443	
5/2 EN 80	Programmation radiophonique	Butare		8	8	8	
5/2 EN 77	Techn. de développement à l'IPN	Ruhengeri		15	15	15	
5/2 EN 71	Ecole zootechnique Gatsibo	Byumba		300	300	300	
5/2 EN 54	Ext. Ens. post-primaire : 43 CERAR - 32 S.F.	Toutes		300	300	300	

N° du projet	Titre du Projet	Localisation Préfecture	Sommes programmées				
			I Plan 10⁶FRW 76	II Plan	1977-1981	1977-1979	Hors Plan
5/2 EN 67	Ecole secondaire technique	Gikongoro		350	350	350	
5/2 EN 76	Ecole d'infirmerie	Kigali		50	50	50	
5/2 EN 56	Extension Collège Fémin. Nyundo	Gisenyi		2	2		
5/2 AS 37	Centre Form. Prof. Fémin. Nyabisindu	Butare		93	93		
5/2 EN 64	Bibl. et archives nationales	Butare		37	37		
5/3 EN 84	Construction Faculté Médecine	Butare		251	251		
5/2 EN 72	Ecoles artisanales	Gisenyi-Butare-Kibuye		100	100		
5/2 EN 69	Collège Moyen Kibungo	Kibungo		15	15		
5/2 EN 74	Etablissements secondaires	Cyangugu-Gikongoro		50	50		
5/2 EN 85	Faculté d'Agronomie	Butare		-	-		
5/2 EN 83	Enseignement rural	Kigali		162	162		
5/2 EN 70	Ecole Santé publique + Nutrition	Ruhengeri		50	50		
5/2 EN 66	Ecole d'horlogerie	Kigali		150	150		
5/2 EN 78	Centre de calcul	Butare		-	-		
- ? -	Planif.+ Rénovation de l'Education	Toutes		-	-	-	
	Centre Formation Prof.Save (+ équip.)	Butare					33
	Extension CERAR Cyegera	Butare					1
5/2 EN 56? (72)	Ecole artisanale Nyundo (Constr.)	Gisenyi					15,4
	Réfection Ecole Norm.Infér. Nyanza	Butare					1
EN 54 ?	Ecole Familiale Nyakinama	Ruhengeri					5,1
	Complément CERAR Shyorongi	Kigali					0,7
	Centre Agro-artisanal Mwogo	Gikongoro					6,1

N° du projet	Titre du projet	Localisation Préfecture	Sommes programmées				
			I Plan 10^6 FRW 76	II Plan	1977-1981	1977-1979	Hors Plan
	Ecole Normale Rubengera	Kibuye					45
EN 54 ?	Section Familiale Rambura	Gisenyi					3,7
EN 54 ?	Section Familiale Rusumo	Kibungo					12,1
EN 54 ?	Section Familiale Kinazi						33,2
	Extension CERAR Nyabikenke	Gitarama					3
EN 54 ?	CERAR Kibingo	Kibuye					4,5
	Ecole Familiale Nyamirambo	Kigali					5
	Extension Ec.Norm.(Masc.) Nyamasheke	Cyangugu					12,6
EN 54 ?	CERAR Rubengera	Kibuye					2
EN 54 ?	CERAR Ntyazo	Butare					4
EN 54 ?	CERAR Kabare	Kibungo					5
	Extension CERAR Mubuga	Kibuye					1,7
TOTAL			4.378	1.933	6.289	5.401	183,4

2. Les textes concernant la mise en place de la réforme de l'éducation

2.1 Les orientations du 25 Mars 1977

Lors de la session du Conseil du Gouvernement du 25 Mars 1977, les grandes orientations de la réforme scolaire ont été tracées. Ces orientations ont été publiées et contenaient les éléments suivants :

2.1.1 L'âge de scolarité primaire est maintenu à 7 ans révolus;

2.1.2 L'enseignement primaire durera 8 ans : 6 ans d'enseignement général et 2 ans de formation aux travaux pratiques;

2.1.3 Après l'enseignement primaire, pendant lequel la promotion aura été automatique, une sélection devra se faire pour départager les élèves en deux contingents :

2.1.3.1 Le premier contingent, minoritaire compte tenu des disponibilités en équipements scolaires, sera orienté vers l'enseignement professionnel et général.

2.1.3.2 Le deuxième contingent, le plus gros, sera orienté vers la formation ruralisée d'une durée de 3 ans, dont le programme permettra l'insertion dans le milieu.

2.1.4 Les études supérieures à l'IPN et à l'Université seront aussi orientées en vue de répondre à la formation des cadres dans les domaines prioritaires.

2.1.5 La double vacation en enseignement primaire sera progressivement supprimée.

2.1.6 L'enseignement sera fait en Kinyarwanda.

2.1.7 Les CERAR et les Sections Familiales seront remodelés dans le programme afin de répondre à la ruralisation de l'enseignement.

2.1.8 Les troncs communs seront supprimés pour permettre une orientation professionnelle dès la sortie du primaire.

Ces grandes orientations diffèrent quelque peu des textes du IIème Plan de Développement :

- Accent presque exclusif sur l'enseignement primaire et post-primaire. La professionnalisation de l'enseignement secondaire n'est mentionnée qu'indirectement, notamment dans la suppression du Tronc Commun.

- Ajout de quelques éléments, notamment la promotion automatique en enseignement primaire et la suppression de la double vacation.

2.2 Le document : "Mesures générales d'application de la réforme de l'enseignement" d'Avril 1978.

Comme il a été dit dans le premier chapitre, les services de l'Education Nationale étaient appelés par le IIème Plan à évaluer les investissements et les frais de fonctionnement nécessaires, ainsi que les étapes de la mise en oeuvre de la Réforme de l'Enseignement, compte tenu des ressources financières et du personnel enseignant disponibles. Le document cité en en tête est sensé constituer cet élément de programmation de la mise en oeuvre de la réforme de l'enseignement.
Le document contient trois chapitres de texte et des annexes pour les deux premiers chapitres. Les chapitres concernent l'enseignement primaire, l'enseignement post-primaire et l'enseignement secondaire respectivement. La tendance, observée dans les grandes orientations de Mars 1977, de mettre l'accent prioritairement sur l'enseignement primaire et post-primaire se confirme et se consacre.

2.2.1 L'enseignement primaire

Il a été décidé de commencer la réforme de l'enseignement par l'enseignement primaire. Elle consiste notamment de la promotion automatique, l'instauration des classes de septième et huitième (salles de classes, ateliers et maîtres) et la révision des programmes à tous les niveaux. La suppression de la double vacation est laissée pour une seconde phase.

La révision du programme est à réaliser par les projets dont la construction et l'équipement sont déjà prévus par les textes du IIème Plan. Constituent alors des éléments nouveaux dont les coûts d'investissements et les coûts de

fonctionnement doivent être évalués la promotion automatique et l'instauration des septièmes et huitièmes classes.

Dès la rentrée scolaire de l'année 1979/80, on procèdera à la mise en place des 7è années et à l'instauration de la promotion automatique.

2.2.1.1 La construction des septièmes et huitièmes classes

Le document "Mesures générales..." dit à la page 4 : "... la population aura à construire au cours des années 1978 et 1979 environ 1186 salles de classes de 7è et autant de 8è... L'Etat interviendra dans la construction et l'équipement des salles de classe... en fournissant les matériaux que la population ne peut pas réaliser au cours des travaux communautaires (Umuganda) qui seront réservés en priorité à cette opération, par exemple les portes, les fenêtres, les tôles, le ciment et les tableaux noirs".

Dans l'annexe I du même document est indiqué la distribution de ces classes par commune. Une fois connue la carte scolaire 1978/79, cette annexe a été amendée (légèrement) afin de garantir que partout où il existait en 1978/79, une sixième classe, il y aurait (prévisionnellement) une 7è en 1979/80. La distribution amendée par préfecture était la suivante:

Préfecture	Classes de 7è	Classes de 8è
Butare	154	154
Byumba	120	120
Cyangugu	94	94
Gikongoro	92	92
Gisenyi	106	106
Gitarama	175	175
Kibungo	81	81
Kibuye	90	90
Kigali	171	171
Ruhengeri	118	118
RWANDA	1.201	1.201

Le texte ne laisse aucun doute qu'il s'agit bien de 1.201 classes de septième et le même nombre de classes de 8è. (Les estimations originelles étaient de 1.186 classes). Donc, en total 2.402 classes additionnelles à construire jusqu'à la rentrée 1980/1981.

Il reste vague cependant sur les délais, en mentionnant que ces constructions devraient être réalisées en 1978 et 1979, tandis que les locaux de 8è classe ne seront occupés qu'à partir de Septembre 1980.
Le document ne fait pas mention des coûts qu'entraîneront ces constructions, ni de leur financement : Gouvernement, communes, population (apports en argent et jours de travail), aide extérieure ....

Vu le genre d'aides que le document mentionne quant à l'apport du Gouvernement : tôles, portes, ciment, etc..., il s'agira bien de constructions d'un coût approximatif de 5.000 FRW/m^2.* Avec une superficie de 70 m^2 par classe, le coût de construction d'une classe, sans compter les équipements, pupîtres, etc... remonterait à 350.000 Frw par classe de 7è. (Les classes de 8è n'entrent pas dans le cadre de l'évaluation retrospective).

Les 1.201 classes de 7è à construire auront demandé un coût additionnel de 350.000 x 1.201 Frw = $\pm$ 420 Millions de Frw, dont une partie devrait être apportée par l'action communautaire. Ce chiffre n'inclue pas les classes additionnelles à construire à cause de la promotion automatique (1) et l'augmentation des entrées en première année (2) due à l'accroissement naturel de la population en âge scolarisable (2a) et l'augmentation du taux de scolarisation (2b).

Le Ministère de l'Education lui-même, dans un document intitulé "REFORME SCOLAIRE, Réalisation et programmation" (Décembre 1979, page 2) évalue les besoins additionnels dus aux facteurs (1) et (2) à 1.098 classes. Ceci voudrait dire

---

2) Note : Un document ultérieur (Décembre 1978) du MINEDUC, notamment "Construction et Equipement des Etablissements" estime les coûts de construction d'une école primaire à Frw 12.000 m^2 (Voir le sous-chapitre 2.3).

que, en dehors des $4,2 \times 10^8$ Frw qu'aura coûté la construction des 7è classes, il aura fallu prévoir pour l'application rigoureuse de la réforme de l'éducation, la somme de 350.000 x 1098 = $3,8 \times 10^8$ Frw (sans compter les équipements) à la rentrée colaire de 1979. Le document mentionné n'apporte pas de base de calcul pour ce chiffre. On n'y arrive à peu près qu'en assumant une scolarisation complète des enfants de 7 ans en 1979 (= 144.000 entrées en première) et un taux de déperdition réduit à près de 0 (= + 51.000 élèves) à cause de la promotion automatique. Quoique pas très réaliste, c'est évidemment une base de calcul comme une autre.

Aux 8×10^8 Frw pour la construction, il faudra ajouter ± 20 % pour un équipement adéquat, ce qui porte la prévision en investissements pour les classes primaires à un ordre de grandeur de 10^9 Frw, comme conséquence d'une application absolument rigoureuse de la réforme scolaire comme le MINEDUC semble la proposer.

2.2.1.2 Les ateliers scolaires

La mise en place de la 7è classe ruralisée suppose : "... qu'environ 924 ateliers puissent être construits... (jusque) ... Juin 1979... L'Etat interviendra dans la construction et l'équipement ... des ateliers... En complément de son intervention, le Gouvernement recourra aux aides extérieures spécialement pour les constructions et les équipements pédagogiques" (MINEDUC : Mesures générales..., Mars 1978, pages 4 et 5).

En annexe du document "Mesures générales..." figure la distribution par commune des ateliers scolaires. Ces prévisions ont été amendées au début de la rentrée scolaire 1978/79. La dite distribution par préfecture, amendée peut être résumée de la façon suivante :

Préfecture	Nombre ateliers besoins 1979
Butare	114
Byumba	86
Cyangugu	70
Gikongoro	75
Gisenyi	76
Gitarama	133
Kibungo	65
Kibuye	84
Kigali	131
Ruhengeri	93
RWANDA	928

Les "Mesures générales..." contiennent en annexe des plans croquis des ateliers, des descriptions de construction et des estimations de coûts, distribués selon l'origine de financement. En éliminant les détails, les prévisions (o.c. page 3.2) sont les suivantes :

Source de financement	1 atelier	928 ateliers
1. Umuganda	156.926	145.627.328
2. Matériaux fournis par Gouvern.	362.450	336.353.600
3. Communes (m.o. qualifiée)	207.750	192.792.000
4. Aide extérieure (équipements)	300.000	278.400.000
Total coûts	1.027.126	953.172.928

En concordance avec ces chiffres, la construction et l'équipement des ateliers scolaires devraient coûter la somme de l'ordre de grandeur de 10^9 Frw. Environ 25 % des coûts de la construction devraient être apportés par l'Umuganda. La surface totale du bâtiment est de 170 m^2, c'est-à-dire 22,60 m x 7,50, contenant deux grandes salles de cours pratiques (l'une pour garçons, l'autre pour filles) et deux magasins.

Pour les années postérieures à 1979/80, les "Mesures Générales..." ne donnent pas d'indication concernant les ateliers complémentaires à construire.

Préfecture	Nombre ateliers besoins 1979
Butare	114
Byumba	86
Cyangugu	70
Gitongoro	75
Gisenyi	76
Gitarama	133
Kibungo	65
Kibuye	84
Kigali	131
Ruhengeri	93
RWANDA	928

Les "Mesures générales..." contiennent en annexe des plans croquis des ateliers, des descriptions de construction et des estimations de coûts, distribués selon l'origine de financement. En éliminant les détails, les prévisions (c.c. page 3.2) sont les suivantes :

Source de financement	1 atelier	928 ateliers
1. Umuganda	156.926	145.627.328
2. Matériaux fournis par Gouvern.	362.450	336.353.600
3. Communes (m.o. qualifiée)	207.750	192.792.000
4. Aide extérieure (équipements)	300.000	278.400.000
Total coûts	1.027.126	953.172.928

En concordance avec ces chiffres, la construction et l'équipement des ateliers scolaires devraient coûter la somme de l'ordre de grandeur de 10% Frw. Environ 25 % des coûts de la construction devraient être apportés par l'Umuganda. La surface totale du bâtiment est de 170 m², c'est-à-dire 22,60 m x 7,50, contenant deux grandes salles de cours pratiques (l'une pour garçons, l'autre pour filles) et deux magasins.

Pour les années postérieures à 1979/80, les "Mesures Générales..." ne donnent pas d'indication concernant les ateliers complémentaires à construire.

2.2.1.3 La formation des maîtres

Les "Mesures Générales..." calculent les besoins en maîtres en enseignement primaire à 1.200 pour 1979/80 (7è classes), à 1.200 pour 1980/81 (8è classes) et 924 auxiliaires (pour aider le maître à entretenir et ranger le matériel de l'atelier).

Les prévisions programmatiques sont les suivantes :

" i) en attendant que des enseignants nécessaires soient recyclés en travaux pratiques :
- le contingent supplémentaire nécessaire des maîtres des travaux pratiques ruraux pourrait être recruté parmi les artisans locaux ;
- il convient de compter dans l'immédiat sur les anciens des CERAR et des Sections Familiales ;
- on pourrait prévoir l'intervention des agronomes de secteur et du personnel dans les Centres Sociaux de Développement (à temps partiel).

ii) Certains maîtres, actuellement en poste, enseigneront dans les 7è. Ils devront donc être remplacés dans leurs classes... Au cas où les nouveaux diplômés des écoles normales et des écoles techniques féminines ne suffiraient pas, un concours de recrutement serait organisé pour les candidats ayant déjà accompli quelques années du secondaire et qui n'auraient pas achevé leurs études. "

"Pour obtenir les 1.200 maîtres de 7è qui devront commencer leurs cours en Septembre 1979, on a retenu quelques 700 enseignants du primaire déjà en poste qui devront suivre un stage de recyclage au CFP et CFMTP. A ces 700 candidats, on adjoindrait les 500 normaliens sortis en Juillet 1979, auxquels serait donné un recyclage accéléré. "

"Pour obtenir les 1.200 maîtres de 8è à la rentrée 1980, on procèderait de même. "

"Les professeurs sortis des six premières classes du primaire pour enseigner en 7è et 8è classes seraient

remplacés à la base par 2 x 700 (1400) jeunes ayant terminé normalement le tronc commun auxquels on donnerait un stage de recyclage, et qui ensuite, enseigneraient en 1ère et 2ème primaire sous le contrôle des inspecteurs de secteur. "

Pour combler les besoins en maîtres de 7è et 8è classes, on prélèverait ainsi (en 1979 et en 1980) un tiers des étudiants respectivement des élèves en troisième moyenne. Ceci risque de diminuer considérablement le nombre de candidats pour les filières générales, normales et techniques dans les années ultérieures.

La réforme de l'enseignement primaire ne contient quantitativement, pas seulement l'introduction des 7è et 8è classes, mais également la promotion automatique et l'augmentation du taux de scolarisation. Etant donné que toute la promotion des écoles normales sont prévues pour les 7è et 8è classes, tout effort dans ce sens devra se contenter de maîtres non formés pédagogiquement

Il n'y a pas d'indication dans le document, quelles sont les mesures à prendre au niveau de l'enseignement normal pour :

a) former un nombre suffisant de maîtres pour l'augmentation des classes causées par la promotion automatique et l'augmentation du taux de scolarisation des enfants de 7 ans ;

b) adapter la formation des maîtres aux nouvelles exigences de programmation de l'enseignement primaire ruralisé ;

c) former des maîtres "spécialisés" pour les 7è et 8è classes futures.

Dans le cadre de la réforme des cycles de recyclage sont cependant prévus.

Le CFP de Butare et le CFMTP de Gitarama donnent des stages de 9 mois à une soixantaine d'élèves chacun.

Des cours de recyclage de trois mois (pendant les vacances d'été) sont prévus.

2.2.2 L'enseignement post-primaire

Cet enseignement sera nommé dorénavant "Enseignement Rural et Artisanal Intégré"(ERAI) pour le distinguer de l'Enseignement Secondaire qui, strictement parlant est aussi post-primaire.

l'ERAI s'adresse aux élèves ayant terminé la 8è année primaire. Ainsi, le recrutement de la première promotion ERAI se fera en Septembre 1981.

L'Etat doit accorder des subventions à l'ERAI.

2.2.2.1 Les professeurs

La mise en place de la 1ère année en Septembre 1981, de la 2è année en Septembre 1982 et de la 3ème année en Septembre 1983, nécessitera, à raison de 40 élèves par maître , 900 maîtres pour chaque niveau. (Total : 3 x 900 = 2.700).

Pour former ce personnel, on utilisera les locaux des établissements secondaires laissés vacants par l'ouverture des niveaux 7 et 8 du primaire.

Le choix de ces établissements tient compte de la disponibilité des ateliers (dès Septembre 1981) et des professeurs des cours pratiques. Les établissements les mieux indiqués sont notamment : l'Ecole Normale de Byumba, l'Ecole Technique Féminine de Nyanza, l'Ecole Technique Officielle de Kicukiro, l'Ecole Artisanale de Butare, le Centre de Formation des Travailleurs Qualifiés de Save et l'Ecole d'Arts de Nyundo.

"Il faut concevoir une formation différenciée pour les enseignants du primaire d'une part, et ceux de l'ERAI d'autre part... Les écoles normales et les écoles techniques féminines seront réorientées pour répondre à cet objectif. A cet effet, ces écoles devront être dotées d'ateliers scolaires d'ici Septembre 1981".

La programmation du début de la formation des maîtres pour les ERAI prévoit la même date de début (Septembre 1981) que l'entrée de classes mêmes. Etant donné que le document

que nous citons date de Mars 1978, on aurait attendu que le début de la formation spécialisée des maîtres des ERAI ait été programmée (y inclus les ateliers scolaires pour les écoles normales) pour la rentrée scolaire 1979.

A la date du rapport "Mesures Générales...", il y avait 24 écoles et sections normales (entre ENI, ETI et ENM). L'annonce faite, quant aux besoins jusqu'en Septembre 1981 entraîne une prévision d'investissement.
En utilisant les calculs d'un document ultérieur du MINEDUC ("Construction et Equipement des Etablissements", Kigali, Décembre 1978), chaque atelier polyvalent à ajouter aux écoles normales existantes (capacité 40 places) entre construction et équipement serait de $9,2 \times 10^6$ Frw. L'investissement nécessaire pour arriver à ce que "les écoles normales et les écoles techniques féminines" puissent être dotées d'ateliers scolaires d'ici Septembre 1981 serait donc d'un ordre de $24 \times 9,2 \times 10^6 = 2,2 \times 10^8$ Frw à réaliser en trois ans.

2.2.2.2 Construction et équipement

Le document "Mesures Générales..." mentionne les éléments suivants :

- Il est nécessaire qu'environ 1300 centres scolaires (ERAI) soient construits et équipés d'ici Septembre 1983. Les constructions seront réalisées en partie dans le cadre de l'Umuganda, et l'Etat de son côté devra faire un effort en fournissant notamment tôles, ciment, fenêtres et portes.

Le document contient un croquis et un devis des centres ERAI dont la construction seule coûterait environ $2,2 \times 10^6$ Frw. Multiplié par 1300 = près de 3×10^9 Frw.

- Quant à l'équipement, il convient dès à présent, d'établir un inventaire complet ... et d'élaborer par la suite des requêtes en vue de trouver un financement ultérieur. Le coût pour l'équipement de chaque centre ERAI est estimé dans le document à 7×10^5 Frw. Multiplié par 1300 centres, il serait

à rechercher un peu plus de 9×10^8 Frw, près d'un milliard d'aide extérieure pour l'équipement des premiers ERAI jusqu'à Septembre 1983.

2.2.3 L'enseignement secondaire

2.2.3.1 Généralités

Le document "Mesures Générales..'" présente dans la partie III qui traite de l'enseignement secondaire, "... une liste non exhaustive et à titre indicatif des métiers pouvant nécessiter une formation initiale dans le pays. Certains d'entre eux furent retenus dans le IIème Plan Quinquennal de Développement".

"Les troncs communs seront supprimés... Cette suppression sera complètement réalisée à l'ouverture de l'année scolaire 1981/82... La durée des études secondaires doit être déterminée compte tenu de l'inventaire complet des orientations qui sera dressé après établissement des profils de sortie des élèves".

N.B. : Pour les enseignants du primaire, ce profil devrait paraître tout à fait clair en fonction de la réforme du primaire. La même observation peut se faire pour les formateurs de ces maîtres, sortant de l'IPN et leurs formateurs, enseignants à l'IPN.

"... elle est de 5 ou 6 ans selon les disciplines ; cependant, la durée peut être réduite en fonction des niveaux de compétence ... Les titulaires des diplômes de 5 ans pourront accéder aux études supérieures après quelques années de service et moyennant un concours d'entrée".

"L'externat est fort souhaité. Les établissements se trouvant dans les centres possédant des capacités d'accueil et d'hébergement seront externes dès Septembre 1981. Les élèves domiciliés près de l'établissement (moins de 10 km) doivent être externes".

"... la pratique de la mixité dans les établissements à régime d'externat est recommandée. Dans les établisse-

ments à régime mixte, les élèves du sexe minoritairement représenté seront externes".

2.2.3.2 Formation de maîtres d'enseignement secondaire

La section "Techniques Modernes" (remplaçant l'ancienne section F) de l'IPN sera entourée des soins tout particuliers pour la formation au secondaire des maîtres de travaux pratiques de l'ERAI.
Le choix des bourses sera planifié (selon certaines priorités).

2.2.3.3 Reconversion et extension d'Etablissements secondaires

- Les établissements secondaires à cycle incomplet doivent être reconvertis de façon à recevoir les cycles complets.

- Il faut que l'Etat augmente les capacités d'accueil de l'enseignement secondaire renové : dans l'hypothèse minimale, un établissement secondaire d'une capacité de 500 personnes est à construire dans la première période de 5 ans...
Cet effort devra continuer dans la suite.

2.2.4 Enseignement supérieur

A part les quelques remarques faites concernant l'IPN, le document ne fait pas mention de l'éducation supérieure.

2.3 Le document "Construction et Equipement des Etablissements ; Enseignement primaire, ERAI, Enseignement secondaire professionnalisé, " Kigali, Décembre 1978.

Ce document reprend les documents déjà cités et résumés et refond les dossiers provisoires suivants :
- "Note relative à la reconversion et à l'extension des établissements secondaires... " (Novembre 1978) ;
- "Construction et équipement d'établissements au profit de l'ERAI (Juin 1978).

Le document en question n'apporte pas d'éléments de programmation nouveaux quant à l'enseignement primaire et l'ERAI. Il fixe le prix de construction d'une école primaire et ERAI à 12.000 Frw le m^2. Il fixe essentiellement les nouvelles structures du secondaire.

2.3.1 Structure nouvelle de l'enseignement secondaire

Les filières prévues seront regroupées dans les écoles de types suivants :

2.3.1.1 Ecole agri-vétérinaire : une section agricole et une section vétérinaire ou forestière (5 ans d'étude, niveau A2).

2.3.1.2 Ecole Normale : une section rurale (maîtres de l'enseignement primaire) et une section technique (maîtres de l'ERAI) 5 ans d'études.

2.3.1.3 Ecole de Sciences : une section mathématique physique, une section chimie-biologie et une section géographie - 6 ans d'études.

2.3.1.4 Ecole des Lettres - 6 ans d'études.

2.3.1.5 Ecole Sociale : une section de l'action sociale et une section de sciences du travail - 5 ans d'études.

2.3.1.6 Ecole d'économie et de commerce : section commerce et comptabilité à caractère pratique - 5 ans d'études ; Section économie, caractère général - 6 ans d'études.

2.3.1.7 Ecole d'administration, + secrétariat, caractère pratique - 5 ans d'études.

2.3.1.8 Ecole médicale (assistants médicaux) - 5 ans d'études.

2.3.1.9 Ecole de nursing - 4 ans d'études (A3) et 5 ans (A2).

2.3.1.10 Ecole de diététique et de nutrition - 5 ans d'études.

2.3.1.11 Ecole d'auxiliaires de justice - 5 ans d'études.

2.3.1.12 Ecole de communication sociale - 5 ans d'études.

2.3.1.13 Ecole technique : section A2 - 6 ans d'études ;
section A3 - 4 ans d'études.

2.3.1.14 Ecole d'hôtellerie et de tourisme - 5 ans d'études.

2.3.1.15 Ecole des postes et des communications - 5 ans d'études.

2.3.1.16 Ecole des mines et de géologie - 6 ans d'études.

2.3.1.17 Ecole de céramique - 4 ans d'études.

2.3.1.18 Ecole d'éducation physique et de sports - 5 ans d'études.

2.3.2 Reconversion et extension des établissements secondaires

La capacité de l'enseignement secondaire renové sera accrue afin d'accueillir 10 % des sortants de l'enseignement primaire (= 10.000 élèves) en 1ère année secondaire vers 1985.

A cet effet, les établissements secondaires actuels seront agrandis pour porter leur effectif moyen à 500 élèves. De nouveaux établissements secondaires seront construits... améliorer l'équité de la répartition géographique.

Les prévisions font ressortir une augmentation des capacités en élèves dans le secondaire de 13.800 en 1978/79 à 36.200 en 1985 (= + 22.400 élèves), ce qui requiert un investissement en constructions, aménagements et installations de $7,5 \times 10^9$ Frw.

2.3.3 Formation de maîtres de l'enseignement secondaire

"La réforme de l'enseignement secondaire nécessitera la formation et la mise en place d'environ 1000 nouveaux maîtres sur une période que l'on peut évaluer à 10 ans, 1979/1989, dont un nombre élevé de professeurs spécialisés, par exemple 64 agronomes et vétérinaires".

Au lieu d'une projection rigoureuse des besoins annuels, du nombre de sortants par année par section et le défi-

cit éventuel à combler, le texte se contente de fournir les observations suivantes :

"L'IPN forme actuellement une moyenne de 50 professeurs de l'enseignement secondaire annuellement et verra son débit accru à 80 professeurs par an lors de sa réinstallation prévue à Ruhengeri".

"Par ailleurs, on estime qu'au cours des prochaines années, l'Université formera en moyenne annuellement : 35 diplômés en Lettres, 30 en Sciences, 10 en Agronomie, 30 en Sciences économiques et sociales et 20 en médecine...
... L'Ecole Technique Officielle de Kicukiro débutera prochainement un programme de formation de professeurs, d'enseignement technique, dont le débit attendu est de 20 diplômés par an. Enfin, environ 600 étudiants suivent actuellement un enseignement supérieur à l'étranger, dont 100 en agronomie et médecine vétérinaire et 130 dans les disciplines techniques".

"Le Gouvernement orientera une partie des diplômés vers les carrières de professeurs d'enseignement secondaire afin de satisfaire les besoins ci-dessus. Pour remédier aux difficultés temporaires, en attendant la disponibilité de personnel Rwandais qualifié, le Gouvernement fera appel aux assistances techniques étrangères".

AMMATION (Situation: 31-12-79)
CIELS CONNUS

ion (Années et Trimestres)				Sommes programmées 1) en 10^6 FRW			
982	1983	1984	1985	77-79	77-81	81-85	TOTAL
				800	800	–	800
				600	600	–	600
				8	8	–	8
				117	117	–	117
				105	105	–	105
				443	443	–	443
				15	15	–	15
				2.088	2.088	–	2.088
				59	59	–	59
				953	953	–	953
				504	1.008	–	1.008
				70	220	–	220
				–	1.000	2.000	3.000
				1.527	3.181	2.000	5.181
				1.100	3.300	4.200	7.500
				1.100	3.300	4.200	7.500
				4.774	8.628	6.200	14.828

REFORME DE L'ENSEIGNEMENT - PR
D'APRES LES TEXTES O

Source	Description des activités	Périodes prévues pour leur réali				
		1977	1978	1979	1980	1981
II Plan de Développement (1977-1981)	Construction + Equip. 150 ateliers					
	Imprimerie Scolaire					
	Bureau Paedagogique Primaire					
	Centre de Production					
	Radio Scolaire					
	Programmation Radiophonique					
	Form.-Recyclage enseign. Postpr.					
	Constr. Ecole Normale Rurale					
	Constr. IPN à Ruhengeri					
	Techniques de développement IPN					
	Total activités Réforme Enseign. prévues au II Plan (1977-1981)					
	Planification et Renovation Ens.					
Mesures Générales	Construction 928 Ateliers					
	Constr. 1200 classes 7e + 8e					
	Recyclage 1400 Enseignants					
	Recyclage rapide 1000 Ens.					
	Constr. Ateliers dans 20 Ecol. Norm					
	Constr. + Equip. 1300 ERAI					
	Total activités Réforme Enseign. prévues dans "Mesures Générales.."					
Constr. + Equip..	Extension Ecoles Secondaires à 500 Etudiants (en moyenne)					
	Total activités Réforme Enseign. prévues dans "Constr. et Equip.."					
	TOTAL ACT. REFORME ENSEIGN.					

1/ Explicitement ou implicitement

CHAPITRE 2

STRUCTURE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SON ÉVOLUTION TRIENNALE 1977-78-79

CHAPITRE 2

STRUCTURE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SON ÉVOLUTION TRIENNALE 1977-78-79

TABLE DES MATIERES

		Page
1.	Evolution des effectifs de l'enseignement primaire	
1.1	Aperçu général	1
1.2	Par préfecture et année scolaire	2
1.2.1	Entrée 1977/78	2
1.2.2	Entrée 1978/79	2
1.2.3	Les années 1977/78 et 1978/79	3
1.2.4	L'année scolaire 1979/80	4
1.3	La triennalité 1976/77 - 1979/80	6
1.3.1	Evolution des effectifs totaux pendant la triennalité 1977-1979	6
1.3.2	Les effectifs en première classe primaire	7
1.3.3	Conclusions	8
2.	Disponibilités de classes et de maîtres (1976/77 - 79/80)	9
2.1	Généralités	9
2.2	Nombre de classes ouvertes	9
2.3	Ratio élèves-classe	10
2.4	Le nombre de maîtres	11
2.5	Ratio élèves-maîtres	12
2.6	Conclusions	13
3.	Evolution du niveau de qualification des instituteurs	14
3.1	Généralités	14
3.2	Situation de départ (1976/77)	15
3.2.1	Au niveau national	15
3.2.2	Distribution dans les préfectures	15
3.2.3	Synthèse	17
3.3	Evolution de 76/77 à 79/80	18
3.3.1	Les D6-7	18
3.3.2	Les D4-5	18
3.3.3	Les EME-EAP	19
3.3.4	Les ES 4, 5 et 6	19

Page

3.3.5 19

3.4 L'incidence de la réforme de l'enseignement 20
3.4.1 Aperçu général 20
3.4.2 Par préfecture 22

* * * *

STRUCTURE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE DANS LA PREMIERE TRIENNALITE (1976/77 à 1979/80) DU IIème PLAN DE DEVELOPPEMENT.

1. Evolution des effectifs de l'enseignement primaire

1.1 Aperçu général

Le IIème Plan de Développement fait la constatation que depuis un certain nombre d'années, les effectifs de l'enseignement primaire stagnaient autour d'un total de 400.000 élèves. Vu l'accroissement naturel de la population, ce fait équivalait la constatation implicite que le taux de scolarisation était en train de baisser. Depuis le lancement du IIème Plan, on ne peut certainement plus parler d'une stagnation de la population scolaire. En effet, si au niveau national, il y avait 434.150 élèves en enseignement primaire en 1976/77, trois ans plus tard, à la rentrée de l'année scolaire 1979/80 il y en avait 601.414, donc 38,5 % en plus. Le taux d'augmentation n'a fait que croître. En effet, entre 1976/77 et 1977/78, le taux d'augmentation était de 6,7 ; l'année suivante 11,2 et dans la deuxième année de la période, elle était de 18,1 %. Le taux d'accroissement dans la dernière année était le plus important dans la préfecture de Kigali (23,5 %) et le plus faible dans la préfecture de Gikongoro (11,1 %).

Cette performance, à première vue très encourageante, mérite cependant une étude plus détaillée puisqu'il s'avère qu'en même temps, le nombre des effectifs en première classe primaire a diminué entre 1978/79 et 1979/80 au niveau national (-1,8 %) et dans 6 préfectures du pays, qu'il a stagné dans deux (Butare et Byumba) et augmenté seulement à Kibungo (+ 7,1 %) et Kigali (+ 5,6 %). La diminution la plus forte fut à Cyangugu (- 14,8 %).

En effet, l'augmentation du nombre des effectifs en enseignement primaire, dans l'année scolaire 1979/80, qui marque le début de la réforme de l'enseignement, est dû, presque exclusivement à l'addition de la 7ème classe et la promotion automatique.

Tableau 1

Evolution des effectifs de l'enseignement primaire de 1976/77 à 1979/80 par préfecture

Préfecture	Distribution des effectifs dans l'ens. class.	1976/77 Nombre	Δ%	1977/78 Nombre	Δ%	1978/79 Nombre	Δ%	1979/80 Nombre	Δ%	Δ 76-79 Nombre	Δ%
BUTARE	Eff. 1 à 6	52.965	—	55.091	+4,0	61.807	+12,3	65.343	+5,6	12.378	+23,4
	Eff. 7e	—	—	—	—	—	—	6.720	—	6.720	—
	Eff 1 à 7	52.965	—	55.091	+4,0	61.867	+12,3	72.063	+16,4	19.098	+36,1
	Eff 1e classe	15.657	—	15.052	-3,9	16.391	+8,9	16.505	+0,7	848	+5,4
BYUMBA	Eff. 1 à 6	45.259	—	49.508	+9,4	55.053	+12,4	57.911	+7,7	14.652	+32,4
	Eff 7e	—	—	—	—	—	—	4.872	—	4.872	—
	Eff. 1 à 7	45.259	—	49.508	+9,4	55.653	+12,4	64.783	+16,4	19.524	+43,1
	Eff. 1e classe	13.849	—	14.570	+5,2	15.415	+5,8	15.445	+0,2	1.596	+11,5
CYANGUGU	Eff. 1 à 6	30.019	—	31.283	+4,2	34.521	+10,3	37.279	+8,0	7.260	+24,2
	Eff 7e	—	—	—	—	—	—	2.835	—	2.835	—
	Eff 1 à 7	30.019	—	31.283	+4,2	34.521	+10,3	40.114	+16,2	10.095	+33,6
	Eff 1e classe	8.036	—	9.301	+16,5	10.248	+9,5	8.731	-14,8	695	+8,6
GIKONGORO	Eff. 1 à 6	33.314	—	37.013	+11,1	40.381	+9,1	41.414	+2,6	8.100	+24,3
	Eff 7e	—	—	—	—	—	—	3.478	—	3.478	—
	Eff 1 à 7	33.314	—	37.013	+11,1	40.381	+9,1	44.892	+11,2	11.578	+34,8
	Eff 1e classe	11.327	—	12.343	+9,0	12.355	+0,1	11.218	-9,2	-109	-1,0
GISENYI	Eff 1 à 6	38.051	—	40.836	+7,3	45.940	+12,5	49.847	+8,6	11.846	+31,1
	Eff 7e	—	—	—	—	—	—	4.601	—	4.601	—
	Eff. 1 à 7	38.051	—	40.836	+7,3	45.940	+12,5	54.498	+18,6	16.447	+43,2
	Eff. 1e classe	11.238	—	12.503	+11,2	13.553	+8,4	13.119	-3,2	1.881	+16,7
GITARAMA	Eff 1 à 6	65.906	—	68.119	+3,4	72.955	+7,1	78.898	+8,1	12.992	+19,7
	Eff 7e	—	—	—	—	—	—	6.179	—	6.179	—
	Eff 1 à 7	65.906	—	68.119	+3,4	72.955	+7,1	85.077	+16,6	19.171	+29,1
	Eff 1e classe	19.414	—	19.581	+0,9	20.149	+2,9	19.423	-3,6	9	0
KIBUNGO	Eff. 1 à 6	33.369	—	35.830	+7,4	40.595	+13,3	44.585	+9,8	11.216	+33,6
	Eff 7e	—	—	—	—	—	—	3.239	—	3.239	—
	Eff. 1 à 7	33.369	—	35.830	+7,4	40.595	+13,3	47.824	+17,8	14.455	+43,3
	Eff 1e classe	11.018	—	10.756	-2,4	10.885	+1,2	11.657	+7,1	639	+5,8
KIBUYE	Eff 1 à 6	31.750	—	35.229	+10,9	40.696	+15,5	46.202	+13,5	14.452	+45,5
	Eff 7e	—	—	—	—	—	—	3.082	—	3.082	—
	Eff 1 à 7	31.750	—	35.229	+10,9	40.696	+15,5	49.284	+21,1	17.534	+55,2
	Eff. 1e classe	10.369	—	11.627	+12,1	12.542	+8,3	12.075	-4,1	1.706	+16,4
KIGALI	Eff 1 à 6	58.885	—	64.139	+8,9	71.617	+11,7	80.687	+12,7	21.802	+37,0
	Eff 7e	—	—	—	—	—	—	7.760	—	7.760	—
	Eff 1 à 7	58.885	—	64.139	+8,9	71.617	+4,7	88.447	+23,5	29.562	+50,2
	Eff 1e classe	18.067	—	19.365	+7,2	20.662	+6,7	21.819	+5,6	3.752	+20,8
RUHENGERI	Eff 1 à 6	44.632	—	46.394	+3,9	52.413	+13,0	57.208	+9,1	12.576	+28,2
	Eff 7e	—	—	—	—	—	—	5.117	—	5.117	—
	Eff 1 à 7	44.632	—	46.394	+3,9	52.413	+13,0	62.425	+19,1	17.793	+39,9
	Eff 1e classe	13.463	—	13.888	+3,2	16.665	+20,0	16.148	-3,1	2.684	+19,4
RWANDA	Eff 1 à 6	434.150	—	468.442	+6,7	515.347	+11,2	553.254	+7,4	119.104	+27,4
	Eff 7e	—	—	—	—	—	—	48.160	—	48.160	—
	Eff 1 à 7	434.150	—	468.442	+6,7	515.347	+11,2	601.414	+16,7	167.264	+38,5
	Eff. 1e classe	132.338	—	139.046	+5,1	149.057	+7,2	146.373	-1,8	14.035	+10,6

1.2 Par préfecture et année scolaire

1.2.1 Entrée 1977/78

1.2.1.1 Evolution des effectifs totaux

Pour la première rentrée scolaire (1977-78) de la première triennalité du Plan, les effectifs totaux de l'enseignement primaire ont augmenté dans toutes les préfectures. Les préfectures dont les augmentations d'effectifs totaux étaient les plus importantes étaient Gikongoro (+ 11,1 %) et Kibuye (+ 10,9%). Les augmentations les plus faibles se retrouvent à Gitarama (+ 3,4 %) et à Ruhengeri (+ 3,9 %), la moyenne nationale étant + 6,7 %.

1.2.1.2 Les effectifs en première classe primaire

En général, l'augmentation des effectifs des premières classes primaires a été plus faible que celle des effectifs totaux. Dans deux cas, on observe même une croissance négative des effectifs du primaire, notamment à Butare (- 3,9 %) et à Kibungo (- 2,4 %). L'augmentation des effectifs des premières classes au niveau national était de + 5,1 % (contre 6,7 % des effectifs totaux). Deux préfectures font exception à cette tendance : Gisenyi, qui connaissait une augmentation des effectifs totaux de 7,3 %, montre une croissance des effectifs des premières classes de + 11,2 %. Kibuye a fait augmenter ses effectifs en première classe de 12,1 % contre une croissance des effectifs totaux de 10,9 %.

L'évolution des effectifs en première classe primaire a été virtuellement stagnante (+ 0,9 %) à Gitarama, la préfecture où les effectifs totaux ont connu l'augmentation la plus faible du pays (+ 3,4 %).

1.2.2 L'entrée 1978/79

1.2.2.1 Evolution des effectifs totaux

La tendance croissante des effectifs totaux en enseignement primaire continue pour la deuxième rentrée scolaire (1978/79) de la première triennalité du Plan. Elle s'est même considérablement renforcée. Toutes les préfectures (sauf Gikongo-

ro) montrent des taux de croissance considérablement supérieurs à l'année précédente. Les taux de croissance les plus importants se retrouvent à Kibuye (+ 15,5 %) et à Kibungo (+ 13,3 %). Le taux national a été de 11,2 %. Même la préfecture avec le taux de croissance le plus faible, Gitarama (de même que l'année précédente), arrivait tout de même à + 7,1 %.

1.2.2.2 Les effectifs en première classe primaire

On observe le même phénomène que l'année précédente. Les taux d'accroissement des effectifs en première classe sont plus faibles que ceux des effectifs totaux. Ruhengeri fait exception à cette règle et montre une augmentation spectaculaire de + 20 % de ses effectifs en première, contre 13 % d'augmentation des effectifs totaux.

Au niveau national, le taux de croissance des effectifs en première était plus important que l'année précédente: + 7,2 contre + 5,1 %. Ce phénomène n'est pas général dans toutes les préfectures. A Cyangugu (+ 9,5 contre 16,5), Gikongoro (0,1 contre 9,0), Gisenyi (8,4 contre 11,2), Kibuye (8,3 contre 12,1) et à Kigali (6,7 contre 7,2 %), le taux de croissance était inférieur à l'année précédente. Les préfectures dont les taux ont augmenté par rapport à l'année précédente, ceux-ci avaient été négatifs auparavant : Butare (de - 3,9 à 8,9) et Kibungo (de - 2,4 à + 1,2) ou stagnant comme à Gitarama (de 0,9 à 2,9). A Byumba, le taux a augmenté mais de très peu (de 5,2 à 5,8), la deuxième restant en tout cas en dessous de la moyenne nationale.

Les taux de croissance des effectifs en première classe les plus faibles se retrouvent à Gikongoro (+ 0,1 %), à Kibungo (+ 1,2 %) et à Gitarama (+ 2,9 %). Les taux les plus élevés à Ruhengeri (+ 20 %) et à Cyangugu (+ 9,5 %).

1.2.3 Les années 1977/78 et 1978/79

1.2.3.1 L'évolution des effectifs totaux

Pendant les deux premières années de la première triennalité du IIème Plan de Développement, les effectifs totaux de l'enseignement primaire ont augmenté au niveau national à une moyenne d'environ 9 % par an. La croissance de la deuxième année

était plus importante que celle de la première. La stagnation antérieure constatée dans le document du Plan a donc été débloquée au niveau national. La plupart des préfectures ont une performance biennale très près de la moyenne nationale. La performance la plus importante s'observe à Kibuye avec un taux annuel de près de 13 %, la plus basse à Gitarama avec un accroissement annuel de près de 5 %.

1.2.3.2 Les effectifs en première classe primaire

En règle générale, les effectifs en première classe primaire ont augmenté moins rapidement que les effectifs totaux. Au niveau national, la croissance équivaut à un taux annuel d'environ + 9 % pour les effectifs totaux et un taux annuel de + 6 % pour les effectifs de premières classes. Au niveau des préfectures, ce n'est que Gisenyi qui a une performance équilibrée (+ 9,9 et + 9,8 respectivement comme taux annuel d'augmentation des effectifs totaux et des effectifs en primaire). Les taux de croissance de Kigali sont analogues à ceux au niveau national. A Butare, Byumba, Gikongoro, Gitarama et Kibungo, le déséquilibre entre les taux de croissance des effectifs totaux et ceux des effectifs en première classe est plus grand qu'au niveau national. Le déséquilibre le plus important se trouve à Kibungo, où les effectifs totaux ont augmenté d'environ 10 % par an, tandis que les effectifs en première classe ont diminué de près de 1 % par an. Font exception Cyangugu et Ruhengeri où les effectifs des premières classes ont augmenté plus rapidement que les effectifs totaux. Les chiffres respectifs sont pour Cyangugu 13 et 7 % par an et pour Ruhengeri 12 et 7 % par an.

1.2.4 L'année scolaire 1979/80

La troisième et dernière année de la première triennalité du Plan est l'année de la réforme de l'enseignement primaire. Cette première année de la réforme se caractérise, en ce qui concerne le nombre des effectifs, par l'ajout d'une 7ème année d'éducation primaire et par la promotion automatique.

1.2.4.1 Evolution des effectifs totaux

Les effectifs totaux de l'enseignement primaire, y inclus des classes de 7ème, augmentent au niveau national de 16,7 %. Dans sept des dix préfectures, la croissance est du même ordre de grandeur. A Kigali (+23) et à Kibuye (+ 21), la croissance est notablement plus forte qu'au niveau national, tandis qu'à Gikongoro (+ 11 %), elle est appréciablement inférieure. Le pourcentage le plus bas correspond cependant à la croissance moyenne de l'année précédente (11,2 %).

1.2.4.2 Incidence des classes de septième

Les effectifs des septièmes classes représentent au niveau national 8 % des effectifs totaux en enseignement primaire. Les variations autour de cette incidence moyenne ne sont pas énormes. L'incidence la plus basse se trouve à Kibuye (6,2%), la plus haute à Butare (9,3 %).

Afin de pouvoir valablement comparer l'année de la réforme avec les deux premières années de la première triennalité du IIème Plan, on déduira les effectifs de 7ème des effectifs totaux et comparera dans la section suivante les effectifs des classes 1 à 6 de 1979/80 avec les totaux (1 à 6) des années précédentes.

1.2.4.3 Evolution des effectifs des classes 1 à 6

Au niveau national, les effectifs des six premières années primaires ont augmenté de 7,4 %. Dans toutes les préfectures, sauf 2 (Gikongoro + 2,6 % et Butare + 5,6 %), les taux de croissance se situaient au delà du chiffre national. Les deux préfectures avec les taux de croissance les plus importants étaient Kibuye (+ 13,5 %) et Kigali (12,7 %).
Le taux de croissance des effectifs 1 à 6 s'est maintenu au niveau de la moyenne des deux années précédentes. Dans cinq préfectures, le taux de croissance est légèrement supérieur à la moyenne annuelle des deux années précédentes : Cyangugu, Gitarama, Kigali, Kibuye et Ruhengeri. De ces cinq préfectures, le taux le plus faible (Cyangugu) est de 8 %, le plus fort (13,5 %) se retrouve à Kibuye.

Dans quatre des cinq préfectures restantes, la diminution du taux de croissance est relativement faible, la plus basse (Butare) étant encore 5,6 %. Ce n'est que dans la préfecture de Gikongoro où le taux de croissance a fortement baissé. Il est retombé à 2,6 %.

1.2.4.4 Les effectifs en première classe primaire

Dans les années précédentes à la réforme de l'enseignement, on a pu observer une tendance systématique selon laquelle les effectifs des premières classes primaires augmentaient moins rapidement que les effectifs globaux. Cette tendance se maintient dans l'année de la réforme de l'enseignement. Elle s'accentue même très fortement. Au niveau national, les effectifs en première classe ont même diminué par rapport à l'année précédente. A Kibungo et à Kigali, ils ont augmenté de 7,1 et de 5,6% respectivement, taux d'ailleurs très inférieurs à ceux de l'accroissement des effectifs totaux (1 à 6). A Butare et Byumba, les effectifs des premières classes sont restés approximativement les mêmes (+ 0,7 et 0,2 respectivement). Dans toutes les autres préfectures, ils ont diminué par rapport à l'année précédente. D'entre elles, les diminutions les moins fortes se trouvent à Gisenyi (- 3,2 %) et à Ruhengeri (- 3,1 %). La diminution la plus forte se trouve à Cyangugu (- 14,8 %) et à Gikongoro (-9,2%).

1.3 La triennalité 1976/77 - 1979/80

1.3.1 Evolution des effectifs totaux pendant la triennalité 1977-1979

La stagnation des effectifs en enseignement primaire de laquelle se plaignait à juste titre le document du IIème Plan de Développement a pu être débloquée. Dans les trois ans de la première triennalité du Plan, les effectifs des élèves en enseignement primaire ont augmenté de 434.150 à 601.414, soit une augmentation de 38,5 %. L'augmentation la plus importante s'est produite à Kibuye (+ 55,2 %), la moins importante à Gitarama (+ 29,1 %).

1.3.1.1 Incidence de la réforme de l'enseignement

En ce qui concerne l'évolution des effectifs totaux, la réforme est intervenue par le biais de la création d'une septième classe primaire, où, en principe, devait passer la totalité des élèves de sixième de l'année précédente. Cette création a été responsable d'une augmentation des effectifs totaux d'environ 8 %. Ce pourcentage est à peu près stable dans toutes les préfectures, l'incidence la plus forte se trouvant à Butare (9,3 %), la moins forte à Kibuye (+ 6,2 %).

1.3.1.2 Evolution des effectifs de classes 1 à 6

En décomptant les septièmes classes, l'augmentation moyenne des élèves se trouvant dans les classes 1 à 6 de l'enseignement primaire a augmenté pendant la triennalité, d'une moyenne de 8,4 % par an. La préfecture où l'augmentation a été la moins forte a été Gitarama où on observe tout de même une augmentation annuelle moyenne de 6,2 %. C'est à Kigali où les effectifs des classes 1 à 6 ont augmenté le plus rapidement, à savoir de 11,1 % par an en moyenne.

En première année (1977/78) de la triennalité, l'augmentation a été relativement modérée ; en deuxième année, elle a été très forte. La troisième année a vu une diminution de la croissance par rapport à la deuxième année, bien sûr dû à l'effort de devoir également intégrer les septièmes classes. Les taux de croissance de la dernière année dépassent cependant ceux de la première année, à l'exception de la préfecture de Gikongoro.

1.3.2 Les effectifs en première classe primaire

Tandis que les effectifs totaux comparables, c'est-à-dire ceux des premières 6 années s'accroissaient pendant la triennalité de 8,4 % annuel en moyenne, les effectifs des premières classes n'ont augmenté que de 3,4 % annuel en moyenne au niveau national. Dans une préfecture, cet effectif a même baissé en chiffres absolus, à savoir à Gikongoro, et à Gitarama il est retombé sur le niveau de 76/77. Le taux d'augmentation le plus haut s'observe à Kigali avec 6,5 % de croissance annuelle

moyenne, équivalent au taux le plus bas observé pour les effectifs totaux (Gitarama).

1.3.3 Conclusion

Un très important effort a été fourni par le Gouvernement et la population du Rwanda pour rompre le cercle vicieux de la stagnation des effectifs en enseignement primaire autour de 400.000 unités. Les classes 1ère à 6ème comptaient à la rentrée scolaire 1979/80 : 553.254 élèves.
Dans cette même année scolaire, démarrait la réforme de l'enseignement, laquelle, numériquement parlant ajoutait une 7ème classe à l'enseignement primaire. Dans cette 7ème classe se trouvaient 48.160 élèves au début de l'année scolaire.
Ceci porte le total d'élèves en enseignement primaire à 601.414, donc 167.264 élèves en plus que la veille de la promulgation du IIème Plan. Pour tous ces élèves, il a fallu construire des classes, procurer du matériel scolaire et former des instituteurs.

En dehors de l'addition de la 7ème classe, l'augmentation des effectifs s'est surtout produite dans les classes 2 à 6, ce qui pourrait être dû à un meilleur suivi des élèves diminuant les désertions. Partout sans exception, le nombre d'élèves en primaire a augmenté par rapport à la population totale. Tandis qu'en 1976 à la veille du IIème Plan, le taux était encore au niveau national de 971 élèves sur 10.000 habitants, à la fin du premier triennat, il a augmenté de 1.202 sur 10.000 habitants. Dans toutes les préfectures, le taux est au delà de 1000 élèves par 10.000 habitants. Les taux les plus importants se retrouvent à Kibuye et à Gitarama, avec des taux quelque peu au delà de 1.350. Les taux les plus bas se retrouvent à Ruhengeri, Byumba, Kigali et Butare aved 1160, 1170, 1172 et 1172 élèves en enseignement primaire sur 10.000 habitants.

Inquiétant , à première vue, apparait le fait de la relative stagnation des effectifs dans les premières classes. Le recensement de la population n'est pas arrivé jusqu'ici, à fournir les pyramides des âges, raison pour laquelle il n'est pas possible d'évaluer dans quelle mesure cette relative stagnation des effectifs de la première classe primaire a un impact sur le taux de scolarisation des enfants de 7 ans.

2. Disponibilités de classes et de maîtres (1976/77 - 1979/80)

2.1 Généralités

Dans les trois premières années d'enseignement primaire, le système scolaire au Rwanda fonctionne systématiquement à "double vacation". En d'autres termes, un même instituteur enseigne le matin un certain groupe d'élèves, l'après midi un autre ; les deux groupes suivent le même programme scolaire occupant consécutivement la même salle de classe.

Les statistiques scolaires font en conséquence, une distinction entre "classes ouvertes" et salles de classes disponibles. La classe ouverte, ou classe tout court, indique ainsi le groupe d'élèves suivant ensemble et en même temps un certain programme scolaire. Le Ministère de l'Education fait tout son possible pour faire correspondre le nombre d'instituteurs au nombre de salles de classes disponibles.
En règle générale et à quelques exceptions près, il y arrive. Statistiquement parlant, on peut donc faire équivaloir le nombre de maîtres au nombre de salles de classe disponibles.

En vue de ce système adopté, on ne peut donc pas s'étonner de voir le nombre de classes ouvertes dépasser de jusqu'à 50 % le nombre de maîtres et donc de salles de classe disponibles. En vue de l'ambiguité relative du concept classe, on observera par la suite des ratios différents élèves-classes et élèves-maîtres.

2.2 Nombre de classes ouvertes

Il est le cas de répéter que, vue la structure spécifique de l'enseignement primaire au Rwanda, avec la double vacation dans les trois premières classes primaires, l'augmentation du nombre de maîtres peut correspondre respectivement à l'ouverture de deux ou d'une classe s'agissant des trois premières ou des trois dernières classes de l'enseignement primaire (à partir de 79/80 - 4 dernières classes).

Au niveau national, le nombre de classes ouvertes à la rentrée scolaire a augmenté de 11.963 à 14.265 entre 1976/77 et 1979/80, ce qui équivaut à une augmentation de

19 %. C'est Kibungo qui bat tous les records avec une augmentation de 29 % de classes ouvertes pendant la première triennalité du Plan. Butare vient à la fin avec une augmentation de seulement 9 % précédé immédiatement par Gitarama et Ruhengeri, avec 11 et 12 % respectivement.

Tous ces chiffres sont de loin inférieurs à l'augmentation du nombre des effectifs (voir sous chapitre antérieur), ce qui suggère d'emblée une augmentation d'effectifs par classe. Ce ratio sera analysé plus en détails dans le sous-chapitre suivant.

2.3 Ratio élèves-classe

Les "classes" de ce sous-chapitre ne correspondent pas au nombre de salles de classe sinon au nombre de classes ouvertes comme dans le point 2.2 antérieur.

En 1976/77, la relation élèves par classe fluctuait typiquement autour de 36, avec la moyenne la plus basse à Cyangugu (34) et la plus haute à Kibungo et Byumba (39). Dans la période considérée (de 76/77 à 79/80), cette relation a détériorié considérablement. En effet, au niveau national, le nombre d'élèves par classe a augmenté de 19 % pour arriver à une occupation élève-classe typique de 43 (contre 36 en 1976/77). Cette augmentation a été très systématique. A l'exception de Gikongoro et de Cyangugu, qui ont des classes primaires d'une moyenne de 39 et de 40 élèves, on trouve dans toutes les préfectures en 1979/80 des classes d'une moyenne de 42, 43 et 44 élèves contre 34, 35 et 36 à la veille de la promulgation du IIème Plan.

L'influence des 7ème classes est minime dans ces relations. En comptant l'occupation moyenne des classes primaires, en incluant ou en excluant les 7ème classes, les proportions restent à peu près les mêmes.

La tendance a été très systématique et ne peut s'expliquer qu'en fonction de l'augmentation relativement brusque

des effectifs acceptés en enseignement primaire. En vue du fait que cette augmentation des effectifs ne diminuera pas dans le futur prochain, on peut prévoir que cette tendance (d'augmentation du nombre d'élèves par classe) continuera avec le même rythme et qu'en trois ans, elle atteindra une moyenne typique de 50 élèves par classes ouverte.

2.4 Le nombre de maîtres

Le nombre de maîtres d'enseignement primaire a augmenté de 8.161 en 76/77 à 10.012 en 1979/80, soit un accroissement de 22 % (contre un accroissement de 38,5 % des effectifs totaux). Les variations dans les différentes préfectures ont été assez importantes. Le nombre de maîtres s'est accru le plus fortement à Byumba où il a évolué de 784 à 1035, soit une augmentation de 32 %. En bas de l'échelle se trouve Butare avec une augmentation de seulement 9 % dans la période de la triennalité. On observe des taux d'augmentation de 31,30 % et de 29 % à Kibungo, Kibuye et Kigali respectivement et de 16,16 et 18 à Ruhengeri, Cyangugu et Gitarama.Seuls;Gikongoro et Gisenyi se trouvent près de la moyenne nationale avec 22 et 25 % d' d'augmentation respectivement.

Il existe une très nette corrélation entre les taux d'augmentation du nombre de maîtres et de ceux des classes ouvertes. Dans tous les cas, l'augmentation du nombre de maîtres a été égale ou supérieure à l'augmentation du nombre de classes ouvertes tout en restant, préfecture par préfecture, dans le même ordre de grandeur.

Ces relations impliquent que, grosso modo, le mélange de maîtres faisant double vacation et simple vacation respectivement est resté partout pratiquement le même, avec une légère tendance en faveur du nombre de maîtres faisant simple vacation, ce qui s'explique d'ailleurs par l'ajout de la 7ème classe en 1979/80 qui est de simple vacation.

2.5 Ratio élèves-maîtres

Les ratios élèves-maîtres ne tiennent pas compte du nombre réel d'élèves que chaque maître a dans sa classe au même moment. Le ratio élève-maître en est une qui est plus abstraite et indique le nombre d'élèves dont un maître est responsable en comptant ensembles les maîtres faisant double vacation et ceux qui font vacation simple. Il est à rappeler que c'est surtout les maîtres les moins formés qui sont responsables en général des "petites classes", c'est-à-dire les classes en double vacation.

En 1976/77, le ratio typique était de 53 élèves par maître, 58 à Byumba et 50 à Cyangugu étant les limites moyennes supérieures et inférieures. Ce ratio s'est détérioré considérablement pendant le triennat en considération.

Le ratio typique a évolué de 53 élèves par maître en 1976/77 à 63 en 1979/80. Les variations autour de cette moyenne ne sont pas très importantes. Les taux les plus bas (60) se trouvent à Gikongoro et Cyangugu, le plus haut (66) à Kibungo. Ces chiffres concernent les classes 1 à 6 pour rendre comparables les données de l'année de la réforme 79/80 avec les années antérieures. En ajoutant les effectifs des 7èmes, on voit que les ratios ont évolué dans le même sens mais un peu moins fortement, ce qui s'explique par le fait que : en premier lieu, les classes de 7ème sont de vacation simple et en plus d'effectifs relativement réduits. Dans le futur cependant, à cause de la promotion automatique toutes les classes auront tendance à avoir approximativement le même nombre d'effectifs.

L'analyse des données montre que, du moins pendant la triennalité du Plan, les classes à double vacation ont eu une proportion d'élèves additionnels au moins aussi importante que les classes à vacation simple. Cette constatation cependant paraît être en contradiction avec l'augmentation relativement réduite des effectifs des premières classes. Etait-ce peut-être surtout les classes à double vacation qui généraient les abandons les plus importants ?

2.6 Conclusions

L'augmentation importante d'effectifs totaux en enseignement primaire, analysé en détails dans le premier chapitre, n'a pas été suivi d'une augmentation correspondante de classes ouvertes et de classes construites (= nombre de maîtres).

La conséquence a été que le nombre d'élèves se trouvant en même temps dans une classe a augmenté de près de 20 % au niveau national. En même temps, le nombre d'élèves pour lesquels un maître est responsable en double vacation a augmenté de la même proportion.

Il n'y a aucune raison pour supposer que cette tendance s'interrompe ou s'invertie dans les années à venir. Il est donc à attendre que le nombre d'élèves se trouvant dans la même classe au même moment augmente à 50 dans les trois années à venir. Le nombre d'élèves pour lesquels un maître faisant double vacation risque de rester plus que le double. Etant donné que c'est justement ces classes là qui sont tenues par les instituteurs les moins instruits, cette farde pourrait risquer de devenir trop lourde, ce qui s'inscrirait au passif de la qualité de la formation de base. Cette baisse prévisible n'est plus sanctionnée par la possibilité d'un redoublement en vue du principe de la promotion automatique.

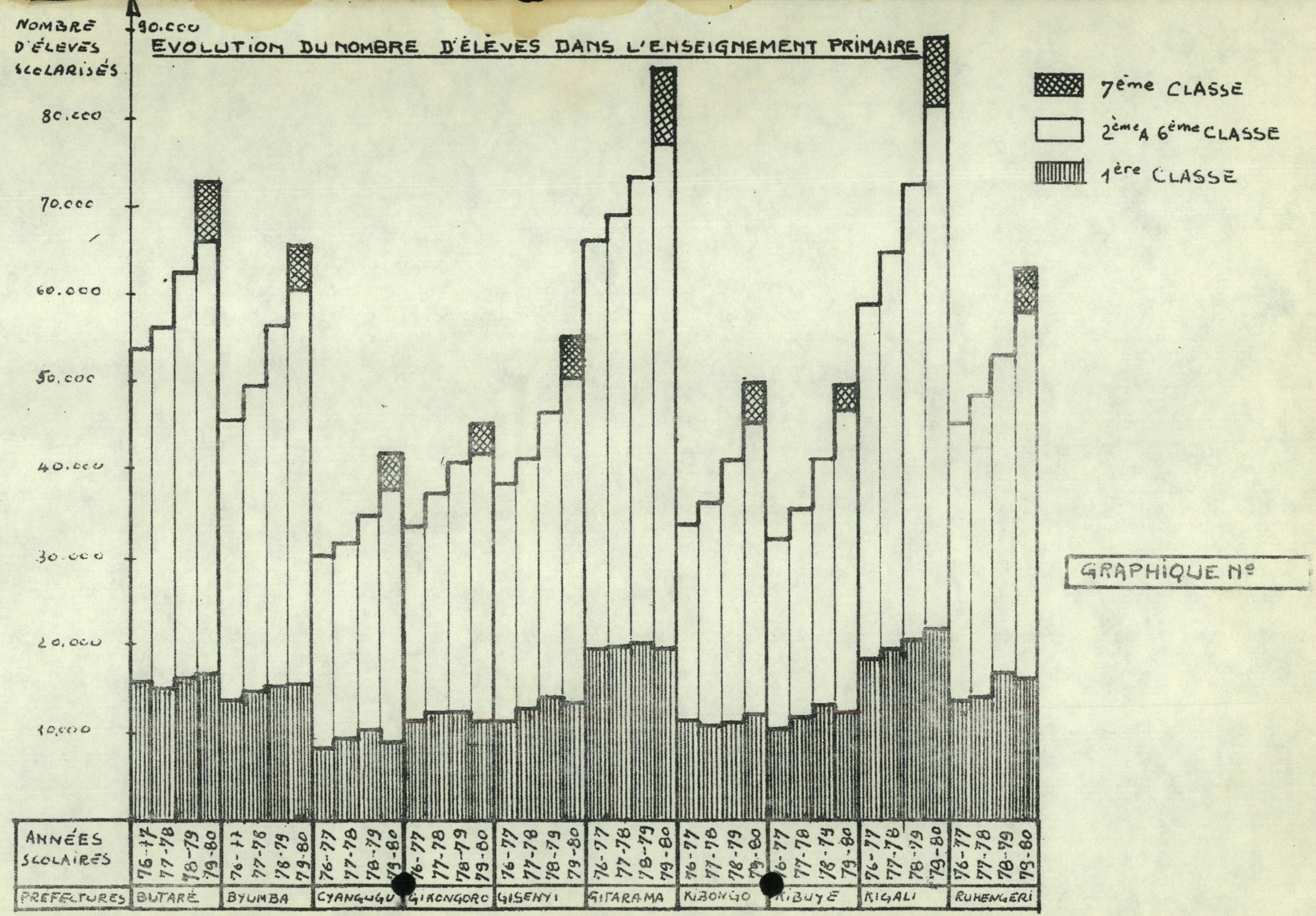

GRAPHIQUE Nº

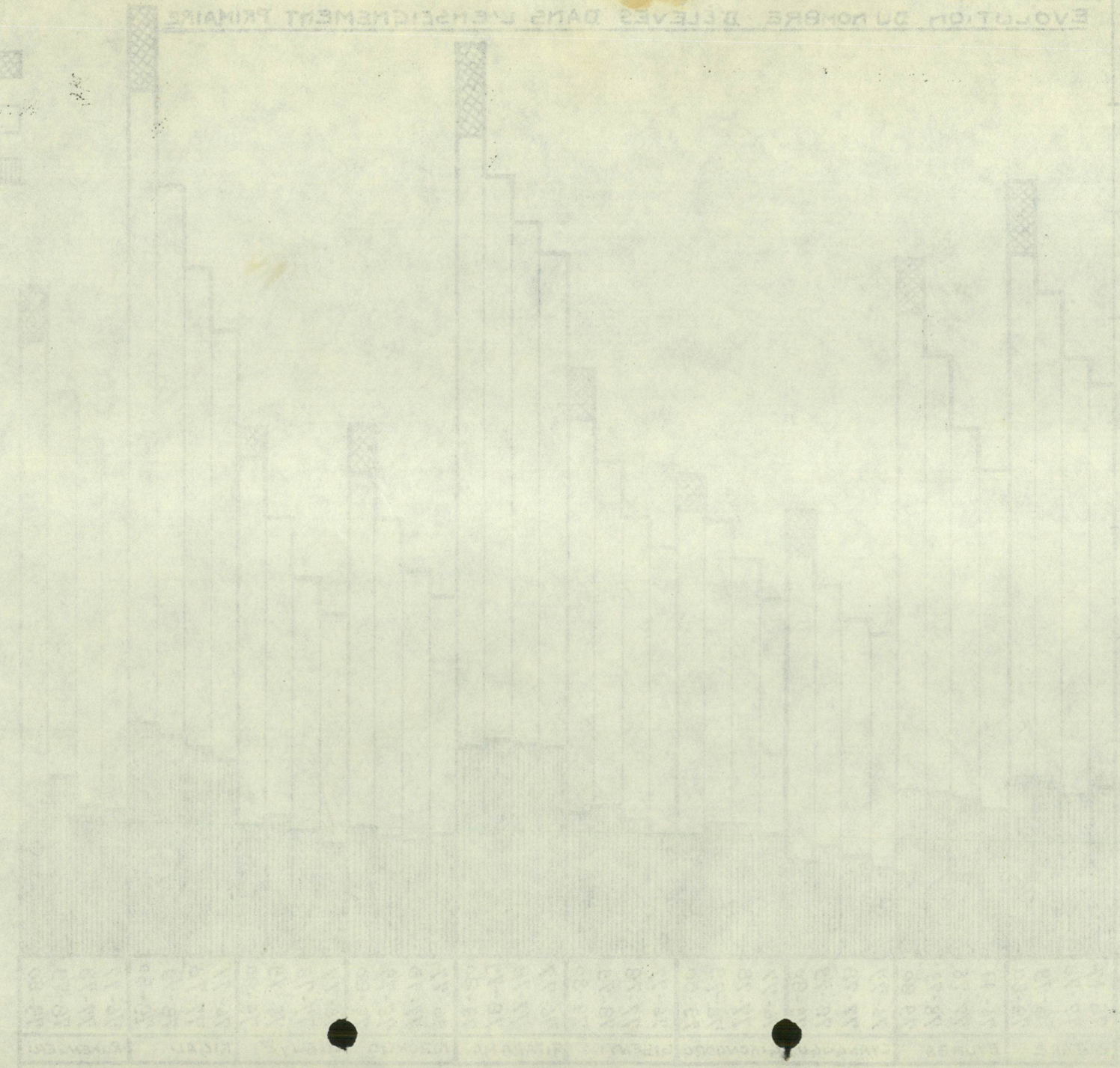

3. Evolution du niveau de qualification des instituteurs

3.1 Généralités

Dans l'enseignement primaire rwandais, on retrouve des instituteurs de formation assez diverse, formation qu'on pourrait classifier, d'entre plusieurs modalités de classifications imaginables, comme ce qui suit :

3.1.1 Les instituteurs ayant un diplôme professionnel du système de formation normale actuellement en vigueur. Ceci consiste en trois ans de formation secondaire générale et deux, respectivement 4 années de formation normale proprement dite.
Le cycle court (de deux ans) étant considéré suffisant pour les basses classes d'enseignement primaire, le cycle long est considéré nécessaire pour les classes terminales du primaire. Les diplômes des écoles techniques féminines sont considérés comme ayant la même valeur. (En abréviant, on dénominera cet ensemble d'instituteurs suivant l'usage du Ministère de l'Education : D4 - D5 et D6 - D7 pour les diplômés des cycles courts et longs respectivement.

3.1.2 Les instituteurs ayant un diplôme professionnel du système de formation normale en vigueur antérieurement. Ceux-là ont reçu une formation professionnelle proprement dite. Leur formation générale cependant, n'atteint pas celle du système en vigueur actuellement. D'après les dénominations existantes dans le temps (Ecoles de Moniteurs Auxiliaires et Ecole d'Apprentissage Pédagogique), le Ministère de l'Education Nationale les reconnait sous les sigles d'abréviation EMA - EAP.

3.1.3 Les instituteurs qui, n'ayant pas de diplôme de formation pédagogique, ont reçu une formation générale d'au moins quatre années de niveau secondaire. En d'autres termes, cet ensemble d'instituteurs dispose d'un bagage intellectuel semblable à celui des D4 - D5 et même parfois des D6 - D7 sans pourtant avoir reçu une formation professionnelle d'enseignant. On les connait comme les ES, 4, 5 ou 6 pour distinguer le nombre d'années d'enseignement secondaire qu'ils ont suivi.

3.1.4 Finalement, il y a les instituteurs n'ayant ni un diplôme de formation professionnelle, ni un niveau de formation générale équivalent à 4 ans d'enseignement secondaire. On regroupera ces instituteurs sous la dénomination commune des Non Diplômés (N.D.).

3.2 Situation de départ (1976/77)

3.2.1 Au niveau national

A la veille de la promulgation du IIème Plan de développement, le système scolaire primaire du Rwanda disposait de 8.161 instituteurs. De ce total, près de 28 % (2.260 unités) étaient des N.D. (Non Diplômés), 7 % (ou 591 unités) étaient des ES. Il y avait 1.533 instituteurs EMA - EAP, soit près de 19 % et 3.777 instituteurs diplômés correctement, soit 46 %. De cet ensemble, 42,5 % étaient munis d'un diplôme de cycle court et 3,5 % d'un diplôme de cycle long.

3.2.2 Distribution dans les préfectures

3.2.2.1 Les non diplômés

Au niveau national, les N.D. représentaient donc environ 28 % du corps d'instituteurs du pays. Leur distribution à travers le pays est assez inégale. A Kibuye et Gitarama, les N.D. représentent un pourcentage qui ressemble à l'ordre de grandeur de la moyenne nationale, à savoir 26 et 21 % respectivement. La valeur dominante dans 6 des dix préfectures fluctue autour de 35 %. Deux préfectures ont des valeurs relativement basses, à savoir Butare avec 14,5 % et Gikongoro avec 7%. C'est surtout ces deux valeurs extrêmes qui influencent dans un sens favorable la moyenne nationale.

3.2.2.2 Les ES4, 5 et 6

Un pourcentage relativement réduit, 7 % comme on a vu, des instituteurs appartient au sous-ensemble des ES. Dans les préfectures, la distribution de ce groupe d'instituteurs est relativement équilibrée. En effet, dans six préfectures, près de 7 % de tous les instituteurs sont des ES. A Kigali

et à Byumba, leur proportion est de 9,5 et de 11 %. A Cyangugu et Gikongoro par contre, ils ne représentent que 4,5 et 5 %.

3.2.2.3 Les EMA - EAP

L'ensemble des instituteurs ayant une formation EMA - EAP, en est un dont le nombre absolu ne peut plus varier beaucoup, étant donné que cette formation n'existe plus. Dans la totalité des instituteurs, leur nombre représentait environ 19 %. Ce même taux se retrouve à Butare et Gisenyi.
Dans les autres préfectures, on retrouve des taux variés, supérieurs et inférieurs à la moyenne, sans valeur dominante divergeante. Les extrêmes se retrouvent à Cyangugu avec 11 % et à Gikongoro avec 29 %.

3.2.2.4 Les D4 - 5

Les instituteurs tenant un diplôme d'enseignement pédagogique inféricur constituent un sous-ensemble qui, au niveau national, représente un groupe dominant (42,5 %) dans l'ensemble des instituteurs.

Dans deux préfectures, on trouve la même valeur que la moyenne nationale, notamment à Cyangugu et à Kibuye.
La valeur dominante, notamment dans cinq préfectures est, comme pour les non diplômés, 35 %. Les valeurs supérieures se retrouvent à Butare (55 %) et à Gikongoro (52 %).
Les Non Diplômés et les D5 représentent ensembles, dans toutes les préfectures, environ 70 % du total des instituteurs. Presque systématiquement, on peut affirmer : plus il y a des D5 dans une préfecture, moins il y a des Non Diplômés et vice versa.

3.2.2.5 Les D6 - 7

La proportion d'instituteurs les plus qualifiés, les D6 - 7, ne représentait, à la veille de la promulgation du IIème Plan, pas beaucoup plus que 3,5 % de l'ensemble des instituteurs, pour une population d'élèves en classe de 6ème qui représentait autour de 10 % des effectifs totaux, un pourcentage assez peu satisfaisant. La valeur dominante est de 3 %, dans

quatre préfectures. Les valeurs supérieures se trouvent à Cyangugu (9 %) et Gikongoro (7 %). La valeur inférieure se trouve à Kibungo avec 1,5 %. Il existait donc un écart de 1 à 6 entre la valeur supérieure et inférieure.

3.2.3 Synthèse

A la veille du lancement du IIème Plan de développement, annonçant entre autres une réforme de l'enseignement, un pourcentage relativement important (28 %) des instituteurs qui encadraient l'enseignement primaire au Rwanda ne possédait pas de diplôme de formation pédagogique et avait moins de 4 ans de formation secondaire. Ce pourcentage fausse cependant quelque peu la réalité étant donné que dans la plupart des préfectures, l'importance de ces instituteurs non diplômés atteint une moyenne de 35 %. Cette déformation est surtout due à l'influence de Butare et Gikongoro où l'importance des instituteurs non diplômés n'est que de 14,5 et 7 %.

En général, la distribution des instituteurs diplômés est assez inégale dans les différentes préfectures, allant d'un minimum de 55 % à Kibungo jusqu'au maximum de 88 % à Gikongoro. L'inégalité est la plus frappante chez les instituteurs les plus qualifiés (les D6-7) où l'écart entre leur importance relative est de 1 à 6, notamment entre Kibungo (1,5%) et Cyangugu (9 %), autour de la moyenne nationale de 3 %.

Il est intéressant d'observer qu'à Kigali, l'importance des non diplômés est plus marquée que la moyenne nationale et que c'est à Kigali où on retrouve le plus grand pourcentage relatif d'instituteurs n'ayant pas de diplôme de formation pédagogique mais de 4 ans et plus de formation secondaire.

Tableau 3,1

Evolution du niveau de qualification des instituteurs en enseignement primaire pendant la première triennie du IIe Plan. (Par préfecture)

chiffres absolues

Préfecture	Année	Niveaux de Qualification							TOTAL
		N.D	ES 4	ES 5	ES 6	EMA-EAP	D4-D5	D6-D7	
BUTARE	1976/77	151	33	11	29	197	573	44	1038
	1977/78	118	27	14	24	195	566	58	1002
	1978/79	85	25	8	17	192	626	73	1026
	1979/80	161	30	9	11	201	673	97	1182
BYUMBA	1976/77	294	33	19	23	115	272	28	784
	1977/78	324	35	16	21	104	282	50	832
	78/79	346	44	13	10	105	302	56	876
	79/80	457	40	7	13	112	338	68	1035
CYANGUGU	76/77	198	17	5	5	67	262	54	608
	77/78	172	25	1	7	70	243	58	576
	78/79	142	28	2	5	74	295	62	608
	79/80	210	28	5	7	74	312	68	704
GIKONGORO	76/77	46	15	9	8	186	339	44	647
	77/78	49	15	8	11	184	334	50	651
	78/79	56	14	7	6	176	370	55	684
	79/80	112	18	9	4	181	404	61	789
GISENYI	76/77	242	29	14	6	138	265	17	711
	77/78	250	28	9	7	158	239	19	710
	78/79	249	31	10	7	125	301	30	753
	79/80	337	34	18	10	125	322	41	887
GITARAMA	76/77	256	42	15	27	258	582	30	1210
	77/78	228	34	11	24	251	581	42	1181
	78/79	226	30	18	19	246	635	54	1230
	79/80	347	40	14	16	245	681	82	1425
KIBUNGO	76/77	276	31	4	6	94	220	9	580
	77/78	225	29	6	7	91	221	7	586
	78/79	234	32	5	8	87	247	14	627
	79/80	320	38	5	10	94	257	29	753
KIBUYE	76/77	158	25	10	0	143	262	19	617
	77/78	152	27	11	3	153	251	24	621
	78/79	184	29	11	4	140	289	28	685
	79/80	267	29	18	1	138	319	39	811
KIGALI	76/77	372	57	26	38	190	389	32	1104
	77/78	382	58	28	45	188	391	33	1125
	78/79	377	55	26	31	190	436	57	1172
	79/80	521	65	24	31	199	504	67	1421
RUHENGERI	76/77	327	31	11	12	145	319	22	862
	77/78	325	36	6	14	146	307	13	847
	78/79	273	31	8	15	142	351	27	847
	79/80	402	30	7	15	125	382	44	1005
RWANDA	76/77	2260	313	124	154	1533	3478	299	8161
	77/78	2225	314	110	163	1540	3425	354	8131
	78/79	2174	319	108	122	1477	3852	456	8508
	79/80	3134	352	116	118	1494	4192	596	10002

Source : MINEDUC, Statistiques annuelles 1976/77 ; 1977/78 ; 1978/79 ; 1979/80 (provisoires)

Tableau 3,2

Evolution du niveau de qualification des Instituteurs en enseignement primaire pendant le première triennie du II Plan

Par préfecture

En pourcentages

Préfecture	Année	Niveau de Qualification														Total	
		N.D.		FS4		FS5		ES6		EMA-EAP		D4-D5		D6-D7			
		% ↓	% →	% ↓	% →	% ↓	% →	% ↓	% →	% ↓	% →	% ↓	% →	% ↓	% →	% ↓	% →
BUTARE	76/77	6,68	14,54	10,5	3,20	8,87	1,06	18,83	2,79	12,85	18,98	16,47	55,20	14,72	4,29	12,72	100
	77/78	5,30	11,78	8,60	2,69	10,72	1,40	14,72	2,39	12,66	19,46	16,52	56,49	16,38	5,79	12,32	100
	78/79	3,91	8,28	7,84	2,44	7,41	0,78	15,93	1,66	13,00	18,71	16,25	61,01	16,01	7,11	12,06	100
	79/80	5,12	13,69	8,52	2,54	7,76	0,76	9,32	0,93	13,45	17,00	16,05	56,93	16,27	8,21	11,81	100
BYUMBA	76/77	13,00	37,50	10,54	3,21	15,33	3,42	14,93	2,93	7,50	14,67	7,82	34,69	9,36	3,57	9,61	100
	77/78	14,56	38,94	11,15	3,21	14,54	1,92	12,88	2,52	6,75	12,50	8,23	33,89	14,12	6,01	10,23	100
	78/79	15,91	39,50	13,80	5,52	12,04	1,48	8,20	1,14	7,11	11,49	7,84	34,47	12,28	6,39	10,30	100
	79/80	14,53	44,15	11,36	3,36	6,03	0,68	11,02	1,26	7,50	10,82	8,06	32,66	11,41	6,57	10,34	100
CYANGUGU	76/77	8,76	32,57	5,43	2,20	4,03	0,82	3,25	0,82	4,37	11,02	7,53	43,09	18,06	8,88	7,45	100
	77/78	7,73	29,86	7,96	4,31	0,91	0,17	4,29	1,21	4,54	12,15	7,09	42,19	16,38	10,07	7,08	100
	78/79	6,53	23,35	8,78	4,00	1,85	0,33	4,10	0,82	5,01	12,17	7,66	48,52	13,60	10,20	7,15	100
	79/80	6,68	29,83	7,95	3,96	4,31	0,71	5,93	0,99	4,95	14,31	7,44	44,32	11,41	9,66	7,03	100
GIKONGORO	76/77	2,03	7,11	4,79	2,32	7,26	1,39	5,19	1,24	12,13	28,75	9,75	52,40	14,72	6,80	7,93	100
	77/78	2,20	7,52	4,78	2,30	7,27	1,23	6,75	1,70	11,95	28,26	9,75	51,31	14,12	7,68	8,01	100
	78/79	2,58	8,19	4,39	2,05	6,48	0,88	4,92	0,88	11,92	25,73	9,60	54,09	12,06	8,04	8,04	100
	79/80	3,56	14,19	5,11	2,28	7,76	1,14	3,39	0,51	12,11	22,94	9,64	51,20	10,23	7,73	7,88	100
GISENYI	76/77	10,71	34,04	9,26	4,08	11,29	1,97	3,90	0,84	9,00	19,41	7,62	37,27	5,69	2,39	8,71	100
	77/78	11,24	35,21	8,92	3,94	8,18	1,27	4,29	0,99	10,26	22,25	6,98	33,66	5,37	2,68	8,73	100
	78/79	11,45	33,07	6,72	4,12	9,46	1,33	5,74	0,93	8,46	16,60	7,81	39,37	6,58	3,98	8,85	100
	79/80	10,72	37,59	9,66	3,83	15,50	2,03	8,41	1,13	8,37	14,09	7,68	36,30	6,88	4,62	8,86	100
GITARAMA	76/77	11,33	21,15	13,42	3,47	12,10	1,24	17,53	2,23	16,83	21,32	16,73	48,10	10,03	2,48	14,83	100
	77/78	10,25	19,30	10,83	2,88	10,00	0,93	14,72	2,03	16,30	21,25	16,96	49,20	11,86	3,56	14,52	100
	78/79	10,49	18,54	9,40	2,44	16,67	1,46	15,57	1,54	16,65	20,00	16,48	51,63	11,84	4,39	14,45	100
	79/80	11,04	24,35	11,36	2,81	12,07	0,98	13,56	1,12	16,40	17,19	16,24	47,80	13,76	5,75	14,23	100
KIBUNGO	76/77	9,56	37,24	9,90	5,34	3,23	0,69	3,90	1,03	6,13	16,21	6,32	37,93	3,01	1,55	7,11	100
	77/78	10,11	38,40	9,24	4,95	5,45	1,02	4,29	1,19	5,91	15,53	6,45	37,71	1,98	1,19	7,21	100
	78/79	10,76	37,32	10,03	5,10	4,63	0,80	6,58	1,28	5,89	13,88	6,41	34,39	3,07	2,23	7,40	100
	79/80	10,18	42,50	10,79	5,05	4,31	0,66	8,47	1,33	6,29	12,48	6,13	34,13	4,87	3,85	7,52	100
KIBUYE	76/77	6,99	25,61	7,99	4,05	8,06	1,62	0,0	0,0	9,33	23,18	7,53	42,46	6,35	3,08	7,56	100
	77/78	6,83	24,48	8,60	4,35	10,00	1,77	1,84	0,48	9,93	24,64	7,33	40,42	6,78	3,86	7,64	100
	78/79	8,46	26,86	9,09	4,23	10,18	1,61	3,28	0,58	9,48	20,44	7,50	42,19	6,14	4,09	8,05	100
	79/80	8,49	32,92	8,24	3,58	15,52	2,22	0,85	0,12	9,24	17,02	7,61	39,33	6,54	4,81	8,10	100
KIGALI	76/77	16,46	33,70	10,21	5,16	20,91	2,36	24,67	3,44	12,39	17,21	11,18	35,23	10,70	2,90	13,53	100
	77/78	17,17	33,96	10,47	5,16	25,4	2,49	27,61	4,0	12,21	16,71	11,42	34,76	9,32	2,93	13,83	100
	78/79	17,34	32,17	11,24	4,69	24,0	2,22	25,41	3,64	12,86	16,21	11,32	37,20	12,50	4,86	13,77	100
	79/80	16,89	37,37	12,46	4,57	20,9	1,69	26,27	2,18	13,32	14,00	12,02	35,47	11,24	4,71	14,19	100
RUHENGERI	76/77	14,47	37,93	9,90	3,60	10,0	1,28	7,79	1,39	9,42	16,82	9,03	36,43	7,36	2,55	10,56	100
	77/78	14,61	38,37	11,46	4,25	5,5	0,71	2,89	1,65	9,48	17,24	8,96	36,25	3,67	1,53	10,42	100
	78/79	12,56	32,23	9,72	3,66	7,41	0,94	12,29	1,77	9,61	16,76	9,11	41,44	5,92	3,19	9,95	100
	79/80	12,79	40,0	8,52	2,98	6,03	0,70	12,71	1,50	8,37	12,44	9,11	38,01	7,38	4,38	10,09	100
RWANDA	76/77	100	27,69	100	3,83	100	1,52	100	1,89	100	18,78	100	42,62	100	3,66	100	100
	77/78	100	27,36	100	3,86	100	1,35	100	2,00	100	18,94	100	42,12	100	4,35	100	100
	78/79	100	25,55	100	3,75	100	1,07	100	1,43	100	17,37	100	45,27	100	5,36	100	100
	79/80	100	31,40	100	3,52	100	1,16	100	1,18	100	14,92	100	41,87	100	5,95	100	100

3.3 Evolution de 76/77 à 79/80

De 1976 à 1979, le nombre d'instituteurs a augmenté de 8.161 à 10.012, soit une augmentation de près de 23 %.

Pour l'analyse de l'évolution du niveau de qualification des instituteurs en enseignement primaire pendant la première triennalité du IIème Plan (1977-1979), il pourrait être utile de se faire guider par le graphique à la fin de ce sous-chapitre.

3.3.1 Les D6-7

Au niveau national comme dans la plupart des préfectures, une augmentation assez systématique se fait remarquer dans la proportion d'instituteurs tenant le diplôme d'enseignement normal moyen. L'exception à cette tendance s'est produite à Cyangugu et Gikongoro, les deux préfectures les mieux munies à ce respect, où dans l'année de la réforme 79/80, la proportion est presque retombée au niveau de départ.
Au niveau national, la proportion a augmenté de 3,5 à 6%. Butare dépasse maintenant avec 8,2 % de quelques points Gikongoro (7,9 %). La préfecture la moins bien munie (Kibungo), avait, à la fin du triennat, une proportion d'instituteurs D6-7 supérieure à la moyenne nationale au début du triennat (3,85 % contre 3,65 %), venant elle-même de 1,55 %. Une nette tendance d'égalisation se fait donc remarquer dans la distribution des instituteurs de cette qualification. Leur nombre a augmenté de 299 à 596, soit une augmentation de près de 100 %, taux de croissance que le système de formation pédagogique ne risque pas de pouvoir maintenir dans le futur.

3.3.2 Les D4-5

Pour les instituteurs ayant un diplôme d'enseignement pédagogique inférieur, l'augmentation a été de 3.478 à 4.192, soit de 20,5 %. Leur distribution à travers les préfectures, déjà assez inégale au début de la période, n'a pas montré une tendance d'égalisation, au contraire !
Lorsque, dans la plupart des préfectures les taux de distribution sont restés les mêmes, dans la préfecture la mieux munie de ce

type d'instituteurs, à savoir Butare, leur proportion a augmenté de 55 à 57 %. Dans la préfecture la moins munie de ce type d'instituteurs, notamment Byumba, la proportion a diminué de 35 à 32 %.

3.3.3 Les EME - EAP

Comme on l'avait vu auparavant, le nombre absolu des auxiliaires et moniteurs pédagogiques de l'ancien système d'enseignement normal n'était pas sensible de s'accroître dans le temps, sauf éventuellement en les récupérant de chez d'autres employeurs. En effet, pendant la triennalité, leur nombre a diminué de 1.533 à 1.494, soit de 2,6 %. Vue l'augmentation du nombre total d'instituteurs, il est évident que leur proportion a diminué de 19 à 15 %. Leur distribution à travers les préfectures est restée sensiblement la même, le plus grand nombre absolu restant à Gitarama (environ 250 pendant toute la période), Butare, Gikongoro et Kigali (avec environ 200 pendant toute la période.

3.3.4 Les ES 4, 5 et 6

Il paraitrait que l'emploi comme instituteur ne soit pas très attractif pour ceux qui n'ont pas de diplôme, mais qui ont tout de même terminé 4 classes d'enseignement secondaire ou plus. Le nombre total de toutes les catégories ES prises ensembles a diminué pendant la période triennale, de 591 à 586, c'est-à-dire pratiquement une stagnation. A l'intérieur des ES cependant, il y a eu des mouvements. Les ES6 ont diminué de 23%, les ES 5 de 6,5% tandis que les ES4 ont augmenté de 12,5 %. Cette tendance a été assez systématique à travers toutes les préfectures. Leur proportion totale, qui était de 7 % en 76/77, a diminué à 6 % en 79/80.

3.3.5 Les Non Diplômés (N.D.)

Les instituteurs n'ayant pas de diplôme d'enseignement pédagogique et moins de 4 ans de formation secondaire ont augmenté de 2.260 en 1976 à 3.144 en 79/80, soit

une augmentation de 39 %. En conséquence, leur proportion dans l'ensemble d'instituteurs a augmenté de 27,7 à 31,4 %.

Dans huit des dix préfectures, la proportion de non diplômés a augmenté, dans trois d'entre elles même de 7 %, notamment Byumba, Gikongoro et Kibuye. Seulement dans deux (Butare et Cyangugu), elle a diminué légèrement (de -1 et de -2 % respectivement). Tandis que, en 76/77, la proportion dominante d'instituteurs était de 35 %, en 1979/80 elle est devenue 40 %, la moyenne nationale encore un peu flattante (de 31,4 %) étant atteinte par une proportion de N.D. relativement basse (14 %) à Butare et Gikongoro. La distribution inégale de qualifications d'enseignants en éducation primaire à travers les préfectures ne s'est pas améliorée pendant la période considérée. Le degré de qualification a détérioré pratiquement partout, sauf à Butare et Cyangugu.

3.4 L'incidence de la réforme de l'enseignement

3.4.1 Aperçu général

La période considéré (1977/78 à 1979/80) n'a pas été une triennalité quelconque. La réforme de l'enseignement annoncée dans le IIème Plan de développement, a débuté, en ce qui concerne l'enseignement primaire, avec l'année scolaire 1979/80, la dernière année de la triennalité.
Quantitativement, elle introduit l'addition d'une septième classe primaire (qui sera suivie en 80/81 par l'addition d'une huitième classe primaire) et la promotion automatique, c'est-à-dire l'élimination virtuelle du redoublement.

C'est ainsi que le nombre d'instituteurs qui avait augmenté entre 1976/77 et 1978/79 de 8.161 à 8.508, c'est-à-dire de près de 350, a fait un bond de plus de 1.500 unités dans dans la dernière année. Il parait donc instructif de considérer séparement l'évolution de la qualification des instituteurs pendant les deux premières années et celle de la dernière année. Le tableau synthétique qui suit présente cette évolution différenciée au niveau national.

Incidence de la réforme de l'enseignement primaire en 1979/80 sur l'évolution de la qualification des instituteurs (76/77 - 79/80)

Niveau de qualification	1976/77		1978/79		1979/80	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
N.D.	2260	28	2174	25,5	3144	31
ES4,5,6	591	7	549	6,5	586	6
EMA-EAP	1533	19	1477	17,5	1494	15
D4-5 D6-7	3777	46	4308	50,5	4788	48
dont D4-5	- 3478	-42,5	- 3852	-45	- 4192	-42
" D6-7	- 299	- 3,5	- 456	-5,5	596	- 6
TOTAL	8161	100	8508	100	10012	100

Source : tableau 3.1

Le tableau ci-dessus montre qu'avant la réforme de l'enseignement, les N.D. étaient en diminution, tant en chiffres absolus comme en importance relative, ainsi comme les ES et les EMA-EAP. Par contre, les D4-5 et les D6-7 augmentaient en nombre et en importance relative. La première année de la réforme de l'éducation, le nombre de D6-7 continue à augmenter suffisamment pour que cette catégorie d'instituteurs continue à augmenter proportionnellement.

Les D4-5, par contre, tout en augmentant en nombre absolu pendant la première année de la réforme (+ 340), diminue en valeur relative (de 45 à 42 %). Les EMA-EAP et les ES4, 5, 6 continuent à perdre de l'importance relative selon la tendance observée pendant les deux premières années.

En conséquence, les N.D., c'est-à-dire les instituteurs n'ayant pas de diplôme de formation pédagogique et moins de 4 ans de formation secondaire, qui pendant les deux premières années avaient diminué même en nombre absolu, augmentent brusquement de 970 unités (soit de près de 45 %). Leur poids relatif remonte de 25,5 à 31 %.

3.4.2 Par préfecture

Comme on l'a vu dans le point ci-dessus, l'incidence de la réforme de l'enseignement a surtout été la diminution de l'importance relative de maîtres formés et l'augmentation importante du nombre de maîtres qui doivent être considérés comme insuffisamment préparés pour enseigner en primaire selon les critères du Ministère de l'Education même. L'augmentation soudaine d'instituteurs insuffisamment préparés pendant la première année de la réforme de l'enseignement primaire, s'est produite dans toutes les préfectures du Rwanda. Dans 8 des 10 préfectures, l'augmentation a été d'environ 5,5 % (entre 4,5 et 6). Dans deux préfectures (Cyangugu et Ruhengeri), elle a même été de 7 et de 8 % respectivement.

Cette inversion, systématique, soudaine et importante de la tendance antérieure, correspond elle à un bref moment d'adaptation à une nouvelle situation créée, ou, est-ce qu'elle introduit une nouvelle tendance susceptible de diminuer pendant un certain temps (combien de temps ?), le niveau de qualification des instituteurs de l'enseignement primaire ?

Cette question sera reprise avec un certain détail dans un des chapitres suivants : " es besoins en instituteurs et en professeurs d'enseignement normal(moyen et supérieur) 1980-1985, créés par la réforme de l'enseignement primaire en 1979."

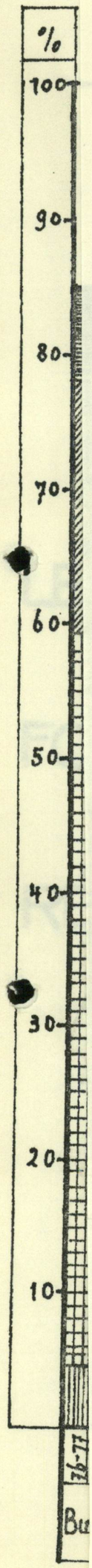
%
100
90
80
70
60
50
40
30
20
10
76-77

CHAPITRE 3

LES CONSTRUCTIONS SCOLAIRES EN FONCTION DU DÉMARRAGE DE LA RÉFORME DU PRIMAIRE EN 1979-80

TABLE DES MATIERES

		Page
1.	Introduction	1
2.	Evolution du nombre de salles de classes disponibles à l'enseignement primaire au niveau national (1966-1979)	3
3.	Construction de classes de septième primaire	4
3.1	Prévisions Mars 1978	4
3.2	Réalisations en Août 1979	5
3.3	Carte scolaire 1979/80	6
4.	La construction des ateliers scolaires	7
4.1	Les prévisions (amendées) de Mars 1978	7
4.2	Réalisations en Août 1979	7
5.	Classes de 7ème et ateliers ensembles	8
6.	Classes de 7ème et évolution du nombre de classes disponibles à l'enseignement primaire	10

* * *

CONSTRUCTION DES CLASSES DE SEPTIEME ET DES ATELIERS SCOLAIRES

1. Introduction

La réforme de l'enseignement annoncée dans le document du IIème Plan de Développement (1977-1981), a démarré à la rentrée scolaire 1979/1980. L'étape amorcée consistait, en dehors de changements de programmation, de la prolongation de l'enseignement primaire de deux ans. Ainsi, en 1979/80, les élèves de sixième primaire continueraient leurs études dans une septième classe primaire, passant en 1980/81 en huitième primaire. Ces deux dernières années seraient fortement ruralisées, ce qui devait se traduire en pratique par les travaux manuels aux champs et en ateliers.

Le Gouvernement, en l'occurence le Ministère de l'Education devait donc prévoir à ce que, à l'entrée de l'année scolaire 1979/80, il y ait assez de classes de 7è et un nombre suffisant d'ateliers. Les calculs du Ministère de l'Education indiquaient qu'il fallait un total de 1186 classes de 7è pour pouvoir accueillir tous les élèves se trouvant en classe de 6è l'année précédente et 924 ateliers scolaires, les uns et les autres répartis sur tout le territoire national d'une façon bien déterminée.

Ces chiffres sont cités dans le document du Ministère de l'Education intitulé "Mesures Générales d'application de la réforme de l'enseignement". Ce document est daté de Mars 1978. Les chiffres originaux du document ont été légèrement modifiés par le MINEDUC en Octobre de la même année, une fois connue la carte scolaire effective de 1978/79.
Les besoins réels définis étaient : 1201 classes de 7è et 928 ateliers scolaires, la répartition sur le territoire étant changée également. On ne tiendra compte par la suite que des chiffres modifiés.

Le document cité plus haut prévoyait que :
"L'Etat interviendra dans la construction et l'équipement des

salles de classes et des ateliers en fournissant les matériaux que la population ne peut pas réaliser au cours des travaux communautaires (Umuganda) qui seront réservés en priorité à cette opération, par exemple les portes, les fenêtres, les tôles, le ciment et les tableaux noirs. En complément de son intervention, le Gouvernement recourra aux aides extérieures, spécialement pour les constructions et les équipements pédagogiques".

Dans ce chapitre, on étudiera d'abord la performance historique nationale en matière de construction de classes scolaires de 1966 à 1979.
Ensuite, on confrontera, en matière de construction de classes de 7è et d'ateliers scolaires, les prévisions d'Octobre 1978, les réalisations en Août 1979 et la carte scolaire de 1979/80.
Finalement, on étudiera en plus de détails la disponibilité réelle de classes scolaires de 1977/78 à 1979/80 en comparant, pour la dernière année scolaire, le nombre de nouvelles classes construites et de classes de 7è en fonctionnement.

Les données sont tirées des documents officiels du Ministère de l'Education Nationale.

2. Evolution du nombre de salles de classes disponibles à l'enseignement primaire au niveau national (1966-1979).

Afin de donner un relief historique à l'effort spécial consacré à la construction de classes primaires dans le cadre de la réforme, lancée en 1979/80, on présentera en premier lieu le nombre de salles de classe disponibles en chaque année scolaire depuis 1966/67.

D'après les données qu'on retrouve dans le tableau à la page suivante, le nombre de classes disponibles a augmenté de 5.244 en 1966/67 à 8.510 en 1978/79. La simple moyenne arithmétique suggère une augmentation moyenne de 272 classes additionnelles par an. L'année de la réforme 1979/80 voit augmenter le nombre de classes de preque 1.400 unités. En d'autres termes, un effort additionnel important a été fait pour la mise en marche de la réforme de l'enseignement primaire, notamment celle concernant l'ajout de la septième classe primaire.

Pendant quelques années, le tableau montre une augmentation de salles de classes très faible et même deux années où le nombre de salles de classes disponibles a diminué. Ces diminutions s'expliquent en partie par le fait que le Ministère de l'Education a fait fermer un certain nombre de salles de classes à travers le pays, soit parce qu'elles étaient trop isolées pour pouvoir se développer jusqu'à la formation d'une école primaire complète, soit parce que la qualité de leur construction était en dessous des standards minimaux fixés par ledit Ministère.

En effet, à travers les années, on voit s'accroître la standardisation des salles de classes, la qualité de leurs constructions et le groupement de plus en plus rigoureux de classes dans un nombre décroissant d'écoles, susceptibles de devenir des écoles complètes.

Une partie importante des salles de classe, destinées à l'installation des septièmes classes a été construite grâce à des subventions du Gouvernement.

Evolution du nombre de salles de classe disponibles à l'enseignement primaire, niveau national (1966-1980)

Pays: RWANDA

Année	Nombre de salles	Evolution	
		Nombre	%
1966/67	5.244		
1967/68	5.670	+ 426	+ 8.1
1968/69	6.256	+ 586	+ 10.3
1969/70	6.857	+ 601	+ 9.6
1970/71	6.559	- 298	- 4.3
1971/72	7.195	+ 636	+ 9.7
1972/73	7.683	+ 488	+ 6.8
1973/74	7.747	+ 64	+ 0.8
1974/75	7.781	+ 34	+ 0.4
1975/76	7.984	+ 203	+ 2.6
1976/77	8.117	+ 133	+ 1.7
1977/78	8.104	- 13	- 0.2
1978/79	8.510	+ 406	+ 5.0
1979/80	9.907	+1397	+ 16.4

Sources: Minéduc : - Statistiques de l'enseignement, Année 1977/78 (p.40)
- Carte scolaire de l'enseignement primaire 1979/80.

N.B: Les données des statistiques annuelles du Minéduc sont légèrement divergentes de celles de sa carte scolaire.

CONSTRUCTION DE CLASSES DE SEPTIEME

Tableau synoptique comparant les prévisions numériques des besoins (Mars 1978), l'avancement des travaux en Août 1979 et la carte scolaire 1979/1980 par Préfecture.

Pays: RWANDA

Préfectures		Prévisions Mars 1978 amandés	Réalisation en Août 1979				carte scolaire 1979/1980	Matériel scolaire	
N°	Nom		TOTAL	Stade I	Stade II	Stade III		installé	livré
0	BUTARE	154	114	10	58	46	168		
1	BYUMBA	120	84	8	35	41	116		
2	CYANGUGU	94	70	10	15	45	81		
3	GIKONGORO	92	76	2	38	36	94		
4	GISENYI	106	86	5	69	12	107		
5	GITARAMA	175	139	17	59	63	167		
6	KIBUNGO	81	66	12	25	29	79		
7	KIBUYE	90	78	9	38	31	89		
8	KIGALI	171	129	15	42	72	184		
9	RUHENGERI	118	94	15	32	47	119		
TOTAL:RWANDA		1201	936	103	411	422	1204		

Dans la section suivante, on analysera en plus de détails la réalisation de la programmation (du MINEDUC) concernant la construction des classes de septième.

3. Construction de classes de septième primaire

3.1 Prévisions Mars 1978

La construction de classes de 7è et leur distribution sur le territoire national était d'emblée fonction de l'existence de sixièmes classes. C'est donc sur la base de la carte scolaire que le MINEDUC a programmé les besoins respectifs. La première estimation a été faite en Mars 1978, dans le document "Mesures Générales...", estimations qui furent amendées par la suite, une fois connue la carte scolaire définitive, donc l'existence réelle de sixièmes classes, pour l'année scolaire 1978/79.

Les chiffres de la page suivante ne reprennent que les prévisions amendées. Une étude détaillée a été faite par commune, les tableaux correspondants se retrouvent en annexe.

Un total de 1.201 de classes de 7è étaient prévues pour la rentrée scolaire 1979/80. Le plus grand nombre de classes de 7è (175 et 171) se trouvant respectivement à Gitarama et à Kigali ; le nombre le plus petit (81 et 90) à Kibungo et Kibuye respectivement.

3.2 Réalisation en Août 1979

Les données pour cet élément d'évaluation proviennent du rapport final de la "troisième mission de contrôle et d'évaluation des constructions scolaires dans le cadre de la réforme de l'enseignement".
Cette mission a eu lieu entre 19 - 26 Août 1979, quelques équipes (d'un total de 38) avaient un peu de retard.

Dans le tableau déjà cité, on observe que le contrôle et l'évaluation de la mission du MINEDUC ne s'est pas porté sur le nombre de salles de classes de 7è prévu, qui était de 1.201, mais seulement sur un total de 936. Le MINEDUC n'a pas expliqué cette divergeance.

Une explication possible serait la suivante : les calculs pour le nombre de classes ont été faits sur les données connues en Avril 1978. A partir de 1972/73 jusqu'en 1977/78, chaque année, une moyenne de 250 salles de classes (à peu près) a été construite. Afin d'atteindre le nombre désiré de 1.186 (prévision d'Avril 1979) classes de 7è, il suffirait d'en subventionner la différence, égale à 936.

Le service de construction de bâtiments avait élaboré pour la commission d'évaluation, des critères simples pour pouvoir mesurer l'avancement physique des travaux de construction. Après, le même service a réduit les différents niveaux d'avancement à trois stades, à savoir :

Stade I : contenant tous les niveaux d'avancement allant de rien fait, jusqu'au chaînage supérieur des murs

Stade II : contenant tous les travaux entre le début du chaînage et la terminaison de la toiture

Stade III : travaux de finissage et terminaison.

La commission d'évaluation considérait que les constructions en stades II et III devraient pouvoir entrer en fonction à la rentrée scolaire prochaine, ce qui était peut-être trop optimiste. Selon les calculs du MINEDUC, l'opération

4. La construction des ateliers scolaires

4.1 Les prévisions (amendées) de Mars 1978

Le nombre prévu d'ateliers scolaires était, tant en Avril comme en Octobre 1978, inférieur aux besoins calculés de salles de 7è. Ceci s'explique par le fait que dans plus d'une école, il fonctionne plus d'une classe de 7è. Il est prévu que plusieurs classes de 7è, appartenant à la même école, pourront utiliser le même atelier en adaptant leurs horaires. Le total prévu amendé était de 927 ateliers au niveau national, le total originel ayant été de 922.

L'exécution des travaux physiques devraient être réalisés, tel que pour la construction des classes de 7è en grande partie par la population elle-même, moyennant les travaux communautaires appelés Umuganda. Le Gouvernement apporterait les portes, les fenêtres, les tôles, le ciment, etc... Les communes étaient sensées de financer la main d'oeuvre qualifiée, notamment les maçons.

4.2 Réalisations en Août 1979

La même commission qui a évalué l'avancement des constructions des salles de 7è, a fait son rapport en autant de détails sur l'avancement des travaux concernant les ateliers. Les critères d'évaluation étaient les mêmes :

Stade I : tout état d'avancement jusqu'au chaînage (y inclus l'élevation des murs)

Stade II : le chaînage et la toiture

Stade III : finissage et terminaison.

La commission a découvert que, sur 922 ateliers pour lesquels une subvention avait été mobilisée, pas moins de 493, c'est-à-dire 53 % des ateliers étaient encore dans le stade I et ne pourraient d'aucune façon, être mis en service à la prochaine rentrée scolaire. Seulement 160 ateliers, voir 17 % se trouvaient dans le stade III, c'est-à-dire qu'ils pouvaient entrer en fonction avec certitude.

4. La construction des ateliers scolaires

4.1 Les prévisions (annoncées) de Mars 1978

Le nombre prévu d'ateliers scolaires étant, tant en Avril comme en Octobre 1978, inférieur aux besoins calculés de salles de 7è. Ceci s'explique par le fait que dans plus d'une école, il fonctionne plus d'une classe de 7è. Il est prévu que plusieurs classes de 7è, appartenant à la même école, pourront utiliser le même atelier en adoptant leurs horaires. Le total prévu annoncé était de 927 ateliers au niveau national, le total originel ayant été de 922.

L'exécution des travaux physiques devraient être réalisée, tel que pour la construction des classes de 7è en grande partie par la population elle-même, moyennant les travaux communautaires appelés Umuganda. Le Gouvernement apporterait les portes, les fenêtres, les tôles, le ciment, etc... Les communes étaient sensées de financer la main d'oeuvre qualifiée, notamment les maçons.

4.2 Réalisations en Août 1979

La même commission qui a évalué l'avancement des constructions des salles de 7è, a fait son rapport en autant de détails sur l'avancement des travaux concernant les ateliers. Les critères d'évaluation étaient les mêmes :

Stade I : tout état d'avancement jusqu'au chaînage (y inclus l'élévation des murs).

Stade II : Le chaînage et la toiture

Stade III : finissage et terminaison.

La commission a découvert que, sur 922 ateliers pour lesquels une subvention avait été mobilisée, pas moins de 493, c'est-à-dire 53 % des ateliers étaient encore dans le stade I et ne pourraient d'aucune façon, être mis en service à la prochaine rentrée scolaire. Seulement 160 ateliers, voir 17 % se trouvaient dans le stade III, c'est-à-dire qu'ils pouvaient entrer en fonction avec certitude.

CONSTRUCTION des ATELIERS SCOLAIRES

Tableau synoptique comparant les prévisions numériques des besoins (Mars 1978), l'avancement des travaux en Août 1979 et la carte scolaire 1979/1980 par préfecture

Pays : RWANDA

Préfecture		Prévisions Mars 1978 amendées	Réalisation en Août 1979				Carte scolaire 1979/1980	Matériel scolaire *	
N°	Nom		TOTAL	Stade I	Stade II	Stade III		Installé 1)	Livré 2)
0	BUTARE	114	114	77	25	12			114
1	BYUMBA	86	85	42	24	19			85
2	CYANGUGU	70	70	62	4	4			70
3	GIKONGORO	75	73	40	25	8			73
4	GISENYI	76	76	53	12	11			76
5	GITARAMA	133	139	46	69	24			139
6	KIBUNGO	65	65	44	14	7			65
7	KIBUYE	84	78	57	17	4			78
8	KIGALI	131	129	42	46	41			129
9	RUHENGERI	93	93	30	33	30			93
TOTAL : RWANDA		927	922	493	269	160			922

* Outils pour agriculture / élevage et artisanat

1)

2) Livré aux Inspecteurs d'Arrondissement conforme aux bordereaux de livraison signés.

269 se trouvaient au stade II. La commission d'évaluation du MINEDUC considérait que celles-là aussi pourraient encore se terminer à temps. Maints observateurs cependant considéraient cette opinion comme trop optimiste. Dans le meilleur des cas donc, pas plus de 493 ateliers pouvaient commencer à fonctionner à la rentrée de 1979/80. Cela veut dire donc, la moitié seulement des classes de 7è pouvaient commencer à fonctionner convenablement.

Cette circonstance s'aggravera encore par le fait que, pour la rentrée prochaine, 1980/81, un nombre égal de classes de 8è doit être pourvu, en même temps que le reste des ateliers.

En annexe se trouve l'analyse complète de l'état d'avancement des travaux de construction des ateliers par commune. On remarquera, en étudiant cette analyse, que dans plusieures communes (22 en total), la totalité des ateliers à construire se trouvait encore dans le stade I.

5. Classes de 7è et ateliers ensembles

Vu l'unité intrinsèque des classes de 7è et des ateliers scolaires, les taux de réalisation des constructions scolaires dans le cadre de la réforme de l'enseignement primaire, doivent tenir compte des deux types de construction ensembles. Le taux de réalisation peut être mesuré en comptant ensemble le total des constructions prévues par le MINEDUC (= ateliers plus classes de 7è), et les constructions se trouvant dans les différents stades (I, II, et III) d'avancement.

Les chiffres obtenus ainsi seront des chiffres optimistes étant donné qu'on n'est pas sûr de faire la somme de classes de 7è et d'ateliers scolaires appartenant à la même école. Les chiffres disponibles ne permettent cependant pas ce degré de précision.

Degré de réalisation des constructions de classes de 7è et d'ateliers scolaires ensembles.

Préfecture	TOTAL	Stade I		Stade II		Stade III	
		Nombre	%	Nbre	%	Nbre	%
Butare	228	87	38	83	36	58	26
Byumba	169	50	30	59	35	60	35
Cyangugu	140	72	51	19	14	49	35
Gikongoro	149	42	28	63	42	44	30
Gisenyi	162	58	36	81	50	23	14
Gitarama	278	63	23	128	46	87	31
Kibungo	131	56	43	39	30	36	27
Kibuye	156	66	42	55	35	35	23
Kigali	258	57	22	88	34	113	44
Ruhengeri	187	45	24	65	35	77	41
RWANDA	1.858	596	32	680	37	582	31

Prises ensembles, les constructions des salles de classe de 7è et les ateliers, on trouve au niveau national un taux de retard sûr (stade I) égal à 32 %, avec des minima à Kigali, Gitarama et Ruhengeri (22,23 et 24 % respectivement) et un maximum de 51 % à Cyangugu. Le taux de réussite sûr se trouve au niveau national à 31 % avec un maximum de 44 % à Kigali et un minimum de 14 % à Gisenyi.

Il reste un taux d'incertitude de 37 % au niveau national avec un maximum de 50 % à Gisenyi et un minimum de 14 % à Cyangugu. Même dans le cas où un certain nombre de constructions, se trouvant au stade II à la fin d'Août 1979 auraient été mises en fonction à la rentrée scolaire deux semaines après, cela aurait été fait dans des conditions improvisées.

Grosso modo, on peut donc dire que le taux de réalisation des constructions scolaires, nécessaires pour les 7è classes scolaires, dans des conditions optimales, voire normales, n'a pas dépassé de beaucoup les 50 %.

On n'a pu obtenir des données complètes concernant l'équipement effectif en outils de travail nécessaires pour le fonctionnement des ateliers. Des observations ponctuelles sur le terrain cependant, ont donné l'impression que dans trop de cas, même là où l'atelier était en état de fonctionnement, l'outillage ne l'était pas.

6. Classes de 7è et évolution du nombre de classes disponibles à l'enseignement primaire

Dans les sections 2 et 3 de ce chapitre ont été analysées les questions des salles de classes disponibles à l'enseignement primaire et les classes de 7è à la rentrée de l'année scolaire 1979/80, année de la réforme, d'une façon séparée.

On terminera ce chapitre concernant les constructions scolaires dans le cadre de la réforme de l'enseignement en considérant ces deux éléments ensembles. Le tableau de la page suivante fournit les chiffres au niveau national.

En annexe, on trouvera l'analyse complète par commune.

Evolution du nombre de salles de classe disponibles
à l'enseignement primaire par Préfecture
1977/78/78/79/79/80

Pays: RWANDA

Préfecture .		1977/78	1978/79		1979/80		
N°	Nom		Nombre	Différence avec 77/78	Nombre		Différence avec 78/79
					Total	dont 7è	
0	BUTARE	1003	1031	+ 28	1169	168	+ 138
1	BYUMBA	834	884	+ 50	1027	116	+ 143
2	CYANGUGU	576	617	+ 41	699	81	+ 82
3	GIKONGORO	650	685	+ 35	790	94	+ 105
4	GISENYI	709	754	+ 45	884	107	+ 130
5	GITARAMA	1153	1205	+ 52	1388	167	+ 183
6	KIBUNGO	586	623	+ 37	745	79	+ 122
7	KIBUYE	621	683	+ 62	808	89	+ 125
8	KIGALI	1128	1178	+ 50	1404	184	+ 226
9	RUHENGERI	844	850	+ 6	993	119	+ 143
TOTAL : RWANDA		8104	8510	+ 406	9907	1204	+ 1397

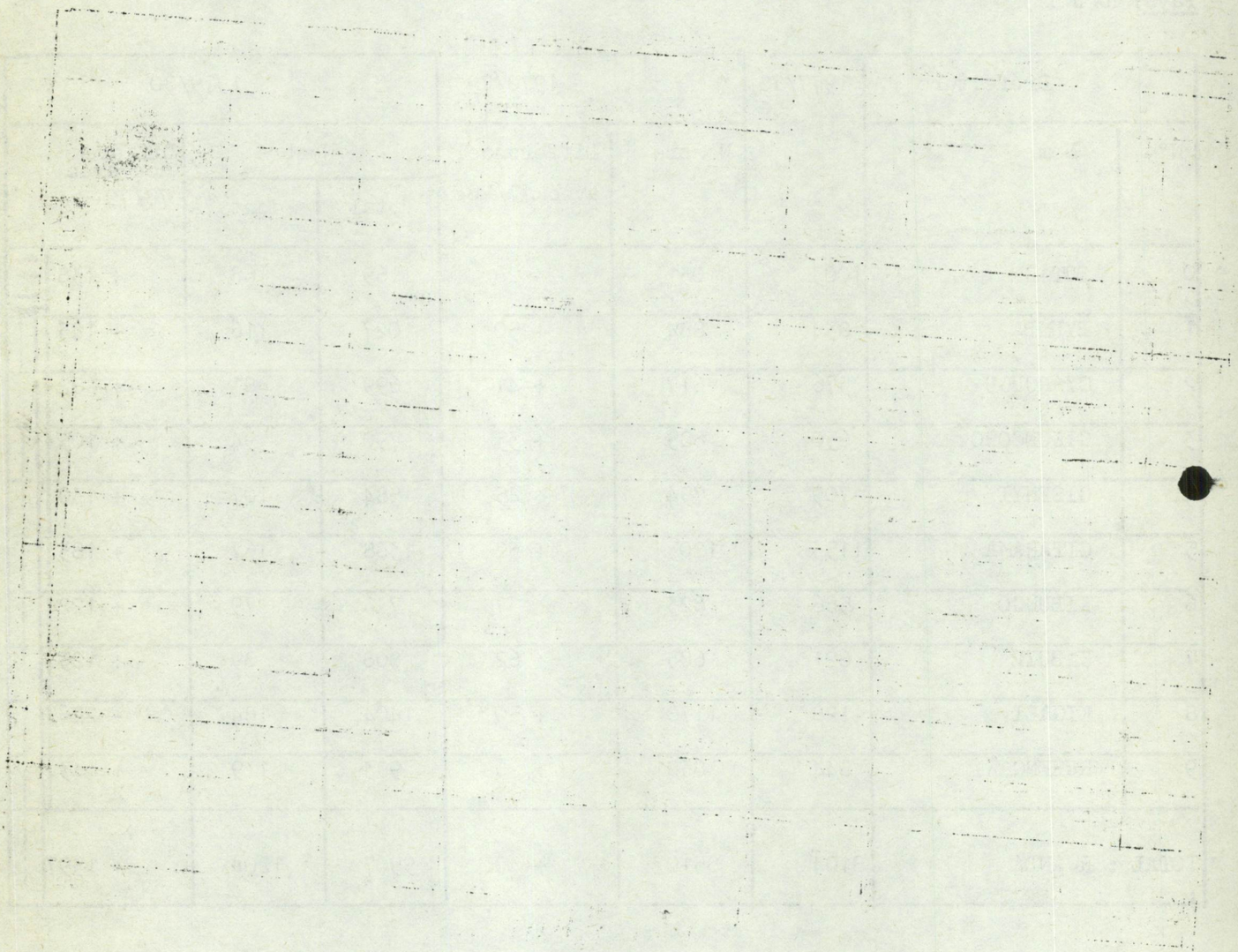

Dans la toute dernière colonne de chacun de ces tableaux, on trouve trois symboles : tirettes horizontales, tirettes verticales et carreaux vides.

Ces symboles ont la signification suivante :

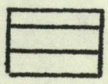 = le nombre de classes de 7ème mis en fonction dans la première année de la réforme est supérieur au nombre de salles de classes construites additionnelles, en comparaison avec l'année précédente.

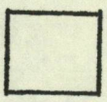 = le nombre de classes de 7ème mis en fonction est plus ou moins le même que celui des salles de classe additionnelles.

 = le nombre de classes de 7ème est supérieur aux nouvelles salles de classe additionnelles.

Au niveau national, on observe que des 1397 salles de classe additionnelles construites pour la rentrée 1979/80, 1204 ont été occupées par la 7ème classe, laissant 197 nouvelles classes pour toute la population scolaire additionnelle qu'on a étudié dans le premier chapitre. Ce nombre additionnel de salles destinées aux classes 1 à 6 correspond à la moitié de nouvelles classes construites pour la rentrée antérieure. Il n'est donc pas étonnant que le nombre d'élèves par maître ait augmenté comme il l'a fait. Pour la prochaine rentrée, un nombre égal (1204) ou plus de classes sera à pourvoir pour héberger les classes de 8ème.

Dans tout le pays, le nombre de nouvelles salles de classe disponible aux classes 1 à 6 a augmenté de 2,3 %, en comparaison avec l'année scolaire précédente. L'augmentation la plus importante s'est produite à Kibungo (+ 6,9 %). A Cyangugu, toutes les salles additionnelles construites (sauf une) ont été occupées par les élèves de 7ème

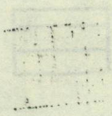



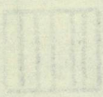

classe. A Butare, les classes de 7ème dépassent même le nombre de nouvelles classes construites. En d'autres mots, des salles, antérieurement occupées par des élèves de 1 à 6 ont dû être vidées pour héberger les élèves de 7ème. Dans cette préfecture, ceci a été le cas dans 11 des 20 communes, tandis que dans 4 communes, le nombre de nouvelles salles était égal au nombre de nouvelles classes de 7ème.

Il n'y a aucune préfecture où il n'y a pas au moins deux communes où le nombre de classes de 7ème dépassait le nombre de salles additionnelles construites. Il s'agit d'un total de 43 communes (sur 143) dans lesquelles le déficit était de 144 salles de classe pour héberger les classes de 7ème.

Toutes les données analysées dans ce chapitre amènent aux conclusions suivantes :

1° la construction de classes + les ateliers tels que spécifiés par le MINEDUC, a dépassé d'environ 50 % les capacités des parents, en dépit des fortes subventions concédées par l'Etat.

2° Partout où la construction des classes de 7ème, selon les spécifications du MINEDUC, était bien avancée, la population l'a réalisé à la place des ateliers et vice versa.

3° Dans deux tiers des communes, la population a préféré construire de nouvelles salles de classe à la façon dont elle était habituée. Au moins 550 classes additionnelles ont été construites de cette façon pour la rentrée 1979/80. Il n'est pas aisé de vouloir constater dans quelle mesure les subventions en nature de la part du Gouvernement ont trouvé une utilisation dans les constructions scolaires habituelles, plutôt que dans les constructions prescrites pour les classes de 7ème et ateliers, par le MINEDUC.

CHAPITRE 4

BESOINS EN INSTITUTEURS ET PROFESSEURS D'ENSEIGNEMENTS PÉDAGOGIQUES SECONDAIRES ET SUPÉRIEURS DE 1980 À 85 POUR FAIRE FACE AUX EXIGENCES DUES Á LA RÉFORME DU PRIMAIRE 1979-80

CHAPITRE 4

BESOINS EN INSTITUTEURS ET PROFESSEURS DENSEIGNEMENTS PÉDAGOGIQUES SECONDAIRES ET SUPÉRIEURS DE 1980 À 85 POUR FAIRE FACE AUX EXIGENCES DUES À LA RÉFORME DU PRIMAIRE 1975-80

TABLE DES MATIERES

		Page
1.	Introduction	1
2.	Besoins d'instituteurs à la suite de la première mesure de la réforme de l'enseignement : la réforme de l'enseignement primaire	3
2.1	Les mécanismes déclencheurs	3
2.2	Les conséquences pour la population scolaire primaire	4
2.3	Besoins en instituteurs d'enseignement primaire	5
3.	Besoins de professeursd'enseignement secondaire : filière enseignement normaliste	10
3.1	La réforme de l'enseignement secondaire	10
3.2	Besoins théoriques en professeurs d'enseignement normal	14
3.3	Production de professeurs d'Enseignement Normal	22

LES BESOINS EN INSTITUTEURS ET EN PROFESSEURS D'ENSEIGNEMENT NORMAL (MOYEN ET SUPERIEUR) 1980-1985 CREES PAR LA REFORME DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE EN 1979.

1. INTRODUCTION

Dans les chapitres antérieurs, les analyses s'arrêtaient à la fin de 1979 sur le fait qu'on évaluait la première triennalité du IIème Plan (1977-1979).

On a étudié quelques corollaires immédiats de l'application de la première phase de la réforme, consistant principalement en réforme de l'enseignement primaire.

On s'est aperçu que le nombre d'élèves admis dans l'enseignement primaire était accru d'une façon importante, que le nombre d'élèves par classe et par professeur avait augmenté, que le niveau de qualification des instituteurs avait baissé. On se demandait à ce moment si cette baisse, assez brusque et importante était conjoncturelle ou plutôt structurelle. Dans le chapitre qui suit, on analysera cette question en plus de détails en étudiant les séquelles inévitables de l'introduction de la réforme du primaire telle qu'elle a été introduite. Ce chapitre se concentrera spécifiquement sur les conséquences concernant le personnel enseignant (à plusieurs niveaux). On estime que déjà, cette dimension de la question permettra de tirer des conséquences de programmation valables.

La dimension, très importante également des conséquences concernant les constructions scolaires, leurs coûts et leur espacement dans le temps, comme également les implications de cette réforme déjà mise en route pour le budget ordinaire peut être, dans un sens considéré, comme une dérivée. C'est-à-dire qu'on pourra les calculer sur la base des données présentées dans le présent chapitre.

On a considéré que ces calculs ne faisaient pas partie (strictement parlant) de l'évaluation de la première triennalité du IIème Plan, mais plutôt de la programmation de la période restante du IIème Plan et de la préparation du IIIème Plan.

La réforme de l'enseignement primaire en 1979, a déclenché certains mécanismes sur lesquels il serait pratiquement impossible de revenir, et créé le long des années, des besoins croissants en personnel qualifié à trois niveaux :

1er niveau : les maîtres d'école
2ème niveau : les maîtres d'enseignement normal
3ème niveau : les professeurs qui forment les maîtres pour les écoles d'enseignement normal.

Chacun de ces niveaux sera analysé dans un sous-chapitre séparé.

2. Besoins d'instituteurs à la suite de la première mesure de la réforme de l'enseignement : la réforme de l'enseignement primaire

2.1 Les mécanismes déclencheurs

Depuis la rentrée scolaire 1979 a été introduit la réforme dans l'enseignement primaire. A part la transformation du curriculum scolaire qui n'influence pas forcément sur le nombre d'écoliers, la dite réforme contient trois éléments qui l'influencent d'une façon importante : l'ajout d'une 7ème et une 8ème classe primaire, la promotion automatique et le principe de la scolarisation totale.

2.1.1 L'addition des 7èmes et 8èmes classes ajoute d'un coup) à la population scolaire primaire un nombre égal à celle de la sixième classe primaire de l'année précédente et cela répété deux fois. En 1978/79, la population de la 6ème classe au niveau national était de 50.695 élèves, correspondant à ± 10 % de la population d'âge scolaire primaire totale.

2.1.2 L'augmentation de la population d'âge scolaire causée par la promotion automatique, n'est pas évidente à première vue. En effet, elle dégage des classes "vers le bas" mais pousse vers l'augmentation de classes vers le haut.
L'analyse de la carte scolaire d'une école complète quelconque cependant, éclaircit immédiatement le phénomène.

Supposons qu'en 1978/79, une école avait la structure suivante : 321.111, chaque chiffre indiquant une classe. Avec la promotion automatique, cette composition deviendrait après un certain nombre d'années, 222.222, ce qui demanderait une augmentation de trois classes en plus. Avec l'ajout de la 7ème et 8ème classe, elles pourrait même devenir 222.222.222, demandant encore quatre classes en plus. Le nombre de doublants en 1978/79 était de 86.123 unités, correspondant à 18,6 % de la population scolaire primaire de cette année.

2.1.3 La scolarisation totale de toute la population en âge scolaire doit tenir compte de deux éléments : le fait qu'en 1978, environ 49 % de la population en âge scolaire était effectivement

scolarisé, ce qui conditionne un effet de rattrapage. En deuxième lieu, tandis que la population totale parait s'accroître, selon les dernières données du recensement d'environ 3,5 % par an, les tranches d'âge scolaire devraient s'accroître avec un rythme frôlant les 5 % annuels, ce qui produit l'effet de croissance naturelle. L'énoncé officiel du désir des Autorités d'arriver à la scolarisation totale produit une pression de la part des parents qui ne pourra difficilement être freinée par le Ministère de l'Education.

2.2 Les conséquences pour la population scolaire primaire

Les trois mécanismes décrits, déclenchés par la réforme de l'enseignement primaire auront probablement une conséquence sur la population primaire scolaire comme celle décrite dans le tableau 1 suivant :

Tableau 1

Evolution probable de la population scolarisée* primaire au Rwanda dans le cadre de l'application de la réforme scolaire.

Année scolaire	Pop.scol. primaire	Accroissement annuel
1978/79	515.712	-
79/80	608.993	93.281
80/81	711.814	102.821
81/82	772.809	60.995
82/83	846.023	73.214
83/84	915.759	69.736
84/85	983.187	67.428
85/86	1.052.209	69.022
86/87	1.118.352	66.143

*Note : Il a fallu confectionner une pyramide des âges sur la base de données incomplètes : le Bureau du Recensement n'a pas pu les fournir.
Les calculs ont été réalisés par les Services de Statistique du Ministère du Plan.

Dans les huit ans, suivant le début de la réforme scolaire, la population scolaire primaire aura donc vraisemblablement doublé. Chaque année, le système scolaire primaire devrait donc absorber environ 75.000 élèves additionnels, avec toutes les conséquences quant à la construction de nouvelles classes et la formation de nouveaux maîtres.

2.3 Besoins en instituteurs d'enseignement primaire

2.3.1 Situation numérique de départ

L'enseignement primaire comptait, en 1978/79 un total de 8.508 instituteurs. De ce total, 2.174 (± 25 %) avaient un niveau d'instruction que le MINEDUC même considère comme insuffisant (moins de 4 ans d'enseignement secondaire - système actuel). Du même total de 8.508 seulement 4.308 avaient une instruction appropriée proprement dite, soit 3.852 avec un diplôme d'instituteur inférieur (cycle court pour les petites classes) et 456 avec un diplôme d'humanités normales moyennes (cycle long pour les grandes classes).

En 1978/79, il existait un ratio élève par maître de 61 et un ratio d'élèves par classe de 40. La différence s'explique par l'usage de la "double vacation". La double vacation s'applique dans les trois premières classes primaires où chaque maître instruit une classe l'avant midi et une autre l'après midi. Entre 1976/77 et 1979/80, le ratio élève/maître a augmenté, au niveau national, annuellement de 4,7 %, beaucoup plus fort encore à Ruhengeri et à Kibuye.

Pour les projections des besoins en maîtres, on appliquera un taux de 61 élèves par maître dans les classes de 1 à 6 et de 40 pour les 7ème et 8ème classes.

2.3.2 Projection des besoins en personnel enseignant en enseignement primaire (1979 - 1986/87)

En appliquant les taux élèves-maîtres énoncés plus haut aux projections des effectifs d'élèves en primaire (voir tableau 1), on obtient un besoin numérique d'instituteurs qui peut se résumer comme dans le tableau 2 qui suit :

Tableau 2

Projection des besoins en instituteurs en enseignement primaire de 1979/80 à 1986/87 dans les classes 1 à 6 et les classes de 7ème et 8ème.

Année	De 1 à 6ème (1)	Accroissement annuel 1 à 6 (2)	7ème et 8ème (3)	Accroissement annuel 7 + 8 (4)	Total 1 à 8 (5)	Accroissement annuel 1 à 8 (6)	Accroissement cumulé total (7)
79/80	8.801	299	1.208	1.208	10.009	1.501	1.501
80/81	9.917	1.116	2.283	1.075	12.200	2.191	3.692
81/82	10.925	1.008	2.462	179	13.387	1.187	4.879
82/83	11.724	801	3.050	588	14.776	1.389	6.268
83/84	12.508	782	3.537	487	16.045	1.269	7.537
84/85	13.282	774	3.933	396	17.215	1.170	8.707
85/86	14.258	976	4.151	218	18.409	1.194	9.901
86/87	15.258	1.000	4.308	157	19.566	1.157	11.058

Ces projections ne tiennent pas compte de pertes éventuelles ni du besoin éventuel de remplacer un peu plus de 2000 instituteurs ayant un niveau de formation insuffisant à la veille de l'application de la réforme.

Le tableau 2 montre que pour les 7ème et 8ème classes, après la première grande poussée des deux premières années de leur installation, l'accroissement en besoin d'instituteurs est relativement modeste, se limite à 340 nouveaux maîtres par an en moyenne, et est décroissante.

Pour les classes de 1ère à ème par contre, il se produit un besoin d'environ 850 nouveaux maîtres par an. Pour les deux niveaux ensembles, on voit qu'en 1984/85, on aura besoin du double du nombre de maîtres en place en 1978/79 et que, à part les deux années de la grande poussée (1979/80 et 1980/81) un besoin d'environ 1.200 nouveaux maîtres par an se laisse prévoir.

2.3.3 Production actuelle de l'enseignement normal

2.3.3.1 Situation de départ en 1978/79

En 1978/79, le pays comptait avec 25 sections d'enseignement secondaire spécialisées en formation d'instituteurs. Il y en avait 15 avec un cycle court (= 2 ans de formation professionnelle, après trois ans de formation secondaire générale appelé "Tronc Commun") et 10 avec un cycle long (= 4 ans de formation professionnelle après le Tronc Commun).

Les 25 sections comptaient avec un total de 1906 étudiants dont 904 en cycle court et 1002 en cycle long. Il se trouvait 423 élèves en classes terminales du cycle court et 179 en terminales du cycle long. Potentiellement, on pouvait donc compter avec 602 nouveaux maîtres formés dans l'année scolaire où la réforme démarrait, contre un besoin théorique de 1501, qui dans la pratique s'est réduit à 1397. Dans cette première année, l'Education Nationale a encore réussi à freiner les conséquences du troisième mécanisme déclenché, à savoir la scolarisation complète de la population en âge scolaire. En effet, la population scolaire en 1ère classe primaire de 1979/80 était de 1,8 % (2684 unités) inférieure à celle de l'année scolaire 1978/79.

2.3.3.2 Sortants du système non réformé 1978-1983

Pour la formation de maîtres d'écoles primaires, le système d'enseignement reste tributaire des entrées en secondaire avant la réforme, dont une partie a choisi la formation professionnelle d'instituteur.

Le nombre de maîtres diplômés sur lesquels on peut raisonnablement compter à partir de la situation de départ est celui qu'on déprend du tableau 3 qui suit :

Tableau 3

Sortie d'instituteurs diplômés (D5-7) attendus de 1978 à 1983

Année scolaire	D5	D7	Total D5-7
1978/79	423	179	602
79/80	407	154	561
80/81	432	175	607
81/82	426	191	617
82/83	481	202	683

Jusqu'à la fin de l'année scolaire 1982/83, on pourra s'attendre à une sortie annuelle moyenne d'instituteurs diplômés d'environ 615 maîtres d'école, dont 435 du cycle court et 180 du cycle long. Le nombre de sorties probables, tant des cycles courts comme des cycles longs apparait comme une série relativement monotone, ce qui suggère une certaine saturation du système d'enseignement normal, dû au nombre de classes, de dortoirs d'internat et de professeurs d'enseignement normal disponibles.

2.3.3.3 Comparaison de la demande et de l'offre probables d'instituteurs 1978-1983

Sur la base des mécanismes déclenchés par la réforme de l'enseignement primaire, on a projeté l'accroissement probable de la population scolarisée en enseignement primaire (tableau 1). En appliquant des taux empiriques, pris du système d'enseignement primaire existant à la veille de la réforme, on a pu projeter le nombre probable de nouveaux maîtres dont ce système d'enseignement primaire aura besoin d'ici 1987 (tableau 2).

On a calculé combien de maîtres diplômés le système d'enseignement normal, tel qu'il existait à la veille de la réforme de l'enseignement primaire et dont l'enseignement normal national restera tributaire au moins jusqu'à 1983, pourra raisonnablement fournir (tableau 4). Les données de base pour ces calculs proviennent des documents officiels produits par le Ministère de l'Education Nationale.

Dans le tableau 4 qui suit, on confrontera les résultats de ces séries de calculs.

Tableau 4

Comparaison du nombre d'instituteurs théoriquement nécessaires et probablement disponibles de 1978/79 à 1982/83

Année scolaire	Besoins additionnels	Diplômés D5-7 sortants	Différence
1979/80	1.501	602	- 899
80/81	2.191	561	- 1.630
81/82	1.187	607	- 580
82/83	1.389	617	- 772
83/84	1.269	683	- 586

Source : Tableaux 2 et 3.

Il ressort de ce tableau qu'il y aura un déficit important de maîtres diplômés qui s'ajoutera chaque année aux 4.200 instituteurs non diplômés existant à la veille de la réforme. Le pourcentage de maîtres diplômés, en comparaison avec leur total baisserait de 50,7 à 46 entre 1978 et 1983.

Le nombre de maîtres non diplômés ayant au moins un an de formation secondaire qui devrait être trouvé chaque année pour combler les lacunes laissées par le manque d'instituteurs diplômés est chaque année pratiquement égal ou supérieur au nombre d'instituteurs diplômés que le système en place peut fournir.

La question qui se pose donc est celle de savoir si l'enseignement secondaire, étant donné sa structure et ses "habitudes" est capable de fournir un nombre si important de non diplômés.

Les statistiques scolaires produits par l'Education Nationale montrent que le système de l'enseignement secondaire produit année par année une moyenne de près de 900

sortants non diplômés, d'entre toutes les branches (Tronc Commun, humanités classiques et modernes, techniques et normalistes). Pour les années 1979 à 1983, la sortie de non diplômés du secondaire correspondrait donc à 5 x 900 = 4.500 non diplômés pour combler le manque de 4.467 maîtres diplômés nécessaires pour la réforme de l'enseignement primaire.

A condition qu'aucune autre branche d'activité, soit dans le système scolaire, de l'administration publique ou du secteur parastatal ou privé produise une demande pour des sortants non diplômés de l'enseignement secondaire, la demande de l'enseignement primaire pour des instituteurs (diplômés et non diplômés), pourrait d'ici 1983, tout juste être répondue par le système secondaire, réformé ou non.*

On verra par la suite, que pour l'année scolaire 1980-81, où la différence entre l'offre et la demande est la plus grande, il y a moyen de récupérer quelques centaines d'instituteurs qu'on pourra prélever sur les professeurs de l'enseignement secondaire dont le diplôme correspond à un instituteur d'enseignement primaire mais non pas à un professeur d'enseignement secondaire.

3. Besoins de professeurs d'enseignement secondaire : filière enseignement normaliste

3.1 La réforme de l'enseignement secondaire

3.1.1 Suppression progressive du tonc commun en 1979

L'enseignement secondaire et notamment l'enseignement normal était, jusqu'à la rentrée scolaire 1979, organisé de la façon suivante : après la 6ème primaire, il y avait un tronc commun de trois ans d'enseignement secondaire général, suivi d'un cycle court de formation professionnelle pédagogique de deux ans (Enseignement normal terminal ou Enseignement Normal Inférieur, ENI) et d'un cycle long de formation professionnelle pédagogique

---

* On a vu dans un des chapitres antérieurs, qu'on ne pourra en toute probabilité compter qu'avec la partie de sortants non diplômés n'ayant réussi qu'un petit nombre de classes secondaires (post-sixième primaire), les autres ES étant déjà en baisse systématiquement.

de quatre années (Humanités Normales ou Enseignement Normal Moyen, ENM).

Dès le déclenchement de la réforme de l'enseignement primaire, une mesure introduisant la réforme de l'enseignement secondaire a été introduite notamment la suppression de la première année du Tronc Commun en 1979, et de la deuxième année du Tronc Commun en 1980.

N.B. : Une première conséquence de cette mesure sera que l'enseignement secondaire général dispensé en Tronc Commun aura moins de possibilités de produire des non diplômés de formation secondaire, ce qui pourrait produire certaines tensions sur le marché de travail des instituteurs d'enseignement primaire.

On pourrait avancer qu'au contraire, avec une scolarité très accrue dans les 7ème et 8ème classes primaires, il y aura un nombre accru de sortants non diplômés de cette source. Vu le principe de la promotion automatique, cette sortie alternative ne se produira pas pour l'année scolaire 1980/81. Pour la sortie 81/82, on pourrait se poser la question si l'enseignement primaire renové sera déjà suffisamment stabilisé pour permettre à ses sortants, sans formation professionnelle systématique, d'enseigner même dans les premières classes du primaire.

3.1.2 Réforme structurelle proposée par le MINEDUC pour l'enseignement pédagogique

Dans son document : "Construction et Equipement des Etablissements", Kigali, Décembre 1978, le MINEDUC propose qu'à partir de 1981, l'enseignement pédagogique dure 5 ans après la 8ème classe primaire. Cette filière de 5 ans de formation (il est prévu deux sections, une d'enseignement normal rural et une d'enseignement normal technique) donnerait, ensemble avec d'autres de durée égale une possibilité d'accès à l'enseignement supérieur après quelques années de travail pratique dans la profession et examen d'entrée.

Le document cité même, ne mentionne pas si cette réforme de structure sera appliquée de façon rigoureuse ou progressive. Certaines études de la même source suggèrent une

application graduelle. C'est sur la base de l'application graduelle que les projections de sorties d'instituteurs diplômés (D5-7), présentées dans le tableau 3 ci-dessus ont été calculés. La dite application graduelle n'empêcherait pas qu'à la fin de l'année scolaire 1983/84 et 1984/85 le nombre de sorties d'enseignants diplômés baisserait à 200 et 224 unités respectivement. Comparé avec les besoins (voir tableau 2) de 1.170 et 1.194, même dans l'hypothèse d'un nombre suffisant de non diplômés sortants de l'enseignement secondaire, cet état de choses parait peu satisfaisant. Jusqu'en 1983, le nombre de non diplômés engagés année par année comme instituteurs dans l'enseignement primaire restait encore dans le même ordre de grandeur (50 %) que le taux existant à la veille de la réforme. L'application de cette réforme structurelle, même de façon graduelle, ferait baisser le taux de maîtres diplômés engageables en 1984 et 1985 à 17 % et 18 % respectivement. Le taux cumulatif général de maîtres diplômés dans tout l'enseignement primaire baisserait de 46 % en 1983 à 44 % en 1984 et à 42 % en 1985.

3.1.3 Réforme structurelle alternative pour l'enseignement pédagogique

La division Ressources Humaines du Ministère du Plan a réalisé une étude théorique : "L'enseignement normal réformé (quelques éléments de planification)" (Voir annexe).
Ce document pose essentiellement la question de connaître la succession de classes et du flux d'aspirants maîtres, après l'introduction de la réforme de l'enseignement normal, afin de savoir dans quelle mesure seront disponibles de nouveaux maîtres de façon ininterrompue.

Un tableau modèle analytique est présenté, qui contient l'ensemble d'étudiants suivant les cours du cycle court ou long de l'ancien système, pour chaque année d'étude après la sixième primaire dans sept années scolaires consécutives.

Sur la base de la familiarisation avec l'utilisation de ce type de tableau dans un phénomène connu, le tableau est utilisé pour analyser les flux de sorties de maîtres diplômés selon plusieurs alternatives, dont la première est la nouvelle structure de l'enseignement normal proposé originellement par le

MINEDUC. Deux hypothèses sont testées notamment l'application rigoureuse et l'application graduelle de la réforme. Ensuite est étudié l'alternative du maintien de deux cycles de formation de 4 et de 6 ans respectivement, également selon les deux hypothèses (application rigoureuse et graduelle). Finalement est analysée l'alternative de deux cycles de formation d'une durée de 3 et de 5 ans respectivement, également selon les deux hypothèses.

Les résultats de ces analyses sont les suivants :

- Réforme uniforme, durée cinq ans.

  Application rigoureuse :
  - Perte de deux cycles courts fin 81/82 et fin 82/83
  - Première disponibilité de maîtres de la réforme : 1986/87.

  Application graduelle :
  - Perte de deux cycles courts fin 83/84 et fin 84/85
  - Première disponibilité de maîtres de la réforme : 1986/87.

- Réforme en cycles de 4 et de 6 ans.

  Application rigoureuse :
  - Perte d'un cycle court et d'un cycle long fin 1981/82
  - Première disponibilité de maîtres de la réforme : 1985/86.

  Application graduelle :
  - Perte d'un cycle court fin 83/84
  - Première disponibilité de maîtres de la réforme : 1985/86.

- Réforme en cycles de 3 et de 5 ans.

  Application rigoureuse :
  - Pas de pertes de promotions de maîtres disponibles pour enseigner
  - Première disponibilité de maîtres de la réforme : 1984/85.

  Application graduelle :
  - Pas de pertes de promotion de maîtres disponibles pour enseigner
  - Première disponibilité de maîtres de la réforme : 1984/85.

N.B. : L'application rigoureuse équivaut la graduelle.

La solution la plus avantageuse serait en conséquence, une réforme de l'enseignement pédagogique en deux cycles de 3 et de 5 ans de durée, respectivement après la 8ème primaire.

Les projections qui suivent seront basées sur cette solution.

3.2 Besoins théoriques en professeurs d'enseignement normal

3.2.1 Contrainte structurelle

Il a été suggéré dans le sous-chapitre 2.3.3.3 ci-dessus, que le nombre de maîtres sortant diplômés de l'enseignement normal est déjà largement prédestiné par le système existant avant la réforme scolaire.

La dite "prédestination", analysée dans le document résumé dans le sous-chapitre 3.1.3 antérieur conditionne la sortie de maîtres "d'avant la réforme" ayant suivi le cycle court, jusqu'à la fin de l'année scolaire 1982/83 et de ceux suivant le cycle long jusqu'à la fin de l'année scolaire 1984/85, quelque soit la structure réformée de l'enseignement normal qui sera adoptée, à condition que son application soit graduelle. Cette chronologie est conditionnée par la décision du MINEDUC de démarrer la réforme de l'enseignement secondaire seulement en 1981. Une décision d'avancer le démarrage de la réforme du secondaire d'un an ou plus rapprocherait d'un an ou plus, la date de la disponibilité de maîtres de la réforme et vice versa.

En adoptant le système d'un cycle court de trois ans et un cycle long de cinq ans après la huitième primaire, le premier groupe d'instituteurs "de la réforme", ayant suivi le cycle court sortira diplômé à la fin de l'année scolaire 1983/84. C'est donc le premier groupe d'instituteurs diplômés de la réforme sur lequel le Ministère de l'Education aura pu prendre une influence numérique directe.

Ce n'est qu'à la fin de l'année scolaire 1985/86 que le premier groupe d'instituteurs diplômés du cycle long "de la réforme" deviendra disponible, ensemble avec la troisième promotion d'instituteurs de la réforme du cycle court. C'est à partir

de 1981/82 que va être prise la décision numérique d'entrants d'étudiants de formation pédagogique.

3.2.2 Nombre de places d'étude à prévoir dans l'enseignement normal 1981-1985

La décision du MINEDUC de démarrer la réforme de l'enseignement secondaire deux ans après la réforme du primaire, produit donc pendant cinq ans une contrainte de sorte que pendant ce temps là, le dit Ministère ne pourra pas disposer de moyens efficaces pour garantir un nombre suffisant d'instituteurs diplômés pour répondre à la demande accrue de maîtres causée par le déclenchement de la réforme de l'enseignement primaire.

Quel est le nombre de places pour les candidats maîtres que le MINEDUC devra ouvrir en 1981 en première classe de formation pédagogique ou "normale" afin de pouvoir compter, à partir de 1984, d'un nombre plus satisfaisant, et à partir de 1986 d'un nombre suffisant de maîtres diplômés pour l'enseignement primaire réformé ?

La colonne (6) du tableau 2 page 6, suggère les besoins numériques en maîtres additionnels et les colonnes (2) et (4) les distribuent selon les besoins dans les classes 1 à 6 et 7 et 8.

En supposant que les instituteurs de cycle court serviraient pour les classes 1 à 6 et ceux du cycle long pour les classes 7 et 8, on peut prendre les chiffres, pris du tableau 2 comme "besoins cible". En comptant à rebours, on pourra en déduire combien d'étudiants devront se trouver dans les classes successives année par année.

Pour le compte à rebours, il faudra tenir compte de certains taux de redoublement et de sorties. Il ne parait pas judicieux d'appliquer le principe de la promotion automatique à ce genre de formation professionnelle.

Afin de rester assez près des réalités de l'enseignement secondaire tel qu'il est pratiqué au Rwanda, on appliquera pour le compte à rebours les taux de redoublement et de sorties

empiriques moyennes des 5 ans derniers (1973-1978), ce qui donne la série suivante :

Année	1 TC	2è	3è TC	1er An	2è An	3è An	4è An
Taux red. + sorties	20,8	15,1	15,6	13,2	10,5	12,1	9,1

Dans le compte à rebours, on appliquera les taux de redoublement et de sorties de droite à gauche ; en d'autres mots, on ne tiendra pas compte des taux des 1ère et de 2ème classes du Tronc Commun.

Tableau 5

Nombre prévisionnel minimal d'étudiants d'Enseignement Normal par année (1979-1986) et par classe, permettant une sortie acceptable de maîtres diplômés pour la réforme de l'enseignement primaire.

	Année scol.	1	2	3	4	5	Total étudiants	Sortants diplômés par diplôme	Total sortants diplômés
Période de contrainte totale quant aux sortants diplômés	79/80	658 TC / TC 385	563 3 / 5 327	455 3 / 5 266	218	169	3.041	407 3 / 5 154	561
	80/81	644 TC / TC 432	555 3 / 5 325	483 3 / 5 281	238	192	3.150	432 3 / 5 175	607
	81/82	1194 3 / 5 772	544 3 / 5 365	476 3 / 5 279	252	210	4.092	426 3 / 5 191	617
	82/83	1506 3 / 5 772	1008 3 / 5 652	467 3 / 5 313	250	222	5.190	418 3 / 5 202	620
Période de contrainte partielle	83/84	1543 3 / 5 772	1271 3 / 5 652	865 3 / 5 559	280	220	6.162	774 3 / 5 200	974
	84/85	1543 3 / 5 772	1302 3 / 5 652	1090 3 / 5 559	501	246	6.665	976 3 / 5 224	1.200
Résultat des décisions prises en 81	85/86	1543 3 / 5 772	1302 3 / 5 652	1117 3 / 5 559	501	440	6.886	1000 3 / 5 400	1.400

N.B. : Comme besoin en sortants du cycle long a été choisi le chiffre 400 (moyenne des besoins annuels à partir de 79) plutôt que 157, le chiffre le plus bas de la série. Les besoins de 1000 maîtres de cycle court et de 400 du cycle long ont été supposés monotones pour les années qui suivent 1985/86.

Le tableau n° 5 ci-dessus exécute l'exercice de calcul décrit plus haut. Le Ministère de l'Education sera sans doute en mesure d'apporter plus d'une précision à ces calculs. Par exemple : les taux globaux de redoublement et de sorties non diplômés sont calculés pour tout l'enseignement secondaire. Il est probable que l'enseignement normal ait des taux spécifiques quelque peu différents.

Afin de rattraper, à partir de 84 le manque important de maîtres diplômés dans l'enseignement primaire, créé par le démarrage de la réforme, il faudra donc prévoir en 1981/82 une entrée qui est presque le double (en termes relatifs) qu'en 1980/81, en l'occurence 1966 unités contre 1076 unités proportionnels en Tronc Commun l'année précédente. Il faudra en plus prévoir une augmentation globale des effectifs de l'enseignement normal égal à près de 1000 unités en 1982/83 et 1983/84 et de 500 et 300 dans les années suivantes, avant qu'on puisse considérer le système d'enseignement normal de nouveau approximativement stabilisé.

En récapitulant, les demandes quantitatives faites à l'enseignement normal, à réformer à partir de 1981, et en supposant des cycles de 3 et de 5 ans après la 8ème classe primaire sont les suivants :

Tableau 6

Récapitulation de la demande faite à l'Enseignement Normal due à la réforme de l'Enseignement Primaire de 1981/82 à 1985/86

Année scolaire	Effectifs d'entrée	Effectifs totaux	Augmentation annuelle
1981/82	1.966	4.092	-
82/83	2.278	5.190	1.098
83/84	2.315	6.162	952
84/85	2.315	6.665	503
85/86	2.315	6.886	221

3.2.3 Nombre de professeurs nécessaires en enseignement normal réformé

Tandis que, en enseignement primaire un professeur dessert en général une classe [1], en enseignement secondaire, dont l'enseignement normal, les professeurs sont plus spécialisés. Ils donnent des cours dans leur(s) spécialité(s) à plusieurs classes de différents niveaux.

L'identité : nombre de salles de classes = nombre d'instituteurs, observée en enseignement primaire n'existe pas en enseignement secondaire.

Tout de même, il y a moyen de calculer les besoins en professeurs sur la base du nombre d'étudiants par la formule suivante :

$$\frac{\text{Nombre d'étudiants par cours} \times \text{Service hebdomadaire professeurs}}{\text{Heures hebdomadaires par cycle}}$$

3.2.3.1 Le taux d'encadrement

3.2.3.1.1 Le nombre d'élèves par cours

Chaque salle de classe doit être supposée avoir une capacité de 40 étudiants.

Si on applique les taux de réussite mentionnés dans le sous-chapitre 3.2.2 à la série de 5 classes du cycle long et aux 3 classes du cycle court, on arrive à une occupation moyenne de 33 et de 30 étudiants par classe dans les cycles courts et cycles longs respectivement. En d'autres termes, un cycle long simple aura un total moyen de 150 étudiants et un cycle court simple un total moyen de 100 étudiants.

3.2.3.1.2 Le service hebdomadaire professeur

Le service hebdomadaire maximal pour un professeur d'enseignement secondaire est de 24 heures de classe par semaine.

---

1) Note : Même en double vacation, l'instituteur dessert le matin une classe, l'après-midi une autre. Pendant que les élèves sont en classe, c'est toujours un maître qui est en principe responsable de tous les cours de cette classe.

Une occupation normale varie entre 20 et 24 heures de cours par semaine. Un nombre important de professeurs de secondaire au Rwanda fait en réalité, beaucoup moins que cet horaire. Pour rester proche de la réalité, sans être pessimiste cependant, on appliquera une moyenne de 20 heures de cours par professeur par semaine à notre formule pour calculer les besoins en professeurs d'enseignement normal.

3.2.3.1.3 Heures hebdomadaires par cycle

Le Ministère de l'Education fixe, dans son document "Construction et Equipement des Etablissements" (Kigali, Décembre 1978) un horaire hebdomadaire de 185 heures par cours, ce qui équivaut, pour une classe du cycle long une masse hebdomadaire élève de 37 heures de classe. Un horaire normal devrait compter 39 heures de classe, taux que nous appliquerons au cycle court.

3.2.3.1.4 Application de la formule

Pour le cycle long, l'application de la formule donnerait un taux d'encadrement égal à :

$$\frac{150 \times 20}{185} = 16,2 \text{ étudiants par professeur.}$$

Pour le cycle court, le calcul donne les valeurs suivantes:

$$\frac{100 \times 10}{117} = 17,0 \text{ étudiants par professeur.}$$

En 1979/80, le taux élève professeur était de 15,3. Le service hebdomadaire professeur libéral de 20 heures, appliqué dans la formule apporterait donc une amélioration nette du taux d'encadrement. On en déduit également que les besoins en professeurs d'enseignement normal calculés dans le sous-chapitre suivant doivent être considérés comme des strictes minima, qui ne suffiront qu'en améliorant considérablement l'administration de ce système d'enseignement.

3.2.3.2 Application des taux d'encadrement sur les effectifs prévisionnels en enseignement normal

Afin de pouvoir appliquer les taux d'encadrement respectifs aux nombres d'élèves en cycle court et cycle long et ainsi connaître le besoin théorique en professeurs d'enseignement normal, on résumera dans le tableau 7 qui suit, les données du tableau 5.

Tableau 7

Distribution des effectifs prévisionnels en enseignement normal par cycle et année scolaire 1981-1985)

Année scolaire	Effectifs cycle court	Effectifs cycle long	Effectifs totaux
1981/82	2.214	1.875	4.092
82/83	2.981	2.209	5.190
83/84	3.679	2.483	6.162
84/85	3.935	2.730	6.665
85/86	3.962	2.924	6.886

Source : tableau 5.

Afin de connaître les besoins théoriques (totaux et par cycle en professeurs d'enseignement secondaire, on appliquera régulièrement aux effectifs du cycle court le diviseur 17 et aux effectifs du cycle long le diviseur 16,2.
Le résultat est montré dans le tableau 8 qui suit.

Tableau 8

Besoins théoriques minimaux en professeurs d'enseignement pédagogique par cycle, année scolaire et année d'étude

Année scolaire	1ère année	2ème année	3ème année	4ème année	5ème année	Total
81/82	73,7 / 3 5 / 45,4	33,6 / 3 5 / 21,5	29,4 / 3 5 / 16,4	14,8	12,3	244
82/83	92,9 / 3 5 / 45,4	62,2 / 3 5 / 38,3	28,8 / 3 5 / 18,4	14,7	13,0	314
83/84	95,2 / 3 5 / 45,4	78,5 / 3 5 / 38,3	53,3 / 3 5 / 32,8	16,5	12,9	373
84/85	95,2 / 3 5 / 45,4	80,4 / 3 5 / 38,3	67,3 / 3 5 / 32,8	29,5	14,5	403
85/86	95,2 / 3 5 / 45,4	80,4 / 3 5 / 38,3	68,9 / 3 5 / 32,8	29,5	25,9	416

A ces chiffres, il faudra encore ajouter le personnel de direction, de supervision et d'administration supérieure. Ce personnel a besoin d'une formation pédagogique au moins égale à celle des professeurs enseignants. Un encadrement de 1 sur 4 parait plus ou moins adéquat. Actuellement, il est de 1 sur 3, ce qui parait pléthorique.

Les besoins en personnel de formation IPN ou universitaire total par année scolaire pour l'enseignement secondaire "normal", peuvent donc être résumés comme suit :

Année scolaire	Enseign.	Admin.	Total	Accrois.
1981/82	244	61	305	-
82/83	314	78	392	81
83/84	373	93	466	74
84/85	403	100	503	37
85/86	416	104	520	17

Tableau 2

Besoins théoriques minimaux en professeurs d'enseignement pédagogique par cycle, année scolaire et année d'étude

Année scolaire	1ère année	2ème année	3ème année	4ème année	5ème année	Total
81/82	73,7 / 3 / 5 / 45,4	33,6 / 3 / 5 / 21,5	29,4 / 3 / 5 / 16,4	14,8	12,3	244
82/83	92,9 / 3 / 5 / 45,4	62,2 / 3 / 5 / 38,3	28,8 / 3 / 5 / 16,4	14,7	13,0	314
83/84	95,2 / 3 / 5 / 45,4	78,5 / 3 / 5 / 38,3	53,3 / 3 / 5 / 32,8	16,5	12,9	373
84/85	95,2 / 3 / 5 / 45,4	80,4 / 3 / 5 / 38,3	67,3 / 3 / 5 / 32,8	29,5	14,5	403
85/86	95,2 / 3 / 5 / 45,4	80,4 / 3 / 5 / 38,3	68,9 / 3 / 5 / 32,8	29,5	25,9	416

A ces chiffres, il faudra encore ajouter le personnel de direction, de supervision et d'administration supérieure. Ce personnel a besoin d'une formation pédagogique au moins égale à celle des professeurs enseignants. Un encadrement de 1 sur 4 paraît plus ou moins adéquat. Actuellement, il est de 1 sur 3, ce qui paraît pléthorique.

Les besoins en personnel de formation IPN ou universitaire total par année scolaire pour l'enseignement secondaire "normal", peuvent donc être résumés comme suit :

Année scolaire	Enseign.	Admin.	Total	Accrois.
1981/82	244	61	305	-
82/83	314	78	392	81
83/84	373	93	466	74
84/85	403	100	503	37
85/86	416	104	520	17

Tableau 8

Besoins théoriques minimaux en professeurs d'enseignement pédagogique par cycle, année scolaire et année d'étude

Année scolaire	1ère année	2ème année	3ème année	4ème année	5ème année	Total
81/82	73,7 / 3 / 5 / 45,4	33,6 / 3 / 5 / 21,5	29,4 / 3 / 5 / 16,4	14,8	12,3	244
82/83	92,9 / 3 / 5 / 45,4	62,2 / 3 / 5 / 38,3	28,8 / 3 / 5 / 18,4	14,7	13,0	314
83/84	95,2 / 3 / 5 / 45,4	78,5 / 3 / 5 / 38,3	53,3 / 3 / 5 / 32,8	16,5	12,9	373
84/85	95,2 / 3 / 5 / 45,4	80,4 / 3 / 5 / 38,3	67,3 / 3 / 5 / 32,8	29,5	14,5	403
85/86	95,2 / 3 / 5 / 45,4	80,4 / 3 / 5 / 38,3	68,9 / 3 / 5 / 32,8	29,5	25,9	416

A ces chiffres, il faudra encore ajouter le personnel de direction, de supervision et d'administration supérieure. Ce personnel a besoin d'une formation pédagogique au moins égale à celle des professeurs enseignants. Un encadrement de 1 sur 4 parait plus ou moins adéquat. Actuellement, il est de 1 sur 3, ce qui parait pléthorique.

Les besoins en personnel de formation IPN ou universitaire total par année scolaire pour l'enseignement secondaire "normal", peuvent donc être résumés comme suit :

Année scolaire	Enseign.	Admin.	Total	Accrois.
1981/82	244	61	305	-
82/83	314	78	392	81
83/84	373	93	466	74
84/85	403	100	503	37
85/86	416	104	520	17

3.3 Production de professeurs d'Enseignement Normal

3.3.1 Situation de départ avant la réforme de l'enseignement secondaire

Pris dans son ensemble, l'enseignement secondaire comptait à la rentrée de l'année scolaire 1978/79, avec 903 enseignants. De ces 903, un total de 641 étaient des enseignants Rwandais (= 71 %). Des professeurs Rwandais, un total de 374 était considéré qualifié pour donner des cours en enseignement secondaire (= 58 % du total du personnel Rwandais et 41 % du personnel total enseignant en secondaire). Des 374 enseignants qualifiés Rwandais, plus de la moitié (53,7 %) ou 201 unités étaient des régents.

Sont considérés par le MINEDUC comme qualifiés à enseigner en secondaire : les docteurs, les licenciés, les bacheliers universitaires, les régents, les A1 et les A2 (pour les cours techniques).

Le système secondaire, avant la réforme était, grosso modo distribué en Tronc Commun, Humanités Modernes, Humanités Classiques, Enseignement Normal et Enseignement Technique.

Tout cet enseignement était donné en 78/79 dans 462 classes, avec une moyenne de 30 étudiants par classe, répartis dans 70 établissements secondaires (entre publics et privés). La taille moyenne d'un établissement secondaire était donc de 6,6 classes et de 197 étudiants par établissement. De ces totaux, on pourrait déduire les 9 séminaires et pré-séminaires sur lesquels la réforme de l'enseignement ne s'appliquera probablement pas. Il faudra donc y déduire environ 52 classes et 1420 étudiants. Ainsi, la moyenne arithmétique se fixe près des 203 élèves par établissement. Cette moyenne cependant, est fortement influencée par les deux grands collèges de Butare et de Kigali, ayant chacun plus de 700 étudiants.

La dominante, c'est-à-dire le type d'établissement le plus fréquent (19) est celui d'entre 150 et 199 étudiants. La médiane se trouve à 178 étudiants. En d'autres mots, 50 % des établissements ont 178 étudiants ou moins, 50 % 178 étudiants ou plus.

Le graphique à la page suivante éclaircit ces chiffres optiquement. On peut donc dire sans trop se tromper, que l'établissement secondaire typique du Rwanda est celui avec entre 150 et 200 étudiants.

En excluant le Tronc Commun, qui est en train d'être éliminé depuis le début de la réforme de l'enseignement primaire, et les humanités classiques, qui sont pour la plupart des séminaires religieux auxquels la réforme ne s'applique guère, environ un tiers des étudiants du secondaire et un tiers des classes des établissements étaient consacrés à l'enseignement normal.

On peut supposer qu'au début de la réforme du secondaire, cette relation sera plus ou moins maintenue. Par conséquent, on pourra supposer qu'un tiers au moins des professeurs existant et ceux qui sortiront de l'enseignement supérieur pour entrer comme professeurs en enseignement secondaire, restera ou entrera comme professeurs d'enseignement normal. Les calculs suivants se baseront sur cette relation : 1 sur 3.

GRAPHIQUE N° 1

DISTRIBUTION DES ETABLISSEMENTS SECONDAIRES SELON LE NOMBRE D'ETUDIANTS

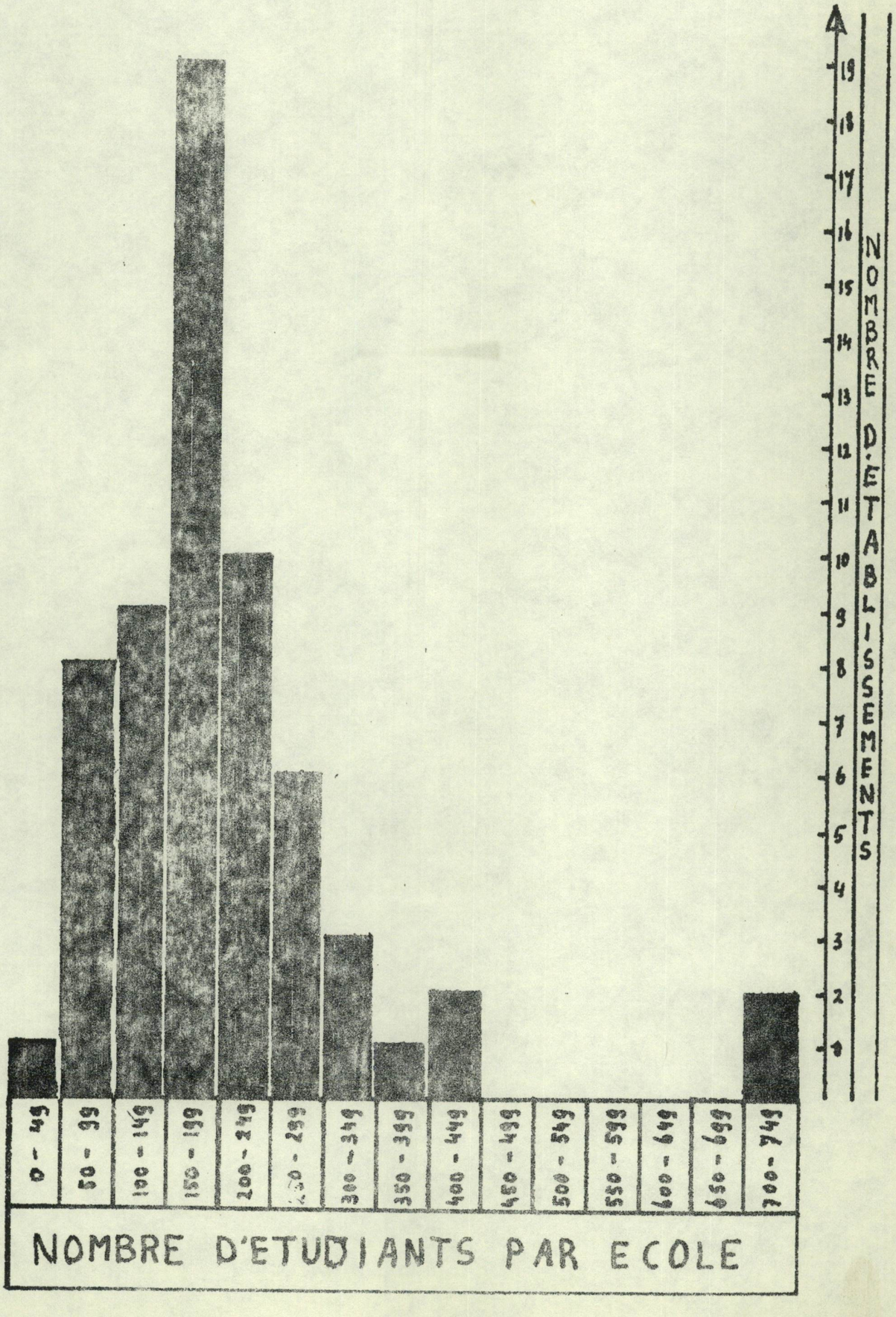

Nous récapitulerons dans le tableau 10 qui suit, en 78/79, à la veille de la réforme de l'enseignement, la disponibilité de personnel dans l'enseignement secondaire dans sa totalité.

Tableau 10

Nombre, nationalité et qualification des professeurs (enseignants + encadrement) disponibles en enseignement secondaire 1978/79.

Qualifications	Personnel enseignement			Personnel de Direction			Pers. Gest. + Admin.			Total pers. secondaire		
	RWA	ETR.	TOT.	RWA	ETR	TOT	RWA	ETR.	TOT.	RWA	ETR.	TOT.
Docteurs	23	11	34	-	-	0	-	-	0	-	-	34
Licenciés	33	70	103	-	-	18	-	-	5	-	-	126
Cand.Bac.	46	20	66	-	-	3	-	-	1	-	-	70
Régents	201	35	236	-	-	28	-	-	9	-	-	273
A1	15	37	52	-	-	5	-	-	2	-	-	59
A2	56	6	62	-	-	2	-	-	4	-	-	68
Tot.Qual.	374	179	553	-	-	56	-	-	21	-	-	630
Instit.	157	29	186	-	-	12	-	-	57	-	-	255
D6-ES6	38	10	48	-	-	1	-	-	19	-	-	68
A3	13	4	17	-	-	0	-	-	2	-	-	19
D4-D5	26	3	29	-	-	6	-	-	33	-	-	68
Prêtres	11	25	36	-	-	17	-	-	3	-	-	56
Autres	22	12	34	-	-	2	-	-	49	-	-	85
Tot.non qual.	267	83	350	-	-	38	-	-	163	-	-	551
TOTAL GENERAL	641	262	903	52	42	94	139	45	184	832	349	1181

Source : MINEDUC, Statistiques scolaires 78/79.

N.B. : Le symbole "-" indique que cette donnée n'est pas disponible.

L'année scolaire 1979/80, la première classe du Tronc Commun a été éliminée. Par ce fait, le système secondaire avait un effectif d'étudiants d'environ 2.500 unités inférieur à l'année

scolaire précédente. Cependant, le corps de professeurs enseignants n'a diminué que de 19 unités, les administratifs de 33. Avec le taux d'encadrement existant d'environ 15, le corps de professeurs aurait pu diminuer d'environ 150 unités. Les prévisions antérieures ont été faites sur la base d'un taux d'encadrement plus rigoureux (16-17).

L'année scolaire 1980/81, la deuxième classe du Tronc Commun sera éliminée, ce qui pourrait libérer d'encore 120 enseignants et de 35 administratifs le corps professoral du secondaire.

Voici une bonne occasion de reclasser quelques 300 instituteurs et D6-ES6 opérant dans l'enseignement secondaire, dans l'enseignement primaire, spécifiquement pour les plus grandes classes (6, 7 et 8).

L'énorme manque d'instituteurs qualifiés qui se produit juste à cette année et qui pourra peut-être être comblé par des non diplômés s'y retrouverait quelque peu pallié.

Les quelques 60 sortants de l'IPN et Universitaires se dirigeant vers l'enseignement pourront pendant l'année scolaire 80/81, recevoir un entrainement spécial orienté vers la réforme de l'enseignement primaire. La deuxième génération de professeurs sortant de l'IPN à la fin de l'année scolaire 1980/81 pourront être entrainés à cette fin pendant les vacances scolaires (encore ± 60).

L'année scolaire 1981/82 pourra alors commencer avec un corps professoral pour le secondaire ayant environ le profil suivant :

Tableau 11

Disponibilité de professeurs (d'enseignement et d'encadrement) qualifiés pour l'enseignement secondaire en 1981/82.

Spécialité / Origine	Enseignants			Encadr. + Admin.	Total
	Lettres	Sciences	Autres		
Stock de 80/81	264	157	262	200	883*
Sortants de l'IPN etc. 79/80 + 80/81	58	17	45	-	120
TOTAL	322	174	307	200	1003

* Dont environ 240 étrangers.

En appliquant la formule de répartition entre l'enseignement normal et les autres filières de formation générale et professionnelle (pour 81/82 = 1/3), et en distribuant le personnel d'encadrement entre les trois spécialités retenues, la disponibilité théorique de professeurs qualifiés pour l'enseignement normal serait celle résumée dans le tableau 12 suivant :

Tableau 12

Disponibilité théorique de professeurs qualifiés pour l'enseignement normal en 1981/82

Spécialité / Origine	Lettres	Sciences	Autres	Total
Stock de 80/81	115	65	114	294*
Sortants de l'IPN 79/80 + 80/81	19	6	15	39
TOTAL	134	71	129	334

* dont environ 80 étrangers.

Pour la rentrée 1981/82, le nombre de professeurs qualifiés pour enseigner dans la filière pédagogique pourrait suffire à condition d'assurer un meilleur encadrement professeurs/étudiants et un programme hebdomadaire professeur plus adéquat.

D'entre les professeurs qualifiés, environ un quart consisterait en personnel expatrié.

3.3.2 Prévisions des sorties de l'IPN

3.3.2.1 Evolution des inscriptions

La formation de professeurs d'enseignement secondaire se réalise avant tout à l'Institut Pédagogique National de Butare. L'IPN a une capacité d'environ 250 étudiants. Dans les 6 années passées, les inscriptions ont été les suivantes :

Tableau 13

Inscriptions à l'IPN de 1974 à 1979

Sections	74/75	75/76	76/77	77/78	78/79	79/80
Lettres Modernes	45	39	33	31	39	41
Sc. Humaines	19	18	15	21	23	28
Sc. Exactes	108	98	79	76	64	70
Sc. Pédagogiques	53	41	56	69	67	63
Techn. Modernes	31	22	13	8	23	40
TOTAL	256	218	196	205	216	242

Source : MINEDUC, "Annuaires dstatistiques" (1974-1978)
: 1979/80 Liste d'Inscriptions IPN.

Jusqu'ci, la déperdition apparente la plus importante se produisait surtout entre la première et deuxième année, phénomène qui n'est pas inévitable avec une amélioration de la sélection et d'un suivi des étudiants plus régulier. Les cours de l'IPN se font en deux cycles, un de trois ans et un de cinq ans.

Sur la base de la capacité de 250 étudiants et une normalisation de la courbe de déperdition apparente, une année scolaire à l'IPN pourrait avoir la structure suivante :

Année scolaire	1	2	3	4	5	Total	Sortants diplômés		
							cycle court	cycle long	Total
Total	80	70	60	25	20	255	30	20	50

3.3.2.2 Transfert de l'IPN de Butare à Ruhengeri

Depuis 1977 a été prise la décision de construire un nouveau IPN à Ruhengeri. Le centre en construction aura 11 classes ordinaires de 70 m^2, donc une capacité maximale de 40 chacun. Ce centre pourrait donc contenir trois classes de cycles courts additionnelles.

Le Gouvernement prévoit le transfert de l'IPN existant à Butare aux nouvelles installations à Ruhengeri. Les oeuvres de construction devraient se terminer pour l'automne de

1980, ce qui rendrait théoriquement possible le déménagement pour l'année scolaire 1980/81.

Ce déménagement pourrait aller accompagné d'une occupation maximale de la première année (= 120). Ce ne serait cependant qu'en 84/85 que toute la capacité du nouvel IPN pourra être occupé comme on peut le déprendre dans le tableau 14 suivant.

Tableau 14

Evolution théorique du nombre d'étudiants de l'IPN et de sortants diplômés entre 1980 et 1984, par année d'étude, en supposant le déménagement pur et simple de Butare à Ruhengeri en 1980.

Année scolaire	Années d'étude					Total	Sortants diplômés		
	1	2	3	4	5		cycle court	cycle long	Total
1980/81	120	70	60	25	20	295	30	20	50
81/82	120	100	60	25	20	325	30	20	50
82/83	120	100	90	25	20	355	50	20	70
83/84	120	100	90	35	20	365	50	20	70
84/85	120	100	90	35	30	375	50	30	80

En confrontant les données de la dernière colonne du tableau ci-dessus avec celles du tableau 10, et en tenant compte du fait que l'enseignement pédagogique ne pourra réclamer qu'environ un tiers du total des sortants diplômés de l'IPN, on remarque un manque très net de professeurs diplômés de l'IPN disponibles pour l'enseignement normal dans les années 82/83 à 1984/85. Ces chiffres totalisent un manque de 119 professeurs Rwandais qualifiés en 1984/85.

Il est à rappeler qu'au début de la réforme de l'enseignement pédagogique, environ 80 postes de professeurs (enseignants + encadrement) étaient occupés par des expatriés.

Le manque de professeurs Rwandais qualifiés pour l'enseignement normal qui se situait en 1981/82 autour de 25 % aurait augmenté, 4 ans plus tard, à environ 50 % (208 de 517). Ces postes devraient être occupés par des universitaires et du personnel expatrié.

3.3.2.3 Utilisation de Butare et de Ruhengeri

A titre d'alternative, étudions l'hypothèse de la mise en fonction d'un IPN à Ruhengeri, en maintenant l'IPN actuel à Butare.
En termes numériques, cette alternative se présenterait comme ce qui suit :

Tableau 15

Evolution théorique du nombre d'étudiants de l'IPN et de sortants diplômés entre 1980 et 1984, par année d'étude, en supposant l'utilisation simultanée et conjointe des installations à Ruhengeri + Butare.

Année scol.	Année d'étude										Sortants diplômés		
	1		2		3		4		5				
	But.	Ruh.	But.	Ruh.	But.	Ruh.	But.	Ruh.	But.	Ruh.	But.	Ruh.	Total
80/81	80	120	70	-	60	-	25	-	20	-	50	-	50
81/82	80	120	70	100	60	-	25	-	20	-	50	-	50
82/83	80	120	70	100	60	90	25	-	20	-	50	50	100
83/84	80	120	70	100	60	90	25	35	20	-	50	50	100
84/85	80	120	70	100	60	90	25	35	20	30	50	80	130

Les calculs ci-dessus supposent que les installations de Ruhengeri soient mises en fonction graduellement.
Cette supposition est faire pour des raisons méthodologiques. Des combinaisons moins graduelles sont parfaitement possibles. Les totaux et le nombre de sortants diplômés n'y serait pas fortement influencé.

Pour l'occupation théorique des installations de Butare et de Ruhengeri, on a supposé un taux de déperdition pour chaque année d'étude basé sur une moyenne historique. Il est supposé également le maintien d'un cycle de trois et un de cinq ans, avec une distribution relative égale à celle existant avant la réforme.

3.3.2.4 Comparaison numérique des deux hypothèses avec les besoins additionnels annuels en professeurs d'enseignement pédagogique.

Sur la base des tableaux antérieurs, il est relativement aisé de comparer numériquement les incidences des deux alternatives avec les besoins additionnels annuels en professeurs d'enseignement pédagogique. Le tableau 16 qui suit résumé le résultat de cette comparaison.

Tableau 16

Comparaison des besoins en professeurs d'enseignement pédagogique avec la production en professeurs diplômés de l'IPN selon les deux alternatives.

Année scolaire	IPN Butare + IPN Ruhengeri			Transfert IPN Butare à Ruhengeri		
	Besoins additionnels	Production	Différence	Besoins additionnels	Production	Différence
1982/83	81	50:3 = 17	- 64	81	50:3 = 17	- 64
83/84	73	100:3 = 33	- 40	73	70:3 = 23	- 50
84/85	37	100:3 = 33	- 4	37	70:3 = 23	- 14
85/86	18	130:3 = 43	+ 25	18	80:3 = 27	+ 9
TOTAL	209	126	- 83	209	90	- 119

Dans les deux cas, il se produira au cours des années scolaires 1982/83 et 1983/84, un déficit assez important de professeurs d'enseignement pédagogique. Déjà, dans cette deuxième année cependant l'alternative IPN Butare + IPN Ruhengeri commence déjà à avoir des avantages numériques qui augmentent année par année. Cette alternative serait capable d'attraper le déficit en professeurs, produit dans la période de transition en 4 ans, pour le même rattrapage l'alternative du transfert de l'IPN Butare à Ruhengeri mettrait 13 ans.

3.3.3 Mise en opération possible de l'alternative IPN Butare + IPN Ruhengeri

Comment pourrait-on visualiser l'existence de deux IPN, un à Butare et un à Ruhengeri ? N'impliquerait-ce pas des doubles emplois, des confusions, bref des désavantages qui neutraliseraient les avantages numériques théoriques ?

Une façon élégante d'éviter ce type de problèmes serait la spécialisation de chaun des deux instituts, et ce en fonction de la réforme de l'enseignement déjà entamée et encore à mettre en place. Celle qui a été entamée, c'est la réforme de l'enseignement primaire. Comme on a vu dans les chapitres antérieurs, elle a besoin d'une attention tout à fait particulière afin de ne pas s'embourber (construction de classes, d'ateliers, formation et recyclage d'instituteurs, etc.). Le long de ce chapitre, il a été prouvé qu'il est possible de calculer avec une certaine précision les conséquences des mesures de réforme déjà mises en vigueur.

Une spécialisation particulièrement utile pourrait donc être celle de consacrer un des deux instituts à la formation de professeurs d'enseignement pédagogique exclusivement.

L'autre institut serait ainsi libéré de ce lourd fardeau et pourrait se consacrer entièrement à la formation de professeurs pour toutes les autres formations secondaires qui devront être professionnalisées à partir de Septembre 1981, en l'occurence les écoles médicales, agronomiques, techniques, administratives, économiques, etc.

Lequel des deux instituts conviendrait le mieux pour cette spécialisation, Ruhengeri ou Butare ? Il faudrait prendre en compte les délais de réalisation et les coûts comparatifs qu'engendrerait chacune des décisions.

Supposons qu'on choisisse Butare pour la spécialisation de la formation de professeurs d'enseignement pédagogique. Dans ce cas, Ruhengeri devrait être équipé de laboratoires, d'ateliers et autres équipements aptesà la formation secondaire professionnalisée, pour lesquels cependant les profils de sortie ne sont pas encore connus en détail. Les délais de construction

et d'équipement doivent être estimés à au moins trois ans. Il faudrait prévoir également à Ruhengeri, la construction et équipement d'une "batterie" complète d'écoles secondaires professionnalisées en guise d'écoles d'application, étant donné qu'à Ruhengeri, il ne se trouve actuellement pas une grande densité de formations scolaires spécialisées : le cycle d'orientation à Gatovu, le cycle d'orientation et les humanités modernes à Musanze et un cycle d'orientation, une école normale inférieure et une petite section commerciale à Rwaza.

L'alternative de spécialiser Butare en Institut de formation de professeurs d'enseignement pédagogique (ou Ecole Normale Supérieure) paraitrait très coûteuse et demanderait des délais de réalisation assez importants (au moins trois ans).

En supposant que l'Institut de Ruhengeri se spécialise et devienne Ecole Normale Supérieure, les constructions et installations mises en place seraient à peu près adéquates. Il ne faudrait, pour l'école d'application que l'extension d'une des sections actuellement en place.

A Butare, les localités existantes pourront continuer à fonctionner sans interruptions majeures.

Comme écoles d'application de formation secondaire professionnalisée, on trouve déjà sur place, l'Ecole Sociale de Karubanda, l'Ecole Artisanale, l'Ecole Agricole et Vétérinaire, la section commerciale et la formation médicale du Groupe Scolaire de Butare, ce qui parait déjà un très bon début, qu'on ne retrouve nulle part ailleurs dans le pays.

Même si on ne se décide qu'à moyen ou long terme, il parait intéressant de voir Butare devenir spécialisé en formation de professeurs d'enseignement pédagogique secondaire, la solution la moins chère et la plus expéditive serait de placer l'E.N.S. provisoirement à Ruhengeri jusqu'à ce que la plus grande urgence de la formation d'instituteurs qualifiés soit dépassée.

Pour la spécialisation préconisée, il faudrait compter avec un besoin additionnel de 62 professeurs à l'IPN (les deux Instituts pris ensembles) dans les 5 ans à venir (1980-1985), en l'occurence 20 pour l'année 1980 et respectivement 16, 15, 6 et 5 les années suivantes. Ces chiffres supposent un taux d'encadrement supérieur (6 sur 1) à celui existant en 78/79 qui était de 4 étudiants par professeur.

*

ANNEXES

ANNEXE 1

PRÉVISIONS ET RÉALISATIONS DES CONSTRUCTIONS DES CLASSES DE 7ème PAR COMMUNE

CONSTRUCTION DE CLASSES DE SEPTIEME

Tableau synoptique comparant les prévisions numériques des besoins (Mars 1978)
l'avancement des travaux en Août 1979 et la carte scolaire 1979/1980
Par commune

Préfecture: BUTARE

Commune		Prévisions Mars 1978 amendés	Réalisation en Août 1979				Carte scolaire 1979/1980	matériel scolaire	
N°			TOTAL	Stade I	Stade II	Stade III		Installé	livré
000	NGOMA	12	6	0	0	6	11		
001	HUYE	4	2	0	1	1	5		
002	NDORA	5	4	1	0	3	7		
003	NYARUHENGERI	7	5	0	3	2	7		
004	KIBAYI	8	6	1	5	0	7		
005	MUGANZA	4	4	1	1	2	1		
006	MUYIRA	12	7	0	7	0	13		
007	NTYAZO	11	8	0	7	1	13		
008	KIGEMBE	7	6	2	3	1	6		
009	NYAKIZU	9	7	1	2	4	8		
010	MBAZI	5	4	0	0	4	6		
011	SHYANDA	10	7	0	1	6	11		
012	GISHAMVU	8	5	0	0	5	10		
013	RUNYINYA	12	9	2	6	1	11		
014	MUGUSA	4	5	0	4	1	6		
015	MUYAGA	6	5	0	4	1	7		
016	MARABA	7	6	0	3	3	9		
017	RUHASHYA	8	7	0	7	0	8		
018	NYABISINDU	9	5	0	2	3	11		
019	RUSATIRA	6	6	2	2	2	8		
TOTAL	BUTARE	154	114	10	58	46	168		

CONSTRUCTION DE CLASSE DE SEPTIEME

Tableau synoptique comparant les prévisions numériques des besoins (Mars 1978)
l'avancement des travaux en Août 1979 et la carte scolaire 1979/1980
Par commune

Préfecture : BYUMBA

Commune		Prévisions Mars 1978 amendés	Réalisation en Août 1979				Carte scolaire 1979/1980	Matériel scolaire	
N°	Nom		TOTAL	Stade I	Stade II	Stade III		Installé	Livré
100	KYOMBE	6	5	2	3	0	6		
101	MUKARANGE	7	4	1	2	1	8		
102	CYUMBA	4	3	0	2	1	7		
103	KIVUYE	4	2	1	1	0	3		
104	BWISIGE	4	3	0	1	2	4		
105	KINYAMI	7	4	0	4	0	8		
106	NGARAMA	5	4	1	2	1	5		
107	GITUZA	7	5	1	1	3	6		
108	MUVUMBA	6	5	2	3	0	5		
109	MURAMBI	15	11	0	4	7	14		
110	CYUNGO	8	5	0	4	1	8		
111	KIBALI	8	6	0	0	6	6		
112	GITI	8	5	0	2	3	8		
113	MUHURA	6	5	0	0	5	6		
114	RUTARE	7	4	0	2	2	6		
115	BUYOGA	12	8	0	3	5	9		
116	TUMBA	6	5	0	1	4	5		
TOTAL:	BYUMBA	120	84	8	35	41	116		

CONSTRUCTION DE CLASSE DE SEPTIEME

Talbeau synoptique comparant les prévisions numériques des besoins (Mars 1978)
l'avancement des travaux en Août 1979 et la carte scolaire 1979/1980
Par commune

Préfecture: CYANGUGU

Commune		Previsions Mars 1978 amendées	Réalisation en Août 1979				Carte scolaire 1979/1980	Matériel scolaire	
N°	Nom		TOTAL	Stade I	Stade II	Stade III		Installé	Livré
200	KARENGERA	7	5	1	1	3	7		
201	NYAKABUYE	7	4	2	0	2	5		
202	BUGARAMA	7	7	1	4	2	7		
203	GISHOMA	9	5	0	0	5	6		
204	CYIMBOGO	14	11	5	2	4	13		
205	KAMEMBE	7	6	0	0	6	6		
206	GAFUNZO	10	6	0	0	6	8		
207	GISUMA	11	7	0	0	7	9		
208	KAGANO	4	3	0	1	2	4		
209	GATARE	10	9	1	6	2	9		
210	KIRAMBO	8	7	0	1	6	7		
TOTAL:	CYANGUGU	94	70	10	15	45	81		

CONSTRUCTION DE CLASSES DE SEPTIEME

Tableau synoptique comparant les prévisions numériques des besoins (Mars/1978)
l'avancement des travaux en Août 1979 et la carte scolaire 1979/1980
Par commune

Préfecture: GIKONGORO

Commune		Prévisions Mars 1978 amendées	Réalisation en Août 1979				Carte scolaire 1979/1980	Matériel scolaire	
N°	Nom		TOTAL	Stade I	Stade II	Stade III		Installé	Livré
300	MBUGA	7	7	0	5	2	8		
301	RWAMIKO	6	6	0	1	5	7		
302	KARAMBO	5	5	0	3	2	6		
303	MUSANGE	7	6	0	5	1	7		
304	MUKO	9	8	2	5	1	8		
305	MUSEBEYA	6	4	0	4	0	5		
306	KIVU	4	5	0	5	0	5		
307	NSHILI	5	5	0	4	1	5		
308	KARAMA	9	7	0	0	7	11		
309	KINYAMAKARA	9	6	0	6	0	10		
310	RUKONDO	8	5	0	0	5	7		
311	NYAMAGABE	7	5	0	0	5	8		
312	MUDASOMWA	10	7	0	0	7	7		
TOTAL	GIKONGORO	92	76	2	38	36	94		

CONSTRUCTION DE CLASSES DE SEPTIEME

Tableau synoptique comparant les prévisions numériques des besoins (Mars 1978)
l'avancement des travaux en Août 1979 et la carte scolaire 1979/1980
par commune

Préfecture: GISENYI

Commune		Prévisions Mars 1978 amendées	Réalisation en Août 1979				carte scolaire 1979/1980	Matériel scolaire	
N°	Nom		TOTAL	Stade I	Stade II	Stade III		Installé	livré
400	RUBAVU	8	5	0	4	1	7		
401	RWERERE	7	5	0	2	3	8		
402	MUTURA	7	5	0	5	0	7		
403	KANAMA	9	9	0	9	0	9		
404	NYAMYUMBA	8	7	0	7	0	9		
405	KAYOVE	11	12	0	11	1	11		
406	RAMBA	3	3	0	3	0	3		
407	KIBILIRA	9	8	0	6	2	9		
408	SATINSYI	13	11	1	9	1	13		
409	GASEKE	7	5	2	2	1	6		
410	KARAGO	11	8	1	7	0	12		
411	GICIYE	13	8	1	4	3	13		
TOTAL	GISENYI	106	86	5	69	12	107		

CONSTRUCTION DE CLASSES DE SEPTIEME

Tableau synoptique comparant les prévisions numériques des besoins (Mars 1978) l'avancement des travaux en Août 1979 et la carte scolaire 1979/1980

Par commune

Préfecture: GITARAMA

Commune		Prévisions Mars 1978 amendées	Réalisation en Août 1979				Carte scolaire 1979/1980	Matériel scolaire	
N°	Nom		TOTAL	Stade I	Stade II	Stade III		Installé	Livré
500	BULINGA	8	7	0	5	2	7		
501	MUSHUBATI	10	9	4	5	0	9		
502	NYABIKENKE	11	8	0	0	8	11		
503	NYAKABANDA	8	6	0	0	6	8		
504	KAYENZI	13	11	0	3	8	13		
505	RUTOBWE	9	6	0	0	6	7		
506	RUNDA	9	6	1	0	5	6		
507	TABA	14	9	4	0	5	14		
508	RUKINGI	11	7	0	3	4	11		
509	TAMBWE	8	7	0	7	0	7		
510	KIGOMA	13	10	0	8	2	13		
511	NTONGWE	8	10	3	4	3	9		
512	MASANGO	14	11	0	7	4	13		
513	MURAMA	9	6	0	6	0	8		
514	NYAMBUYE	14	12	0	4	8	13		
515	MUGINA	7	7	1	6	0	7		
516	MUSAMBIRA	9	7	4	1	2	9		
TOTAL	GITARAMA	175	139	17	59	63	167		

CONSTRUCTION DE CLASSES DE SEPTIEME

Tableau synoptique comparant les prévisions numériques des besoins (Mars 1978)
l'avancement des travaux en Août 1979 et la carte scolaire 1979/1980
Par commune

Préfecture: KIBUNGO

Commune		prévisions Mars 1978	Réalisation en Août 1979				carte scolaire 1979/1980	matériel scolaire	
N°	Nom	amendées	TOTAL	Stade I	Stade II	Stade III		Installé	Livré
600	MUGESERA	9	6	0	3	3	9		
601	SAKE	6	6	1	3	2	7		
602	RUKIRA	4	4	1	2	1	4		
603	RUSUMO	7	6	1	4	1	7		
604	MUHAZI	10	7	1	5	1	8		
605	RUTONDE	10	8	0	1	7	11		
606	KABARONDO	3	3	1	2	0	3		
607	KAYONZA	5	5	0	0	5	5		
608	KIGARAMA	10	8	5	2	1	9		
609	RUKARA	8	7	1	0	6	7		
610	BIRENGA	9	6	1	3	2	9		
TOTAL	KIBUNGO	81	66	12	25	29	79		

CONSTRUCTION DE CLASSES DE SEPTIEME

Tableau synoptique comparant les prévisions numériques des besoins (Mars 1978) l'avancement des travaux en Août 1979 et la carte scolaire 1979/1980 par commune

Préfecture: KIGALI

Communes		Prévisions Mars 1978 amendées	Réalisation en Août 1979				Carte scolaire 1979/1980	matériel scolaire	
N°	Nom		TOTAL	Stade I	Stade II	Stade III		Installé	livré
800	KANOMBE	14	9	2	3	4	16		
801	BUTAMWA	6	4	1	0	3	6		
802	NYARUGENGE	17	11	2	2	7	20		
803	GIKOMERO	9	7	0	1	6	10		
804	RUBUNGO	15	11	0	6	5	18		
805	BICUMBI	13	10	2	6	2	12		
806	GIKORO	10	7	1	3	3	10		
807	MUGAMBAZI	7	7	2	3	2	10		
808	RUTONGO	14	9	1	0	8	15		
809	MBOGO	5	5	1	0	4	6		
810	SHORONGI	11	8	2	1	5	11		
811	TARE	11	9	1	0	8	10		
812	GASHORA	4	4	0	2	2	4		
813	NGENDA	8	7	0	6	1	8		
814	KANZENZE	13	10	0	4	6	14		
815	MUSASA	7	6	0	3	3	7		
816	RUSHASHI	7	5	0	2	3	7		
TOTAL	KIGALI	171	129	15	42	72	184		

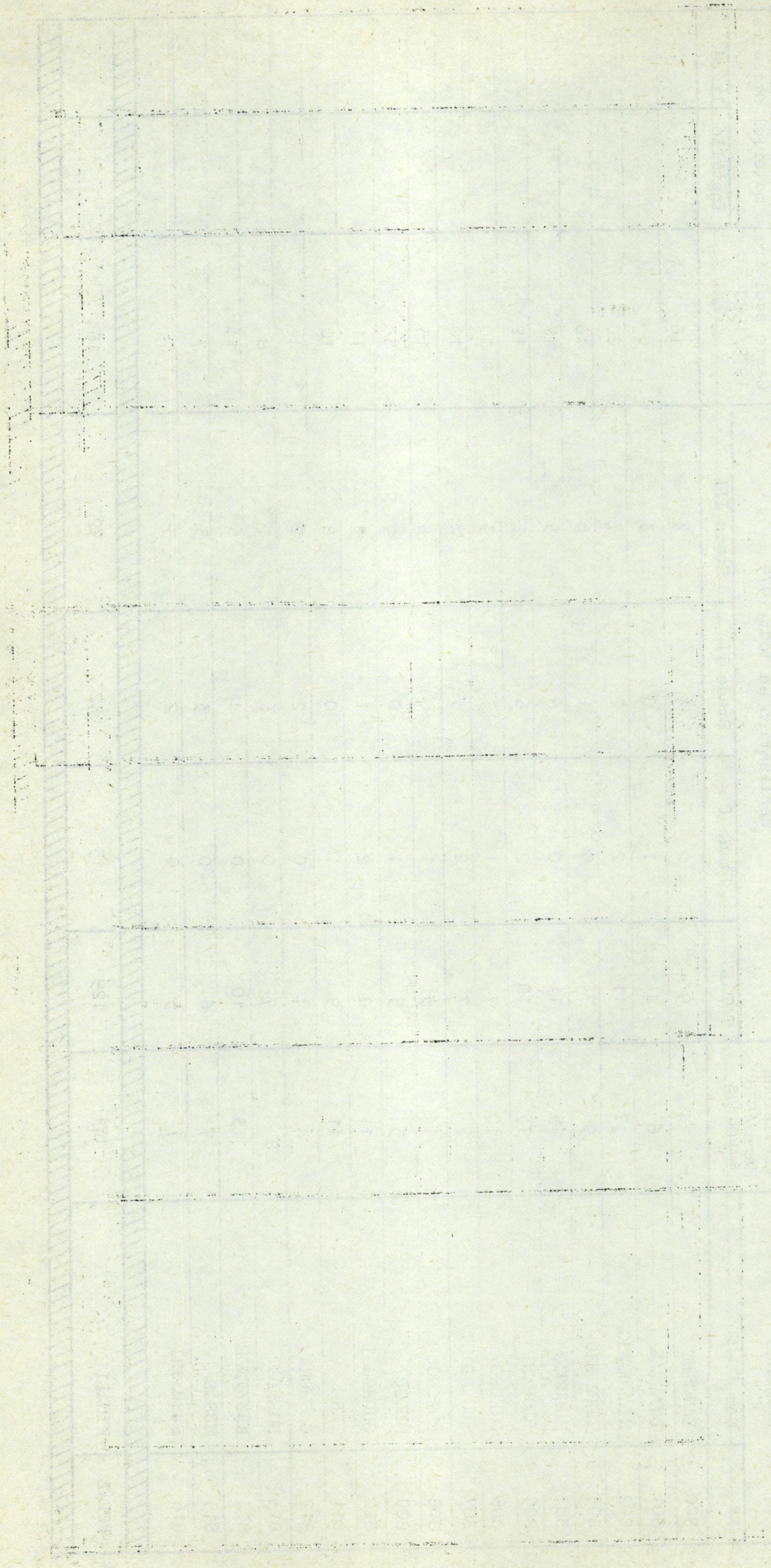

CONSTRUCTION DE CLASSES DE SEPTIEME

Tableau synoptique comparant les prévisions numériques des besoins (Mars 1978)
l'avancement des travaux en Août 1979 et la carte scolaire 1979/1980
par commune

Préfecture: RUHENGERI

Commune		Prévisions Mars 1978 amendées	Réalisation en Août 1979				Carte scolaire 1979/1980	Matériel scolaire	
N°	Nom		TOTAL	Stade I	Stade II	Stade III		Installé	livré
901	NKULI	7	7	0	2	5	7		
902	MUKINGO	7	6	1	3	2	7		
903	KINIGI	4	5	3	2	0	6		
904	KIGOMBE	9	7	1	2	4	9		
905	NYAMUTERA	6	5	0	1	4	6		
906	NYAKINAMA	4	4	0	0	4	4		
907	RUHONDO	6	5	0	0	5	7		
908	NKUMBA	6	5	0	1	4	7		
909	KIDAHO	5	5	0	4	1	5		
910	GATONDE	11	6	3	3	0	11		
911	NDUSU	9	7	0	1	6	10		
912	CYABINGO	8	6	0	3	3	7		
913	NYARUTOVU	12	6	0	2	4	11		
914	BUTARO	9	7	5	0	2	7		
915	CYERU	9	8	0	6	2	9		
916	NYAMUGALI	6	5	2	2	1	6		
TOTAL	RUHENGERI	118	94	15	32	47	119		

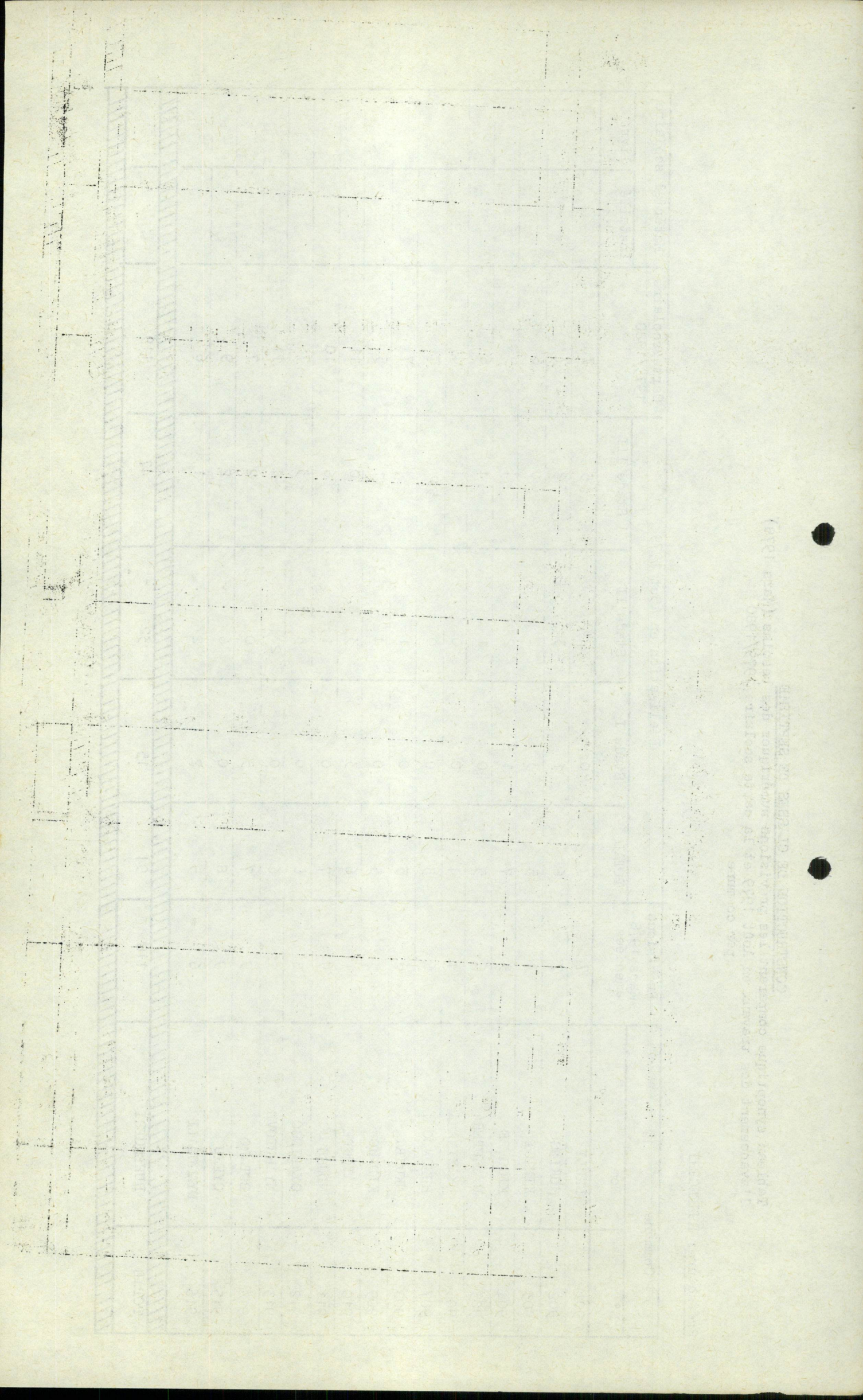

ANNEXE 2

PRÉVISIONS ET RÉALISATIONS DES CONSTRUCTIONS DES ATELIERS SCOLAIRES PAR COMMUNE

ANNEXE 2

PRÉVISIONS ET RÉALISATIONS DES CONSTRUCTIONS DES ATELIERS SCOLAIRES PAR COMMUNE

CONSTRUCTION des ATELIERS SCOLAIRES

Tableau synoptique comparant les prévisions numériques des besoins (Mars 1978), l'avancement des travaux en Août 1979 et la carte scolaire 1979/1980 par commune

Préfecture : BUTARE

Commune		Prévisions Mars 1978 amendées	Réalisation en Août 1979				Carte scolaire 1979/1980	Matériel scolaire	
N°	Nom		TOTAL	Stade I	Stade II	Stade III		Installé	Livré
000	NGOMA	6	6	3	0	3			
001	HUYE	2	2	0	1	1			
002	NDORA	4	4	4	0	0			
003	NYARUHENGERI	5	5	4	1	0			
004	KIBAYI	6	6	6	0	0			
005	MUGANZA	4	4	3	1	0			
006	MUYIRA	7	7	6	1	0			
007	NTYAZO	8	8	2	4	2			
008	KIGEMBE	6	6	2	4	0			
009	NYAKIZU	7	7	3	4	0			
010	MBAZI	5	4	4	0	0			
011	SHYANDA	7	7	7	0	0			
012	GISHAMVU	5	5	3	2	0			
013	RUNYINYA	9	9	8	0	1			
014	MUGUSA	4	5	2	2	1			
015	MUYAGA	5	5	3	2	0			
016	MARABA	7	6	6	0	0			
017	RUHASHYA	8	7	7	0	0			
018	NYABISINDU	5	5	3	2	0			
019	RUSATIRA	4	6	1	1	4			
TOTAL : BUTARE		114	114	77	25	12			114

CONSTRUCTION des ATELIERS SCOLAIRES

Tableau synoptique comparant les prévisions numériques des besoins (Mars 1978), l'avancement des travaux en Août 1979 et la carte scolaire 1979/1980

par commune

Préfecture : BYUMBA

Commune		Prévisions Mars 1978 amendées	Réalisation en Août 1979				Carte scolaire 1979/80	Matériel scolaire	
N°	Nom		TOTAL	Stade I	Stade II	Stade III		Installé	Livré
100	KIYOMBE	5	5	2	2	1			
101	MUKARANGE	4	4	4	0	0			
102	CYUMBA	3	3	1	2	0			
103	KIVUYE	2	2	0	1	1			
104	BWISIGE	3	3	3	0	0			
105	KINYAMI	5	4	3	1	0			
106	NGARAMA	4	4	4	0	0			
107	GITUZA	5	5	2	2	1			
108	MUVUMBA	5	5	2	3	0			
109	MURAMBI	10	11	10	1	0			
110	CYUNGO	5	6	1	5	0			
111	KIBALI	6	6	3	2	1			
112	GITI	5	5	2	1	2			
113	MUHURA	5	5	4	0	1			
114	RUTARE	4	4	0	0	4			
115	BUYOGA	10	8	1	0	7			
116	TUMBA	5	5	0	4	1			
TOTAL : BYUMBA		86	85	42	24	19			85

CONSTRUCTION des ATELIERS SCOLAIRES

Tableau synoptique comparant les prévisions numériques des besoins (Mars 1978), l'avancement des travaux en Août 1979 et la carte scolaire 1979/1980 par commune

Préfecture : CYANGUGU

Commune		Prévisions Mars 1978 amendées	Réalisation en Août 1979				Carte scolaire 1979/1980	Matériel scolaire	
N°	Nom		TOTAL	Stade I	Stade II	Stade III		Installé	Livré
200	KARENGERA	6	5	4	1	0			
201	NYAKABUYE	4	4	3	1	0			
202	BUGARAMA	7	7	7	0	0			
203	GISHOMA	5	5	4	0	1			
204	CYIMBOGO	11	11	11	0	0			
205	KAMEMBE	7	6	3	2	1			
206	GAFUNZO	6	6	6	0	0			
207	GISUMA	7	7	6	0	1			
208	KAGANO	3	3	2	0	1			
209	GATARE	7	9	9	0	0			
210	KIRAMBO	7	7	7	0	0			
TOTAL : CYANGUGU		70	70	62	4	4			70

CONSTRUCTION des ATELIERS SCOLAIRES

Tableau synoptique comparant les prévisions numériques des besoins (Mars 1978), l'avancement des travaux en Août 1979 et la carte scolaire 1979/1980

Préfecture : GIKONGORO

par commune

Commune		Prévisions Mars 1978 amendées	Réalisation en Août 1979				Carte scolaire 1979/1980	Matériel scolaire	
N°	Nom		TOTAL	Stade I	Stade II	Stade III		Installé	Livré
300	MBUGA	5	5	2	2	1			
301	RWAMIKO	6	6	4	2	0			
302	KARAMBO	5	5	3	1	1			
303	MUSANGE	6	6	2	4	0			
304	MUKO	8	8	7	1	0			
305	MUSEBEYA	4	4	0	3	1			
306	KIVU	4	5	3	2	0			
307	NSHILI	5	5	3	2	0			
308	KARAMA	7	7	5	2	0			
309	KINYAMAKARA	6	6	6	0	0			
310	RUKONDO	6	5	4	1	0			
311	NYAMAGABE	4	5	0	3	2			
312	MUDASOMWA	9	6	1	2	3			
TOTAL : GIKONGORO		75	73	40	25	8			73

CONSTRUCTION des ATELIERS SCOLAIRES

Tableau synoptique comparant les prévisions numériques des besoins (Mars 1978), l'avancement des travaux en Août 1979 et la carte scolaire 1979/1980

par commune

Préfecture : GISENYI

Commune		Prévisions Mars 1978 amendées	Réalisation en Août 1979				Carte scolaire 1979/1980	Matériel scolaire	
N°	Nom		TOTAL	Stade I	Stade II	Stade III		Installé	Livré
400	RUBAVU	5	5	3	2	0			
401	RWERERE	5	5	2	1	2			
402	MUTURA	5	5	4	1	0			
403	KANAMA	5	5	4	1	0			
404	NYAMYUMBA	5	6	5	1	0			
405	KAYOVE	8	8	4	3	1			
406	RAMBA	3	3	2	1	0			
407	KIBILIRA	8	7	0	0	7			
408	SATINSYI	11	11	9	2	0			
409	GASEKE	5	5	5	0	0			
410	KARAGO	8	8	7	0	1			
411	GICIYE	8	8	8	0	0			
TOTAL : GISENYI		76	76	53	12	11			76

CONSTRUCTION des ATELIERS SCOLAIRES

Tableau synoptique comparant les prévisions numériques des besoins (Mars 1978), l'avancement des travaux en Août 1979 et la carte scolaire 1979/1980

par commune

Préfecture : GITARAMA

Commune		Prévisions Mars 1978 amendées	Réalisation en Août 1979				Carte scolaire 1979/1980	Matériel scolaire	
N°	Nom		TOTAL	Stade I	Stade II	Stade III		Installé	Livré
500	BULINGA	7	7	1	5	1			
501	MUSHUBATI	8	9	1	3	5			
502	NYABIKENKE	8	8	4	3	1			
503	NYAKABANDA	6	6	0	6	0			
504	KAYENZI	11	11	8	1	2			
505	RUTOBWE	6	6	0	6	0			
506	RUNDA	6	6	4	1	1			
507	TABA	9	9	1	4	4			
508	MUKINGI	7	7	5	2	0			
509	TAMBWE	7	7	1	6	0			
510	KIGOMA	10	10	3	6	1			
511	NTONGWE	7	10	3	2	5			
512	MASANGO	11	11	4	6	1			
513	MURAMA	6	6	5	1	0			
514	NYAMABUYE	10	12	1	9	2			
515	MUGINA	7	7	2	5	0			
516	MUSAMBIRA	7	7	3	3	1			
TOTAL : GITARAMA		133	139	46	69	24			139

CONSTRUCTION des ATELIERS SCOLAIRES

Tableau synoptique comparant les prévisions numériques des besoins (Mars 1978), l'avancement des travaux en Août 1979 et la carte scolaire 1979/1980

par commune

Préfecture : KIBUNGO

Commune		Prévisions Mars 1978 amendées	Réalisation en Août 1979				Carte scolaire 1979/1980	Matériel scolaire	
N°	Nom		TOTAL	Stade I	Stade II	Stade III		Installé	Livré
600	MUGESERA	6	6	1	4	1			
601	SAKE	5	5	3	2	0			
602	RUKIRA	4	4	3	1	0			
603	RUSOMO	6	6	6	0	0			
604	MUHAZI	7	7	6	0	1			
605	RUTONDE	8	8	6	2	0			
606	KABARONDO	3	3	1	0	2			
607	KAYONZA	5	5	2	2	1			
608	KIGARAMA	8	8	7	1	0			
609	RUKARA	7	7	5	0	2			
610	BIRENGA	6	6	4	2	0			
TOTAL : KIBUNGO		65	65	44	14	7			65

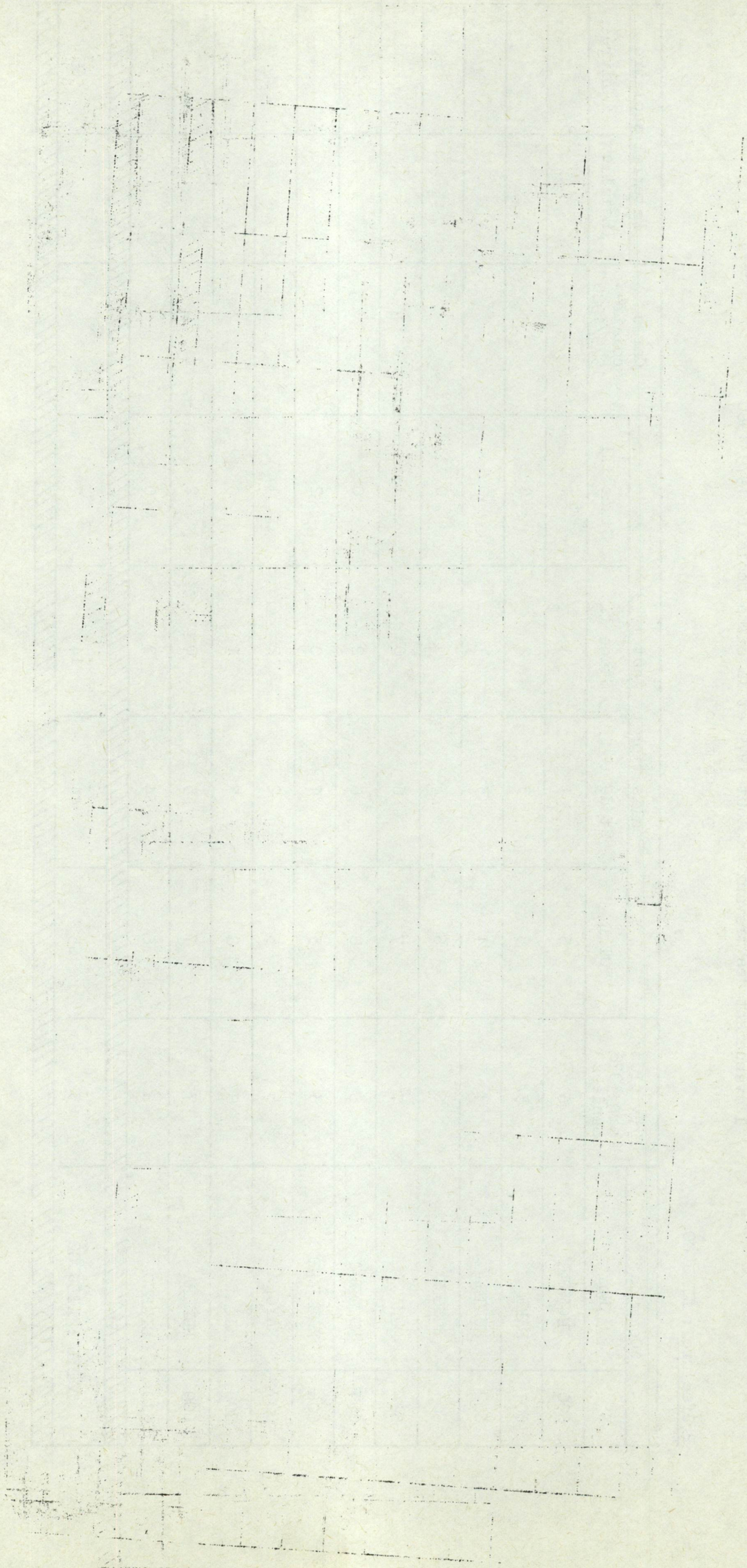

CONSTRUCTION des ATELIERS SCOLAIRES

Tableau synoptique comparant les prévisions numériques des besoins (Mars 1978), l'avancement des travaux en Août 1979 et la carte scolaire 1979/1980

par commune

Préfecture : KIBUYE

Commune		Prévisions Mars 1978 amendées	Réalisation en Août 1979				Carte scolaire 1979/1980	Matériel scolaire	
N°	Nom		TOTAL	Stade I	Stade II	Stade III		Installé	Livré
700	KIVUMU	10	11	5	4	2			
701	BWAKIRA	13	13	9	4	0			
702	MWENDO	9	9	8	1	0			
703	GITESI	10	9	7	1	1			
704	GISHYITA	6	4	3	0	1			
705	GISOVU	10	8	6	2	0			
706	MABANZA	9	7	7	0	0			
707	RUTSIRO	5	5	0	5	0			
708	RWAMATAMU	12	12	12	0	0			
TOTAL : KIBUYE		84	78	57	17	4			78

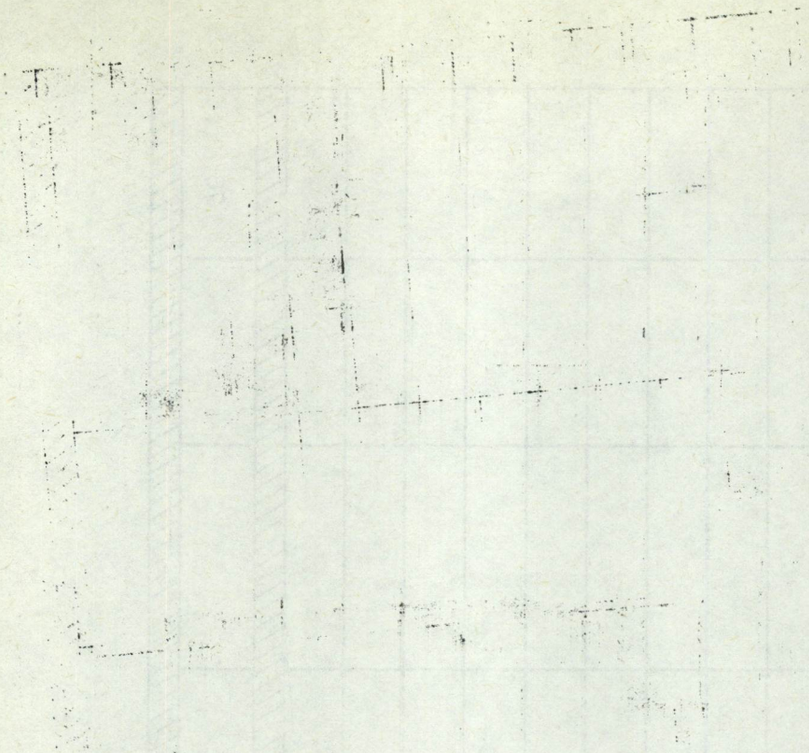

CONSTRUCTION des ATELIERS SCOLAIRES

Tableau synoptique comparant les prévisions numériques des besoins (Mars 1978), l'avancement des travaux en Août 1979 et la carte scolaire 1979/1980

par commune

Préfecture : KIGALI

Commune		Prévisions Mars 1978 amendées	Réalisation en Août 1979				Carte scolaire 1979/1980	Matériel scolaire	
N°	Nom		TOTAL	Stade I	Stade II	Stade III		Installé	Livré
800	KANOMBE	9	9	6	2	1			
801	BUTAMWA	4	4	3	0	1			
802	NYARUGENGE	10	9	2	2	5			
803	GIKOMERO	8	7	0	6	1			
804	RUBUNGO	11	11	0	5	6			
805	BICUMBI	10	10	7	0	3			
806	GIKORO	7	7	5	2	00			
807	MUGAMBAZI	7	7	0	1	6			
808	RUTONGO	10	9	1	1	7			
809	MBOGO	5	5	1	2	2			
810	SHYORONGI	8	8	3	4	1			
811	TARE	9	9	1	6	2			
812	GASHORA	4	4	2	0	2			
813	NGENDA	7	8	3	2	3			
814	KANZENZE	10	11	4	6	1			
815	MUSASA	7	6	1	5	0			
816	RUSHASHI	5	5	3	2	0			
TOTAL : KIGALI		131	129	42	46	41			129

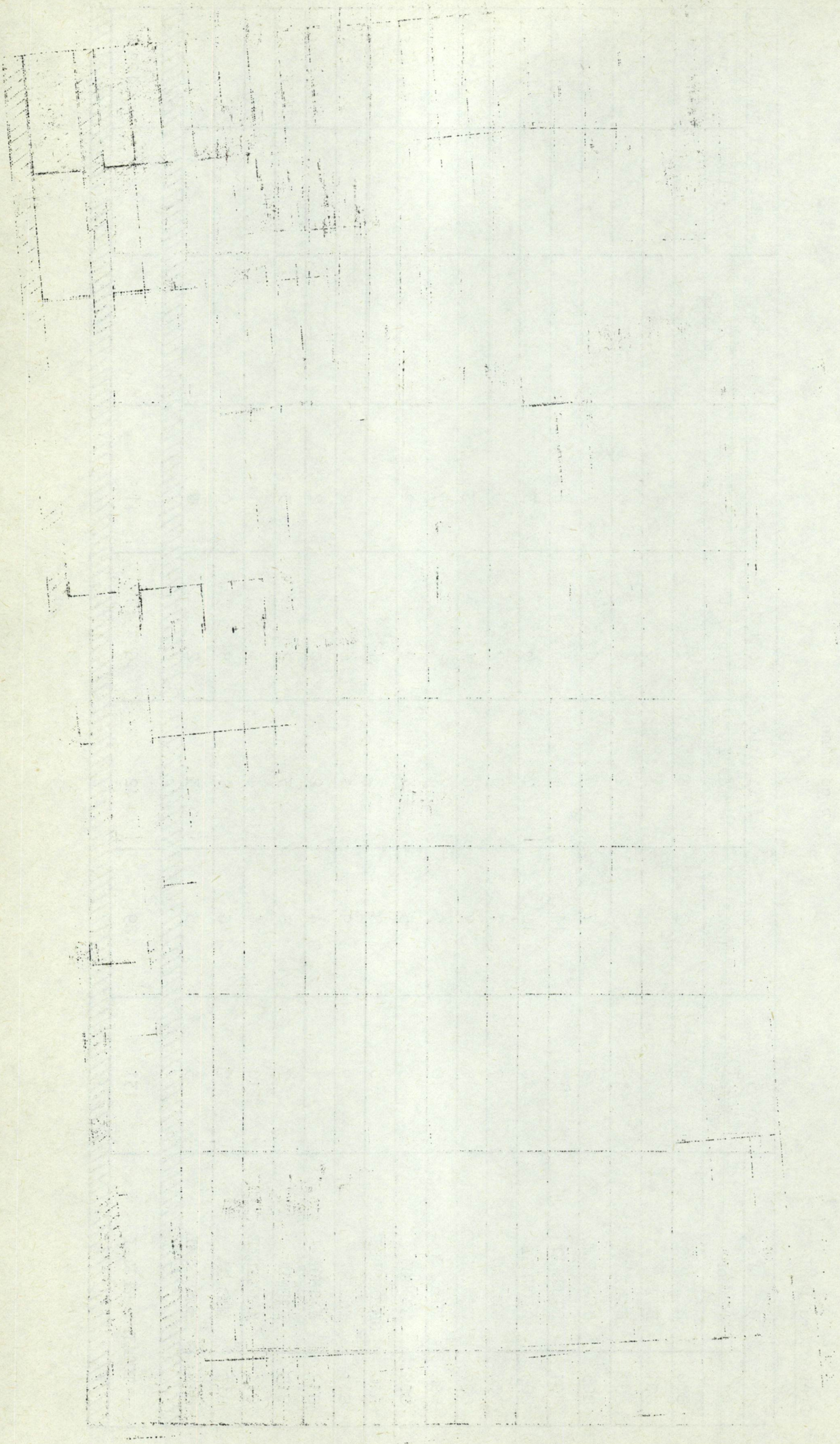

CONSTRUCTION des ATELIERS SCOLAIRES

Tableau synoptique comparant les prévisions numériques des besoins (Mars 1978), l'avancement des travaux en Août 1979 et la carte scolaire 1979/1980

par commune

Préfecture : RUHENGERI

Commune		Prévisions Mars 1978 amendées	Réalisation en Août 1979				Carte scolaire 1979/1980	Matériel scolaire	
N°	Nom		TOTAL	Stade I	Stade II	Stade III		Installé	Livré
901	NKULI	6	7	3	3	1			
902	MUKINGO	6	6	2	1	3			
903	KINIGI	5	5	1	0	4			
904	KIGOMBE	8	7	1	4	2			
905	NYAMUTERA	5	5	4	1	0			
906	NYAKINAMA	3	4	1	1	2			
907	RUHONDO	4	4	0	0	4			
908	NKUMBA	4	5	0	0	5			
909	KIDAHO	5	5	0	5	0			
910	GATONDE	9	6	6	0	0			
911	NDUSU	7	7	4	3	0			
912	CYABINGO	6	6	0	4	2			
913	NYARUTOVU	6	6	1	1	4			
914	BUTARO	7	7	7	0	0			
915	CYERU	7	8	0	8	0			
916	NYAMUGALI	5	5	0	2	3			
TOTAL : RUHENGERI		93	93	30	33	30			93

ANNEXE 3

DISPONIBILITÉ DES CLASSES DE 7ème EN RELATION AVEC LA DISPONIBILITE TOTALE PAR COMMUNE

ANNEXE 3

DISPONIBILITÉ DES CLASSES DE 7ème EN RELATION AVEC LA DISPONIBILITÉ TOTALE PAR COMMUNE

Evolution du nombre de salles de classes disponibles à l'enseignement primaire par commune 1977/78/78/79/79/80

Préfecture: BUTARE

Commune		1977/78	1977/79		1979/80		
N°	Nom		Nombre	Différence avec 77/78	Nombre		différence avec 78/79
					Total	Dont 7è	
000	NGOMA	70	67	-3	69	11	+ 2
001	HUYE	34	34	0	40	5	+ 6
002	NDORA	35	41	+6	44	7	+ 3
003	NYARUHENGERI	43	44	+1	53	7	+ 9
004	KIBAYI	49	42	-7	49	7	+ 7
005	MUGANZA	35	37	+2	39	4	+ 2
006	MUYIRA	63	65	+2	76	13	+ 11
007	NTYAZO	61	64	+3	74	13	+ 10
008	KIGEMBE	53	61	+8	62	6	+ 1
009	NYAKIZU	57	61	+4	71	8	+ 10
010	MBAZI	38	40	+2	43	6	+ 3
011	SHYANDA	71	66	-5	72	11	+ 6
012	GISHANVU	58	58	0	67	10	+ 9
013	RUNYINYA	67	66	-1	80	11	+ 14
014	MUGUSA	30	35	+5	42	6	+ 7
015	MUYAGA	41	45	+4	54	7	+ 9
016	MARABA	54	52	-2	66	9	+ 14
017	RUHASHYA	47	50	+3	58	8	+ 8
018	NYABISINDU	59	59	0	62	11	+ 3
019	RUSATIRA	38	44	+6	48	8	+ 4
TOTAL: BUTARE		1003	1031	+ 28	1169	168	+ 138

Evolution du nombre de salles de classes disponibles
à l'enseignement primaire par commune
1977/78/78/79/79/80

Préfectures: BYUMBA

N°	Commune Nom	1977/78	1978/79 Nombre	1978/79 différence avec 77/78	1979/80 Nombre Total	1979/80 Nombre dont 7è	1979/80 différence avec 78/79
100	KIYOMBE	57	65	+8	71	6	+6
101	MUKARANGE	43	47	+6	55	8	+8
102	CYUMBA	47	48	+1	55	8	+7
103	KIVUYE	33	36	+3	36	3	0
104	BWISIGE	28	28	0	34	4	+6
105	KINYAMI	53	60	+7	69	8	+9
106	NGARAMA	31	32	+1	37	5	+5
107	GITUZA	53	55	+2	63	6	+8
108	MUVUMBA	47	48	+1	54	5	+6
109	MURAMBI	102	102	0	125	14	+23
110	CYUNGO	51	57	+6	62	8	+5
111	KIBALI	56	60	+4	76	8	+16
112	GITI	50	56	+6	68	8	+12
113	MUHURA	45	49	+4	57	6	+8
114	RUTARE	41	44	+3	50	6	+6
115	BUYOGA	63	61	-2	73	9	+12
116	TUMBA	34	36	+2	42	5	+6
TOTAL: BYUMBA		834	884	+50	1027	116	+ 143

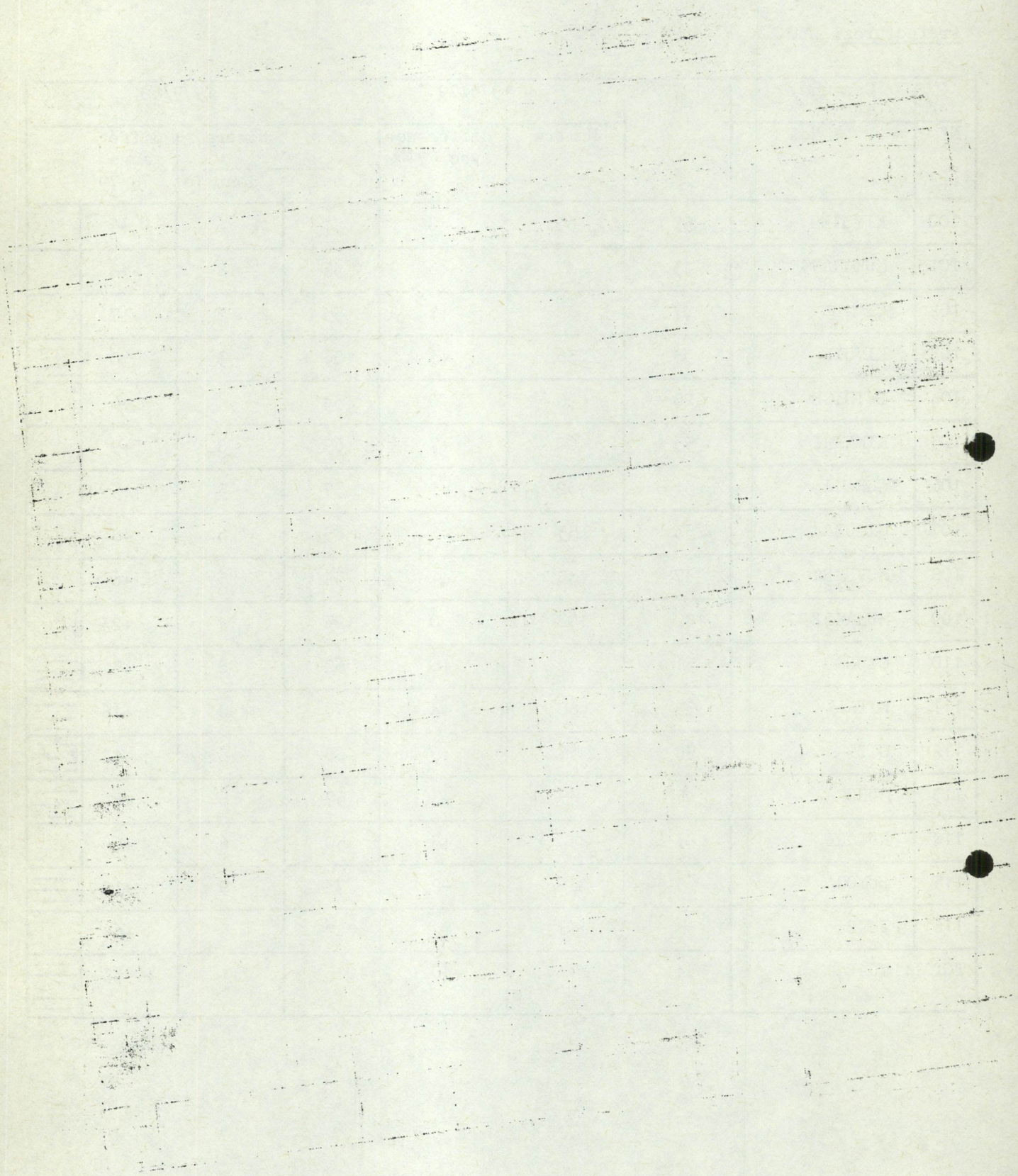

Evolution du nombre de salles de classes disponibles
à l'enseignement primaire par commune 1977/78/78/79/79/80

Préfecture: CYANGUNGU

Commune		1977/78	1978/79		1979/80			
N°	Nom		Nombre	Différence avec 77/78	Nombre Total	Nombre dont 7è	Différence avec 78/79	
200	KARENGERA	45	51	+6	60	7	+9	
201	NYAKABUYE	44	49	+5	51	5	+2	
202	BUGARAMA	49	51	+2	60	7	+9	
203	GISHOMA	49	49	0	54	6	+5	
204	CYAMBOGO	73	73	0	83	13	+10	
205	KAMEMBE	46	48	+2	54	6	+6	
206	GAFUNZO	57	63	+6	74	8	+11	
207	GISUMA	64	62	-2	72	9	+10	
208	KAGANO	35	39	+4	46	4	+7	
209	GATARE	59	75	+16	89	9	+14	
210	KIRAMBO	55	57	+2	56	7	-1	
TOTAL: CYANGUGU		576	617	+41	699	81	82	

Evolution du nombre de salles de classes disponibles

à l'enseignement primaire par commune 1977/78/78/79/79/80

Préfecture : GIKONGORO

Commune		1977/78	1978/79		1979/80			
N°	Nom		Nombre	Différence avec 77/78	Nombre		Différence avec 78/79	
					Total	dont 7è		
300	MBUGA	50	56	+6	68	8	+12	
301	RWAMIKO	42	45	+3	55	7	+10	
302	KARAMBO	44	53	+9	57	6	+4	
303	MUSANGE	54	54	0	62	7	+8	
304	MUKO	65	69	+4	80	8	+11	
305	MUSEBEYA	36	37	+1	43	5	+6	
306	KIVU	44	45	+1	52	5	+7	
307	NSHILI	43	45	+2	57	5	+13	
308	KARAMA	63	65	+2	70	11	+5	
309	KINYAMAKARA	51	52	+1	60	10	+8	
310	RUKONDO	54	52	-2	61	7	+9	
311	NYAMAGABE	49	54	+5	63	8	+9	
312	MUDASOMWA	55	58	+3	62	7	+4	
TOTAL:	GIKONGORO	650	685	+35	790	94	+105	

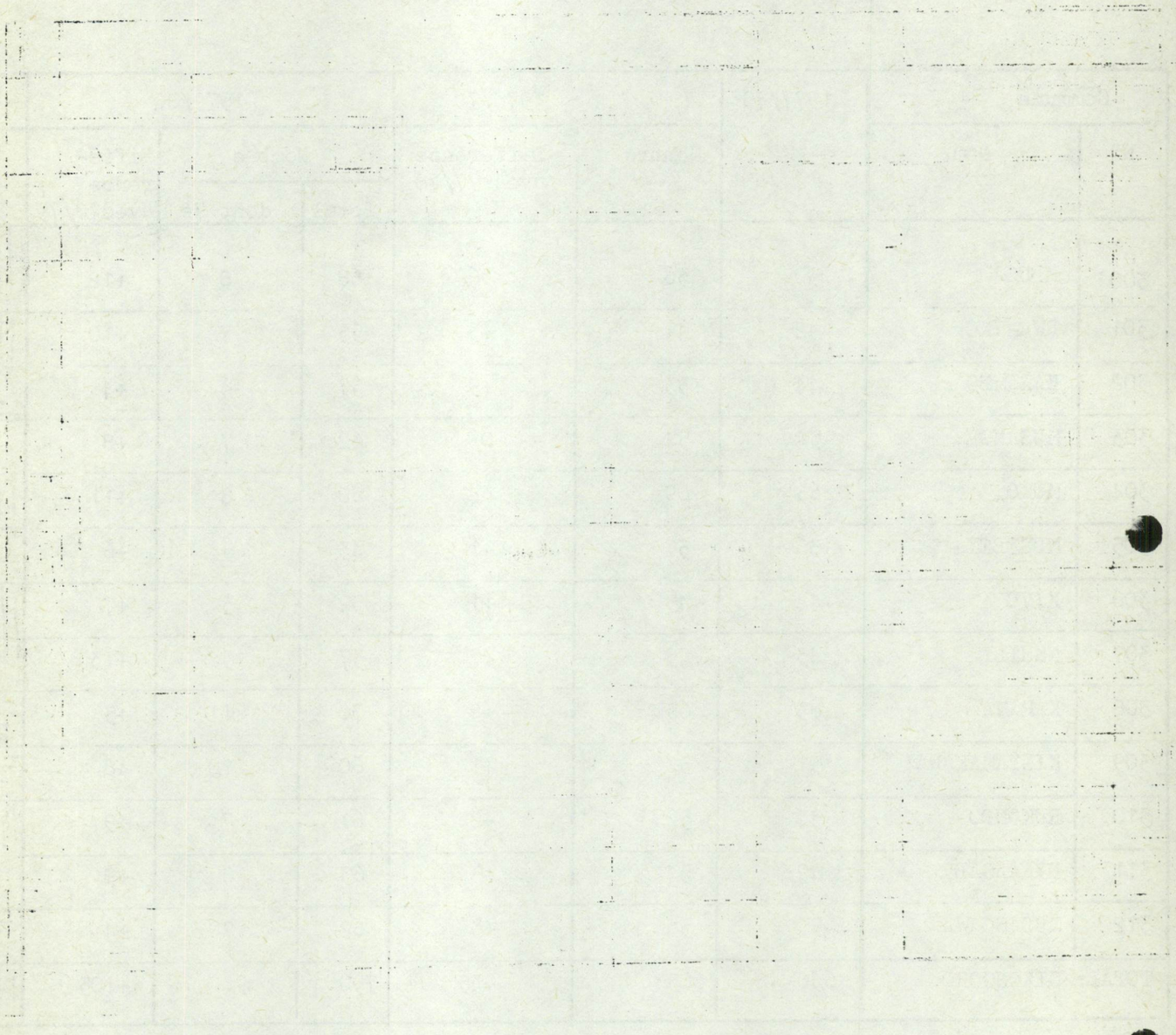

Evolution du nombre de salles de classe disponibles

à l'enseignement primaire par commune 1977/78/78/79/79/80

Préfecture: GISENYI

Commune		1977/78	1978/79		1979/80			
N°	Nom		Nombre	Différence avec 77/78	Nombre		différence avec 78/79	
					total	dont 7è		
400	RUBAVU	45	43	-2	51	7	+8	
401	RWERERE	48	52	+4	58	8	+6	
402	MUTURA	46	50	+4	59	7	+9	
403	KANAMA	57	61	+4	69	9	+8	
404	NYAMYUMBA	54	61	+7	73	9	+12	
405	KAYOVE	69	74	+5	89	11	+15	
406	RAMBA	35	38	+3	50	3	+12	
407	KIBILIRA	70	75	+5	82	9	+7	
408	SATINSYI	78	87	+9	103	13	+16	
409	GASEKE	50	54	+4	64	6	+10	
410	KARAGO	70	72	+2	86	12	+14	
411	GICIYE	87	87	0	100	13	+13	
TOTAL:	GISENYI	709	754	+45	884	107	+130	

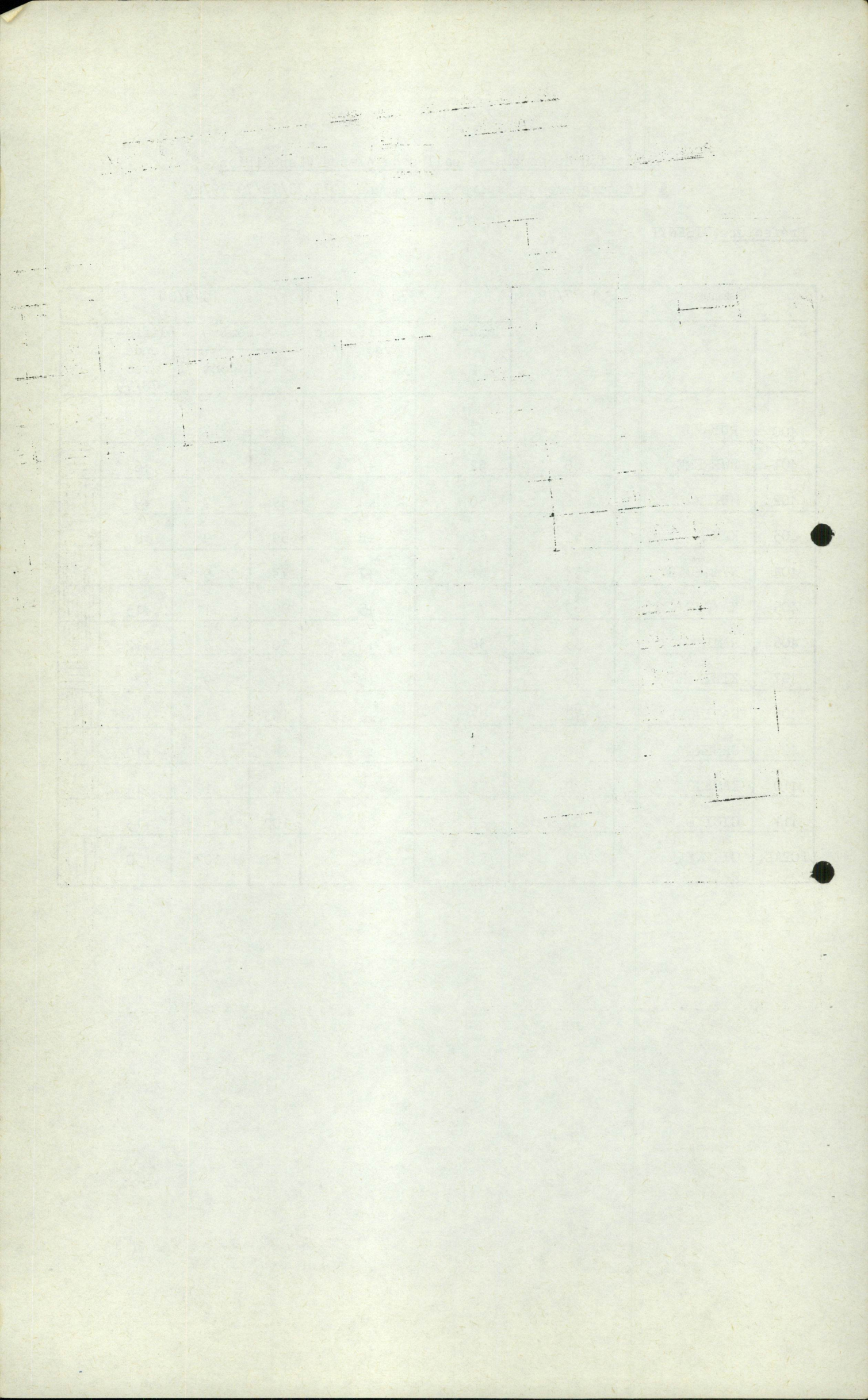

Evolution du nombre de salles de classe disponibles

à l'enseignement primaire par commune 1977/78/78/79/79/80

Préfecture: GITARAMA

Commune		1977/78	1978/79		1979/80		
N°	Nom		Nombre	Différence avec 77/78	Nombre		Différence avec 78/79
					total	dont 7è	
500	BULINGA	57	61	+4	71	7	+10
501	MUSHUBATI	78	84	+6	96	9	+12
502	NYABIKENKE	68	74	+6	89	11	+15
503	NYAKABANDA	53	55	+2	62	8	+7
504	KAYENZI	70	73	+3	90	13	+17
505	RUTOBWE	51	55	+4	64	7	+9
506	RUNDA	59	63	+4	75	8	+12
507	TABA	92	95	+3	110	14	+15
508	MUKINGI	66	70	+4	81	11	+9
509	TAMBWE	55	53	-2	62	7	+9
510	KIGOMA	77	82	+5	95	13	+13
511	NTONGWE	62	69	+7	77	9	+8
512	MASANGO	89	82	-7	90	13	+8
513	MURAMA	48	52	+4	60	8	+8
514	NYAMABUYE	111	116	+5	122	13	+6
515	MUGINA	54	56	+2	66	7	+10
516	MUSAMBIRA	63	65	+2	78	9	+13
TOTAL:	GITARAMA	1153	1205	+52	1388	167	+183

Evolution du nombre de salles de classe disponibles
à l'enseignement primaire par commune 1977/78/78/79/79/80

Préfecture: KIBUNGO

Commune		1977/78	1978/79		1979/80			
N°	Nom		Nombre	différence avec 77/78	Nombre		différence avec 78/79	
					Total	dont 7è		
600	MUGESERA	58	61	+3	70	9	+9	
601	SAKE	43	45	+2	55	7	+10	
602	RUKIRA	41	43	+2	52	4	+9	
603	RUSUMO	62	68	+6	82	7	+14	
604	MUHAZI	65	71	+6	77	8	+6	
605	RUTONDE	57	60	+4	70	11	+10	
606	KABARONDO	30	34	+4	40	3	+6	
607	KAYONZA	38	42	+4	53	5	+11	
608	KIGALRAMA	66	71	+5	86	9	+15	
609	RUKARA	61	61	0	74	7	+13	
610	BIRENGA	65	67	+2	86	9	+19	
TOTAL:	KIBUNGO	586	623	+37	745	79	+122	

Evolution du nombre de salles de classe disponibles
à l'enseignement primaire par commune 1977/78/78/79/79/80

Préfecture: KIBUYE

Commune		1977/78	1978/79		1979/80			
N°	Nom		Nombre	Différence avec 77/78	Nombre		différence avec 78/79	
					Total	dont 7è		
700	KIVUMU	69	77	+8	92	11	+15	
701	BWAKIRA	86	92	+6	104	14	+12	
702	MWENDO	66	73	+7	88	9	+5	
703	GITESI	75	80	+5	94	11	+14	
704	GISHYITA	43	42	-1	50	6	+8	
705	GISOVU	58	67	+9	80	8	+13	
706	MABANZA	81	89	+8	108	12	+19	
707	RUTSIRO	63	74	+9	85	6	+11	
708	RWAMATAMU	80	89	+9	107	12	+18	
TOTAL:	KIBUYE	621	683	+62	808	89	+125	

Evolution du nombre de salles de classe disponibles
à l'enseignement primaire par commune 1977/78/78/79/79/80

Préfecture: KIGALI

Commune		1977/78	1978/79		1979/80		
N°	Nom		Nombre	Différence avec 77/78	Nombre		Différence avec 78/79
					Total	dont 7è	
800	KANOMBE	95	93	-2	104	16	+11
801	BUTAMWA	41	45	+4	55	6	+10
802	NYARUGENGE	108	113	+5	130	20	+17
803	GIKOMERO	62	67	+5	78	10	+11
804	RUBUNGO	101	100	-1	115	18	+15
805	BICUMBI	94	97	+3	121	12	+24
806	GIKORO	47	52	+5	67	10	+12
807	MUGAMBAZI	49	55	+6	67	10	+12
808	RUTONGO	88	85	-3	96	15	+11
809	MBOGO	34	41	+7	48	6	+7
810	SHYORONGI	63	66	+3	81	11	+15
811	TARE	78	75	-3	85	10	+10
812	GASHORA	36	43	+7	50	4	+7
813	NGENDA	53	59	+6	74	8	+15
814	KANZENZE	88	98	+10	124	14	+26
815	MUSASA	47	45	-2	54	7	+9
816	RUSHASHI	44	44	0	55	7	+11
TOTAL:	KIGALI	1128	1178	+ 50	1404	184	+226

Evolution du nombre de salles de classe disponibles

à l'enseignement primaire par commune 1977/78/78/79/79/80

Préfecture: RUHENGERI

Commune		1977/78	1978/79		1979/80			
N°	Nom		Nombre	Différence avec 77/78	Nombre		Différence avec 78/79	
					Total	dont7è		
901	NKULI	40	42	+2	51	7	+9	
902	MUKINGO	40	42	+2	53	7	+11	
903	KINIGI	38	42	+4	52	6	+10	
904	KIGOMBE	61	60	-1	71	9	+11	
905	NYAMUTERA	35	36	+1	45	6	+9	
906	NYAKINAMA	52	53	+1	40	4	+7	
907	RUHONDO	58	60	+2	65	7	+5	
908	NKUMBA	49	50	+1	63	7	+13	
909	KIDAHO	41	46	+2	56	5	+10	
910	GATONDE	65	59	-6	67	11	+8	
911	NDUSU	65	62	-3	71	10	+9	
912	CYABINGO	57	54	-3	62	7	+8	
913	NYARUTOVU	69	69	0	76	11	+7	
914	BUTARO	69	68	-1	70	7	+2	
915	CYERU	66	69	+3	79	9	+10	
916	NYAMUGALI	56	58	+2	72	6	+14	
TOTAL:	RUHENGERI	844	850	+6	993	119	+143	

ANNEXE 4

ANALYSE DE LA RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT PÉDAGOGIQUE PRÉVUE POUR 1981 ET DE QUELQUES ALTERNATIVES

TABLE DES MATIERES

		Page
1.	Les antécédents	1
2.	Status questionnis	2
3.	Analyse du problème	2
3.1	L'ancien système	2
3.2	Le nouveau système : cycle unique de 5 ans	4
3.2.1	Première hypothèse : application rigoureuse	5
3.2.2	Deuxième hypothèse : application graduelle	7
3.3	Réformes structurelles alternatives	9
3.3.1	Cycles de 4 et de 6 ans (deux hypothèses)	9
3.3.2	Cycles de 3 et de 5 ans (deux hypothèses)	10
4.	Synthèse et conclusion	11
4.1	Réforme uniforme, durée cinq ans	12
4.1.1	Application rigoureuse	12
4.1.2	Application graduelle	13
4.2	Réforme en cycles de 4 et de 6 ans	13
4.2.1	Application rigoureuse	13
4.2.2	Application graduelle	13
4.3	Réforme en cycles de 3 et 5 ans	13
4.3.1	Application rigoureuse	13
4.3.2	Application graduelle	
5	Propositions.	13

* § *

MINISTERE DU PLAN
Direction Générale de la Planification
Direction des Etudes
Division Ressources Humaines

Planification des Ressources Humaines

Réf. : BvW/CN/3/80

Le 24 Avril 1980

NOTE TECHNIQUE

L'ENSEIGNEMENT NORMAL REFORME

(Quelques éléments de planification)

1. Les antécédents

La réforme de l'enseignement, annoncée dans le deuxième Plan est amorcée, pour l'enseignement primaire depuis la rentrée scolaire 1979. Quantitativement, elle ajoute une septième et huitième classes à l'enseignement primaire, y introduit la promotion automatique et vise l'augmentation systématique du taux de scolarisation. Qualitativement, elle est orientée vers une ruralisation totale de l'enseignement primaire en incluant, entre autre, dans son curriculum des éléments de formation artisanale et agricole dans les septièmes et huitièmes classes.

Cette réforme de l'enseignement primaire conditionne une demande numériquement très accrue de maîtres et un programme d'enseignement normal réformé. Jusqu'à la rentrée scolaire 1979, la formation de maîtres d'enseignement primaire se réalisait moyennant une formation de deux ans (appelé Enseignement Normal Terminal) ou de quatre ans (appelé Humanités Pédagogiques) après trois ans de formation secondaire générale (appelés Tronc Commun).

En Septembre 1979, la première année du Tronc Commun a été supprimée, en Septembre 1980 la deuxième année du Tronc Commun sera supprimée. A partir de Septembre 1981 l'enseignement secondaire sera renové et connaîtra une nouvelle structure, moyennant laquelle l'enseignement technique et professionnel débutera dès la première année du cycle en sortant du huitième primaire.

Pour l'Enseignement Normal, les documents publiés par le Ministère de l'Education (MINEDUC), notamment le document : "Construction et équipement des Etablissements", Kigali, Décembre 1978, page I, 8, prévoient une durée de 5 ans, après la 8è classe primaire. Cette filière de 5 ans de formation donnerait, ensemble avec d'autres de durée égale, une possibilité d'accès à l'enseignement supérieur après quelques années de travail pratique dans la profession et examen d'entrée.

2. Status questionis

Le problème qui se pose et qui parait fondamental est de savoir s'il y aura, dans les années à venir, assez de maîtres pour enseigner dans le primaire renové. Cette question se décompose en deux, notamment celle de savoir combien de candidats maîtres il faut prévoir dans chaque classe afin que, à temps voulu, un nombre suffisant de diplômés soient disponibles pour enseigner. La deuxième sous-question est de savoir si la succession de classes et le flux d'aspirants maîtres est tel que la disponibilité de nouveaux maîtres diplômés année par année est ininterrompue. Cette dernière question se pose suite au changement du début et de la durée de la formation de maîtres. La réponse est fondamentale. Si un flux ininterrompu de maîtres n'est pas assuré, on pourrait, pour ainsi dire, tripler le nombre de candidats dans chaque année d'étude et se retrouver tout de même à un moment donné, devant une insuffisance notoire d'enseignants.

Sans vouloir aborder dans cette note le problème de nombres, on se concentrera principalement sur la succession de classes pour voir si le changement du début et de la durée de la formation de maîtres, tel que prévu dans le document cité du MINEDUC, peut assurer un flux ininterrompu de maîtres diplômés.

3. Analyse du problème

3.1 L'ancien système

L'ancien système d'enseignement normal contenait trois éléments : le Tronc Commun, pendant la première, deuxième et troisième année d'étude après la sixième primaire. Dans la quatrième année d'étude, on trouvait des élèves amorçant le cycle court, appelé Enseignement Normal Terminal, ou encore Enseignement Normal Inférieur (ENI). Un enseignement comparable se donnait aux filles sous le titre "Enseignement Technique Féminin".

Dans cette quatrième année d'étude, on retrouvait également des élèves amorçant le cycle long, appelé Humanités Pédagogiques, ou encore Enseignement Normal Moyen (ENM).

Dans la cinquième année, on trouvait des élèves terminant le cycle court (ENI), à la fin de laquelle ils devenaient disponibles comme maîtres d'école diplômés pour les classes inférieures de l'enseignement primaire. Les élèves du cycle long (ENM) se trouvant dans la cinquième année

d'étude, ne devenaient pas encore disponibles pour l'enseignement primaire. Il leur restait encore une sixième et une septième année à étudier, à la fin desquelles ils devenaient des maîtres diplômés pour enseigner dans les grandes classes de l'enseignement primaire. Le système était développé de telle façon qu'il y avait des élèves dans toutes les années d'étude. Ainsi, chaque année, un certain nombre de diplômés ENI et un certain nombre de diplômés ENM devenaient disponibles pour l'enseignement primaire.

Graphiquement, on pourrait représenter ce système comme dans le tableau modèle qui suit :

Tableau 1

Occupation des années d'étude 1 à 7, après la 6è primaire, de l'ancien système d'enseignement normal, et continuité de sortie de diplômés.

Année scolaire	Année d'étude après 6è primaire et son occupation									Sortants diplômés à la fin de l'année scolaire
	1	2	3	4		5		6	7	
74/75	[TC]	TC	TC	ENI	ENM	ENI	ENM	ENM	ENM	ENI + ENM
75/76	TC	[TC]	TC	ENI	ENM	ENI	ENM	ENM	ENM	ENI + ENM
76/77	TC	TC	[TC]	ENI	ENM	ENI	ENM	ENM	ENM	ENI + ENM
77/78	TC	TC	TC	[ENI]	[ENM]	ENI	ENM	ENM	ENM	ENI + ENM
78/79	TC	TC	TC	ENI	ENM	[ENI]	[ENM]	ENM	ENM	[ENI] + ENM
79/80	7è prim.	TC	TC	ENI	ENM	ENI	ENM	[ENM]	ENM	ENI + ENM
80/81	7è prim.	8è pr.	TC	ENI	ENM	ENI	ENM	ENM	[ENM]	ENI + [ENM]

Les symboles utilisés dans ce tableau modèle parlent pour soi-mêmes : TC = l'ensemble d'étudiants suivant les cours du Tronc Commun; ENI = l'ensemble d'étudiants suivant les cours du cycle pédagogique court; ENM = l'ensemble d'étudiants suivant les cours du cycle pédagogique long; 7è prim. et 8è prim. = l'ensemble d'étudiants suivant les cours des 7è et 8è classes primaires selon le programme primaire renové depuis l'entrée scolaire 1979.

Le tableau permet de suivre la cohorte entrée en première année d'étude après la 6è primaire en 1974/75. Cette cohorte passe en 75/76 en deuxième classe du Tronc Commun et en 76/77 en troisième. En 1977/78, elle se regroupe en deux parties, l'une suivant les cours du cycle court,

l'autre ceux du cycle long. En 1978/79, la partie qui suit le cycle court est dans sa dernière année et recevra son diplôme professionnel en fin d'année. Elle pourra être intégrée comme maître titulé dans les basses classes de l'enseignement primaire. La partie qui suit le cycle long le continue encore pendant les années scolaires 79/80 et 80/81; à la fin de la dernière elle sera prête à intégrer l'enseignement primaire dès l'année scolaire 81/82. En décrivant le curriculum vitae de cette cohorte, on ne prend évidemment pas en compte les doublants et les étudiants qui abandonnent en cours de route.

Dans le tableau, la cohorte décrite a été enrayée. En haut, à droite du tableau, en regardant chaque fois diagonalement de gauche à droite en ligne descendante, on voit 6 cohortes, ayant commencé antérieurement à 1974/75. En bas à gauche, 6 cohortes, en différents stades de progression ayant débuté après 1974/75. En total, le tableau contient donc 13 cohortes, en différents stades de progression dont une complète.

Les trois casiers à gauche, en bas correspondent aux écoliers qui, dû à la réforme de l'enseignement primaire ne suivent plus le Tronc Commun, après la sixième année primaire, sinon les septièmes et huitièmes classes primaires.

Le tableau modèle montre que, tant qu'il y a des élèves dans chacune des cohortes, le système produit chaque année un certain nombre de diplômés du cycle court et également un certain nombre de diplômés du cycle long.

Le tableau montre également que la première cohorte sur laquelle le MINEDUC peut prendre une influence numérique directe, en fonction de la réforme de l'enseignement primaire, débute sa carrière normale à partir de l'année scolaire 1981/82.

3.2 Le nouveau système : cycle unique de 5 ans

A partir de 1979/80, le Tronc Commun est graduellement supprimé. Au lieu de première classe de Tronc Commun, il existe la 7ème classe primaire, au lieu de la deuxième classe du Tronc Commun, il existe à partir de 1980/81 la huitième classe primaire.

A partir de 1981/82, le système secondaire sera renové, et aura, en plus d'un curriculum renové, une durée de 5 années après la huitième classe primaire. Les documents officiels du MINEDUC ne mentionnent pas si la nouvelle structure sera introduite graduellement ou bien rigoureusement. Dans

le premier cas, on permettrait les cohortes, entrées en enseignement secondaire avant 1979, de continuer leurs études selon les anciennes structures, avec un curriculum pédagogique adapté à la réforme de l'enseignement primaire, bien entendu. Cette modalité impliquerait le maintien du cycle court (ENI) jusqu'à sa "mort naturelle" après l'année scolaire 82/83 et le cycle long (4 années d'études après le Tronc Commun) jusqu'à sa fin après l'année scolaire 1984/85.

L'application rigoureuse impliquerait l'élimination du cycle court, et la standardisation totale dans toutes les classes des nouveaux textes scolaires.

3.2.1 Première hypothèse : application rigoureuse

A l'aide du tableau 2 qui suit, on pourra analyser facilement quelles conséquences aurait l'application rigoureuse de la réforme dans l'enseignement normal, à qui concerne la sortie ininterrompue de maîtres diplômés disponibles année par année pour enseigner dans l'enseignement primaire réformé.

Tableau 2

Occupation des années d'étude 1 à 7, après la 6ème primaire, du nouveau système de l'enseignement normal (application rigoureuse) et continuité de sortie de diplômés.

Année scolaire	Année d'étude après 6è primaire et son occupation												Sortants diplômés à la fin de l'année scolaire
	1	2	3	4		5		6	7				
79/80	7è prim.	TC	TC	ENI	ENM	ENI	ENM	ENM	ENM				ENI + ENM
80/81	7è prim.	8è prim.	TC	ENI	ENM	ENI	ENM	ENM	ENM				ENI + ENM
81/82	7è prim.	8è prim.	SR	ENR5		ENR5		ENMR	ENMR				— + ENMR
82/83	7è prim.	8è prim.	SR	SR		ENR5		ENR5	ENMR				— + ENMR
83/84	7è prim.	8è prim.	SR	SR		SR		ENR5	ENR5				ENR5
84/85	7è prim.	8è prim.	SR	SR		SR		SR	ENR5				ENR5
85/86	7è prim.	8è prim.	SR	SR		SR		SR	SR				SR

Les symboles utilisés dans ce tableau sont les suivants :
TC, ENI, ENM, 7è prim. et 8è prim., comme dans le tableau numéro 1 antérieur,

l'ensemble d'étudiants suivent respectivement les cours du Tronc Commun, de l'enseignement normal inférieur, de l'enseignement normal moyen, de la septième et huitième classe primaire.
SR = l'ensemble d'étudiants qui n'ont suivi, après leur 8è primaire, que les cours du système réformé. ENMR = l'ensemble d'étudiants ayant débuté leurs études pédagogiques selon le système ancien qui avaient déjà opté pour le cycle long et qui après l'entrée1981, continuent leurs études selon le système réformé.
Le symbole ENR5 représente l'ensemble des étudiants qui, ayant été regroupés en cycles court et long ou qui l'aurait été, se retrouvent regroupés ensembles dans un cycle long unique renové après l'introduction de la réforme.

L'analyse de ce tableau fait voir que le premier groupe de maîtres formé entièrement selon le système d'enseignement normal réformé ne sortira qu'à la fin de l'année scolaire 1985/86.

Les étudiants qui,en 1980, avaient débuté leur cycle court ENI, ne pourront plus le terminer à la fin de 1982 puisqu'ils ont été obligés à adopter le nouveau système qui dure 5 ans. A la fin de cette année scolaire (1981/82), il n'y aura donc pas de promotion de maîtres pour les petites classes de l'enseignement primaire, ni à la fin de l'année scolaire 1982/83, produisant des hiatus relativement importants dans la disponibilité de maîtres.

Ce n'est qu'a la fin de l'année scolaire 1983/84 que les premiers maîtres, ayant commencé leurs études secondaires avec le Tronc Commun et qui incluent aussi bien ceux qui ont (80/81) ou auraient (81/82) opté pour le cycle court ENI, sortiront ensemble avec ceux qui en 80/81 ont ou en 81/82 auraient opté pour le cycle long. Le Ministère pourra, en se décidant que d'entamer la réforme de l'enseignement normal en 81/82 difficilement influencer cet état de choses surtout numériquement, étant donné qu'il s'agit de cohortes déjà en cours de route. Même si le MINEDUC se décidait d'introduire la réforme du secondaire à partir de 1980, c'est-à-dire de l'avancer d'une année, il y aurait encore une année creuse, c'est-à-dire une année où une promotion potentielle de nouveaux maîtres diplômés de cycle court, ne sera pas disponible pour être engagé dans l'année scolaire 1982/83. La première cohorte sur laquelle le MINEDUC a pu prendre une influence numérique directe en fonction de la réforme sera sortant diplômée après l'année scolaire 85/86 en introduisant la réforme en 81/82.

3.2.2 Deuxième hypothèse : application graduelle

Cette hyptohèse implique donc le maintien du cycle court (ENI) jusqu'à sa mort naturelle après l'année scolaire 1982/83, avec un curriculum pédagogique adapté à la réforme de l'enseignement primaire.

A l'aide du tableau 3 suivant, on pourra, selon la méthode déjà connue, analyser les conséquences de l'application graduelle de la réforme dans l'enseignement normal, en ce qui concerne la sortie ininterrompue de maîtres diplômés, disponibles année par année pour enseigner dans l'enseignement primaire réformé.

Tableau 3

Occupation des années d'étude 1 à 7, après la sixième primaire, du nouveau système de l'enseignement normal (application graduelle) et continuité de sortie de diplômés.

Année scolaire	Année d'étude après 6è primaire et son occupation									Sortants diplômés à la fin de l'année scolaire
	1	2	3	4		5		6	7	
79/80	7è prim.	TC	TC	ENI	ENM	ENI	ENM	ENM	ENM	ENI + ENM
80/81	7è prim.	8è prim.	TC	ENI	ENM	ENI	ENM	ENM	ENM	ENI ± ENM
81/82	7è prim.	8è prim.	SR	ENIR	ENMR	ENIR	ENMR	ENMR	ENMR	ENIR + ENMR
82/83	7è prim.	8è prim.	SR	SR		ENIR	ENMR	ENMR	ENMR	ENIR + ENMR
83/84	7è prim.	8è prim.	SR	SR		SR		ENMR	ENMR	—— ENMR
84/85	7è prim.	8è prim.	SR	SR		SR		SR	ENMR	—— ENMR
85/86	7è prim.	8è prim.	SR	SR		SR		SR	SR	SR

Les symboles utilisés dans ce tableau sont sensiblement les mêmes que dans le tableau précédent. Il a été ajouté le symbole ENIR indiquant l'ensemble d'étudiants suivant le cycle court de formation normal avec un curriculum adapté à la réforme de l'éducation primaire.

Après les exercices sur les deux tableaux précédents, ce tableau-ci parle pour soi-même. Après les années scolaires 83/84 et 84/85, il y y aura un creux abrupte dans la disponibilité de maîtres diplômés (cycle court) disponibles pour enseigner dans l'enseignement primaire réformé.

Dans le tableau 4 qui suit, on refond les données des tableaux 2 et 3 dans un seul, ce qui permet d'analyser les deux hypothèses (applications rigoureuse et graduelle) en même temps.

Tableau 4

Occupation des années d'étude 1 à 7 après la 6è primaire du nouveau système de l'enseignement normal et continuité de sortie de maîtres diplômés.

Année scolaire	Année d'étude après 6è primaire et son occupation												Sortants diplômés à la fin de l'année scolaire
	1	2	3	4		5		6	7				
79/80	7è prim.	TC	TC	ENI	ENM	ENI	ENM	ENM	ENM				ENI + ENM
80/81	7è prim.	8è prim.	TC	ENI	ENM	EN	ENM	ENM	ENM				ENI + ENM
81/82	7è prim.	8è prim.	SR	ENR5 (ENIR/ENMR)		ENR5 (ENIR/ENMR)		ENMR	ENMR				—— + (ENIR + ENMR)
82/83	7è prim.	8è prim.	SR	SR		ENR5 (ENIR/ENMR)		ENR5 (ENMR)	ENMR				—— + (ENIR + ENMR)
83/84	7è prim.	8è prim.	SR	SR		SR		ENR5 (ENMR)	ENR5 (ENMR)				ENR5 (—— + ENMR)
84/85	7è prim.	8è prim.	SR	SR		SR		SR	ENR5 (ENMR)				ENR5 (—— + ENMR)
85/86	7è prim.	8è prim.	SR	SR		SR		SR	SR				SR

L'hypothèse de l'application graduelle de la réforme a été mise entre parenthèses dans la mesure où elle diffère de l'application rigoureuse.

Il s'avère que l'application rigoureuse de la réforme crée une interruption sensible du nombre de maîtres disponibles pour les années 1982/83 et 83/84. L'application graduelle ne résoud pas le problème. Elle refoule seulement les années creuses de deux ans. Dans les deux hypothèses, la première cohorte de maîtres diplômés sur laquelle le MINEDUC a pu prendre une influence numérique directe en fonction de la réforme, sera disponible que pour l'année scolaire 86/87.

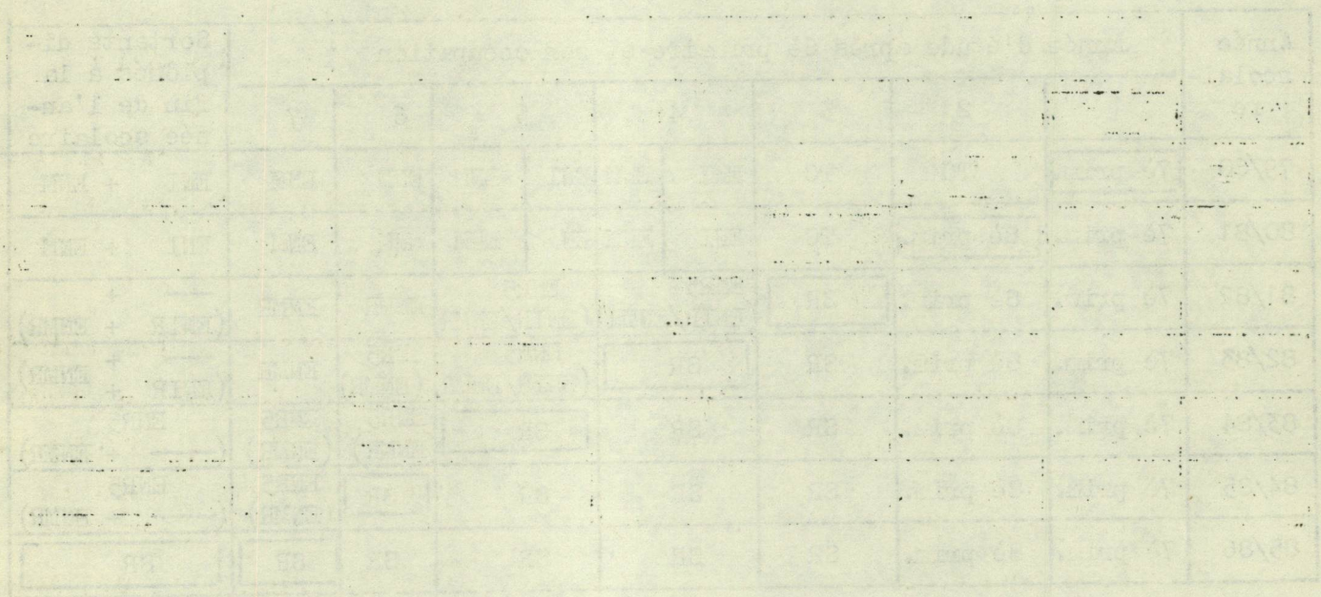

3.3 Réformes structurelles alternatives

3.3.1 Cycles de 4 et de 6 ans (deux hypothèses)

Une proposition a été faite par le Ministère du Plan pour maintenir une distinction de formation pour les maîtres des premières et dernières classes primaires respectivement. En d'autres mots de maintenir dans la formation de maîtres un cycle court et un cycle long. Le MINEDUC, en acceptant la proposition, a (tentativement) retenu des formations normalistes d'une durée de 4 et 6 ans respectivement.

L'utilisation du tableau modèle des flux de cohortes, utilisée jusqu'ici, nous permet d'analyser sans problèmes cette réforme structurelle alternative. Dans le tableau 5 qui suit, nous analyserons en même temps l'hypothèse de l'application rigoureuse et celle de l'application graduelle qui apparaitra (comme dans le tableau 4) entre parenthèses dans la mesure où elle diffère de l'application rigoureuse.

Les symboles seront les mêmes que dans le tableau antérieur, avec seulement une variation qui d'ailleurs parle pour soi-même : le symbole SR4 indique l'ensemble d'étudiants suivant dès le début de leur carrière après la huitième primaire les cours du cycle court (de 4 ans) dans le système d'enseignement normal réformé.
SR6 indique alors l'ensemble d'étudiants du cycle long renouvelé ayant débuté après la 8è primaire dans le nouveau système.

Tableau 5

Occupation des années d'étude 1 à 7 après la 6è primaire du système réformé d'enseignement normal (alternative : cycles de 4 et de 6 ans) et continuité de sortie de maîtres diplômés.

Année scolaire	Année d'étude après 6è primaire et son occupation									Sortants diplômés à la fin de l'année scolaire
	1	2	3	4		5		6	7	8	
79/80	7è prim.	TC	TC	ENI	ENM	ENI	ENM	ENM	ENM	——	ENI + ENM
80/81	7è prim.	8è prim.	TC	ENI	ENM	ENI	ENM	ENM	ENM	——	ENI + ENM
81/82	7è prim.	8è prim.	SR4 +6	ENR4 (ENIR/ENMR)	ENR6	ENR4 (ENIR)	ENR6 (ENMR)	ENR6 (ENMR)	ENR6 (ENMR)	——	—— + —— (ENIR + ENMR)
82/83	7è prim.	8è prim.	SR4+6	SR4+6		ENR4 (ENIR/ENMR)	ENR6	ENR4/ ENR6 (ENMR)	ENR6 (ENMR)	ENR6	ENR4 + ENR6 (ENIR + ENMR)
83/84	7è prim.	8è prim.	SR4+6	SR4+6		SR4+6		ENR4/ ENR6 (ENMR)	ENR6 (ENMR)	ENR6	ENR4 + ENR6 (—— + ENMR)
84/85	7è prim.	8è prim.	SR4+6	SR4+6		SR4+6		SR4+6	ENR6 (ENMR)	ENR6	SR4 + ENR6 (+ENMR)
85/86	7è prim.	8è prim.	SR4+6	SR4+6		SR4+6		SR4+6	SR6	ENR6	SR4 + ENR6
86/87	7è prim.	8è prim.	SR4+6	SR4+6		SR4+6		SR4+6	SR6	SR6	SR4 + SR6

Le tableau nous montre que l'alternative d'une formation réformée de maîtres en deux cycles, de 4 et de 6 ans respectivement à partir de l'année scolaire 1981/82 produirait une interruption totale de maîtres disponibles pour l'année 82/83 dans le cas de l'application rigoureuse. Dans l'hypothèse de l'application graduelle, il y aurait un manque de sortants du cycle court à la fin de 83/84. Dans les deux hypothèses donc, application rigoureuse et application graduelle, il y aurait une interruption dans le flux de sortants diplômés de maîtres pour l'enseignement réformé primaire. Dans le cas de l'application rigoureuse, cette interruption se produirait de façon spectaculaire (pas de sortants diplômés du tout) à la fin de l'année 81/82. Dans le cas de l'application graduelle, cette interruption se produirait d'une façon moins spectaculaire (perte de seulement une promotion de maîtres diplômés du cycle court à la fin de 1983/84). Dans les deux hyptohèses, la première cohorte (partielle = cycle court SR4) sur laquelle le MINEDUC a une influence numérique directe serait prête à enseigner à partir de l'année scolaire 1985/86.

3.3.2 Cycles de 3 et de 5 ans (deux hypothèses)

L'ancien système de formation normale contenait, comme on a vu plus haut, des cycles de 2 et de 4 ans après 3 années de Tronc Commun, lequel à son tour commençait après la sixième classe primaire. Après la sixième primaire, les diplômés du cycle court avaient fait 5 et ceux du cycle long 7 ans d'études,après la sixième primaire.

Si on maintenait pour l'enseignement normal réformé un même nombre d'années d'études après la sixième primaire, la somme du bagage intellectuel, quoique de composition différente, serait sensiblement du même poids que dans l'ancien système. Cette alternative correspondrait à des cycles de formation normale de 3 et 5 ans respectivement après la huitième primaire.

Selon la méthode connue, on pourra analyser, à l'aide du tableau modèle numéro 6 qui suit, dans quelle mesure cette alternative permettrait un flux ininterrompu de sortants diplômés disponibles pour l'enseignement normal réformé.

Tableau 6

Occupation des années d'étude 1 à 7, après la 6è primaire du système réformé d'enseignement normal (alternative : cycles de 3 et de 5 ans) et continuité de sortie de maîtres diplômés.

Année scolaire	Année d'étude après 6è primaire et son occupation								Sortants diplômés à la fin de l'année scolaire
	1	2	3	4		5		6	7	
79/80	7è prim.	TC	TC	ENI	ENM	ENI	ENM	ENM	ENM	ENI + ENM
80/81	7è prim.	8è prim.	TC	ENI	ENM	ENI	ENM	ENM	ENM	ENI + ENM
81/82	7è prim.	8è prim.	SR3+5	ENIR	ENMR	ENIR	ENMR	ENMR	ENMR	ENIR + ENMR
82/83	7è prim.	8è prim.	SR3+5	SR3+5		ENIR	ENMR	ENMR	ENMR	ENIR + ENMR
83/84	7è prim.	8è prim.	SR3+5	SR3+5		SR3+5		ENMR	ENMR	SR3 + ENMR
84/85	7è prim.	8è prim.	SR3+5	SR3+5		SR3+5		SR5	ENMR	SR3 + ENMR
85/86	7è prim.	8è prim.	SR3+5	SR3+5		SR3+5		SR5	SR5	SR3 + SR5

On constate en premier lieu que l'introduction rigoureuse de la réforme n'occasionne pas de différence avec l'introduction graduelle. En deuxième lieu, on peut constater que cette alternative n'occasionne à aucun moment une interruption dans le flux des sortants diplômés disponibles à être intégrés dans l'enseignement primaire réformé.

La première cohorte sur laquelle le MINEDUC a eu une influence numérique directe devient partiellement (cycle court = SR3) disponible déjà après l'année scolaire 1983/84.

4. Synthèse et conclusions

La réforme de l'enseignement primaire a été amorcée depuis l'entrée scolaire 1979. En plus d'une transformation du curriculum pédagogique, cette réforme a introduit depuis l'année scolaire 1979/80 une septième classe primaire qui sera suivie en 1980/81 d'une huitième terminale.

Jusqu'à l'entrée 79, la structure de l'enseignement normal comportait deux cycles : un cycle court de deux ans (ENI) et un cycle long de 4 ans (ENM), les deux après trois ans d'enseignement secondaire général (Tronc Commun), débutant

après six ans d'enseignement primaire. A partir de l'entrée 79, les premières deux classes de tronc commun seront supprimées parallèlement avec l'introduction des 7è et 8è classes primaires.

La réforme de l'enseignement primaire conditionne une demande numériquement très accrue de maîtres et un programme d'enseignement réformé. Le document du MINEDUC : "Construction et équipement des Etablissements" (Kigali, Décembre 1978, Page I,8) prévoit le début de la réforme de l'enseignement secondaire à partir de l'entrée 1981. Le nouveau système de formation unifié aurait une durée de 5 ans après la huitième primaire.

La question de savoir s'il y aura, dans les années à venir suffisamment de maîtres pour enseigner dans le primaire renové se décompose en deux problèmes. L'un qui traite du nombre de candidats maîtres qu'il faudra prévoir dans les classes réformées. Le deuxième, qui est analysé dans le présent document, pose la question de la succession de classes et du flux d'aspirant-maîtres, après l'introduction de la réforme de l'enseignement normal, afin de savoir dans quelle mesure seront disponibles de nouveaux maîtres, année par année, de façon ininterrompue.

Un tableau modèle analytique est présenté, qui contient l'ensemble d'étudiants suivant les cours du cycle court, ou long, de l'ancien système, pour chaque année d'étude après le sixième primaire dans sept années scolaires consécutives.

Sur la base de la familiarisation avec l'utilisation de ce tableau dans un phénomène connu, le tableau est utilisé pour analyser les flux de sortants de maîtres diplômés selon plusieurs alternatives, dont la première est la nouvelle structure de l'enseignement normal prévu dans le document cité. Deux hypothèses sont testées, notamment l'application rigoureuse et l'application graduelle de la réforme. Ensuite est étudiée l'alternative du maintien de deux cycles de formation de 4 et de 6 ans respectivement, également selon les deux hypothèses (application rigoureuse et graduelle). Finalement est analysé l'alternative de deux cycles de formation d'une durée de 3 et de 5 ans, également selon les deux hypothèses.

Les résultats de ces analyses sont les suivants :

4.1 Réforme uniforme, durée cinq ans

4.1.1 Application rigoureuse

4.1.1.1 : Perte de deux cycles courts, fin 81/82 et fin 82/83

4.1.1.2 : Première disponibilité de maîtres de la réforme : 1986/87

4.1.2 Application graduelle

4.1.2.1 : Perte de deux cycles courts : fin 83/84 et fin 84/85

4.1.2.2 : Première disponibilité de maîtres de la réforme : 1986/87

4.2 Réforme en cycles de 4 et de 6 ans

4.2.1 Application rigoureuse

4.2.1.1 : Perte d'un cycle court et un cycle long : fin 1981/82

4.2.1.2 : Première disponibilité de maîtres de la réforme : 1985/86

4.2.2 Application graduelle

4.2.2.1 : Perte d'un cycle court : fin 83/84

4.2.2.2 : Première disponibilité de maîtres de la réforme : 1985/86

4.3 Réforme en cycles de 3 et de 5 ans

4.3.1 Application rigoureuse

4.3.1.1 : Pas de pertes de cohortes disponibles à enseigner

4.3.1.2 : Première disponibilité de maîtres de la réforme : 1984/85

4.3.2 Application graduelle

4.3.2.1 : Pas de pertes de cohortes

4.3.2.2 : Première disponibilité de maîtres de la réforme : 1984/85

N.B. : Les applications rigoureuse et graduelle s'équivalent.

5. Propositions

Les analyses antérieures montrent que la réforme de l'enseignement normale en deux cycles de respectivement 3 et 5 ans est une alternative qui a plusieurs avantages sur l'alternative des deux cycles à 4 et 6 ans de formation et sur l'alternative d'un cycle unique de 5 ans. L'alternative proposée n'a pas de pertes (partielles) de diplômés disponibles en cours de route ; la première disponibilité de maîtres de la réforme se produit déjà en 1985.

Une fois la décision prise dans ce sens, il sera possible de confronter : l'importance numérique des cohortes en cours de route ; les besoins en maîtres créés par la réforme de l'enseignement primaire ; la disponibilité réelle de maîtres alternatifs sans diplôme normaliste ; les capacités existantes réelles (en classes, ateliers et professeurs) déterminant les maxima d'étudiants normalistes de la réforme en fonction des besoins ; la combinaison optimale de la distribution numérique d'étudiants normalistes en cycle court et en cycle long.

N.B. Il paraitrait bénéfique de démarrer la réforme de l'enseignement normal en 1980 au lieu de 1981.